« Protection des droits des femmes en situation de vulnérabilité et de leurs enfants durant la crise du COVID19 à Tanger » (2020/PRYC/0951)

# FEMMES MIGRANTES & ENFANTEMENT HORS MARIAGE AU MAROC

## Rapport de synthèse de l'étude


Equipe de recherche :

Dr. Khalid LAHSIKA, Sociologue, Chercheur principal

Imane LOUATI, Doctorante en sociologie,

Assistante de recherche

« Protection des droits des femmes en situation de vulnérabilité et de leurs enfants durant la crise du COVID19 à Tanger » (2020/PRYC/0951)

## Table des matières


INTRODUCTION : CONTEXTE ET METHODE DE L'ETUDE ..... 5

I. CONTEXTE DE L'ETUDE ..... 5

1. Cadrage de l'étude ..... 5

II. OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE ..... 8

1. Objectifs de l'Etude : ..... 8
2. Démarche méthodologique : ..... 9
3. Techniques de collecte de données : ..... 10

PARTIE 1 : SITUATION AVANT MIGRATION - POURQUOI MIGRER ..... 12

I. SOCIOGRAPHIE DE L'ECHANTILLON : ..... 12

1. Age : ..... 12
2. Niveau de scolarité : ..... 12
3. Pays d'origine : ..... 12
4. Appartenances cultuelles : ..... 12
5. Rural- urbain : ..... 12
6. Moyen de mobilité : ..... 12
7. Structures d'enfantement : ..... 13
8. Occupations professionnelles : ..... 13

II. SITUATION FAMILIALE AVANT MIGRATION : ..... 13

1. Structures - réseaux de parenté & prise en charge des enfants : ..... 13
2. Polygamie dominante : ..... 14
3. Abandon de scolarité & travail précoce : ..... 14
4. Sécurité et vie sociale : ..... 15
5. Familles nucléaires et précarité : ..... 16
6. Appartenances ethniques & Relations entre les différentes ethnies : ..... 17

III. NAISSANCE D'UN PROJET MIGRATOIRE : POURQUOI MIGRER ..... 17

1. Naissance d'un projet migratoire : quelles conditions sociales ? ..... 17
2. Pourquoi migrer : Quelques témoignages ..... 18
1. Migrer en famille, pour la famille, ou loin de la famille : ..... 18
2. Migrer pour fuir la guerre et le travail de sexe : ..... 19
3. Pays de destination : Maroc ou Europe ..... 20

« Protection des droits des femmes en situation de vulnérabilité et de leurs enfants durant la crise du COVID19 à Tanger » (2020/PRYC/0951)


PARTIE 2 : LE VOYAGE MIGRATOIRE : LIEUX ET RENCONTRES ..... 20

I. LA TRAVERSEE TERRESTRE VIA LE DESERT : ..... 21

1. Des chemins et des frontières : la traversée par la route : ..... 21
2. Les acteurs de la traversée : un trafic bien rodé : ..... 22
3. Voyage migratoire : Violences et Chaos ..... 22

II. VOYAGE AERIEN & REALITE MIGRATOIRE AU MAROC : ..... 23

1. Voyage migratoire par voie aérienne : ..... 23
2. Mobilité intra- Maroc : Des lieux et des destins ..... 24
3. Le projet migratoire, et La traversée vers l'Europe : ..... 25

III. RENCONTRE AVEC LE PARTENAIRE DANS LE CONTEXTE MIGRATOIRE ..... 27

1. Types des rencontres avec les partenaires : ..... 27
2. Les profils sociaux des partenaires ..... 29

PARTIE 3 : SEXUALITE, ET PROCREATION CHEZ LES MERES MIGRANTES ..... 30

I. SEXUALITE : PERCEPTIONS & REALITES : ..... 30

1. Le rapport à la sexualité : ..... 30
2. Vulnérabilité & travail de sexe : ..... 31

II. CONTRACEPTION, CONCEPTION & AVORTEMENT : PERCEPTIONS ET USAGE ..... 32

1. Contraception : Modes d'emploi ..... 32
2. La non contraception : Conception volontaire de Grossesses désirées ..... 34
3. Pratiques & Perceptions autour de L'avortement : ..... 35

PARTIE 4 : EMERGENCE D'UNE MAMAN : GROSSESSE, ACCOUCHEMENT & LIEN AVEC L'ENFANT ..... 36

I. GROSSESSE ET RELATIONS AVEC LA FAMILLE : PAYS D'ORIGINE VERSUS CONTEXTE MIGRATOIRE ..... 36

1. Vécu de la grossesse hors mariage dans les pays d'origine : ..... 36
2. Dans le contexte migratoire : ..... 37

II. RECITS AUTOUR DE L'ACCOUCHEMENT ET DU SEJOUR A L'HOPITAL ..... 39

1. Perceptions du moment de l'accouchement par les mères migrantes : ..... 39
2. Vécus des accouchements par les mères migrantes ..... 41

III. EMERGENCE D'UNE MAMAN : LIEN AVEC L'ENFANT ..... 44

1. Du lien social et émotionnel avec l'enfant : ..... 44
2. Une responsabilité nouvelle qui change l'ordre des priorités ..... 47
3. Mères et enfants : Des projets et des stratégies ..... 48

« Protection des droits des femmes en situation de vulnérabilité et de leurs enfants durant la crise du COVID19 à Tanger » (2020/PRYC/0951)


PARTIE 5 : MILIEUX DE VIE, SOLIDARITE ET STIGMATE ..... 48

I. DISCRIMINATION ET STIGMATE ..... 48

1. Cadrage : ..... 48
2. Espace public et discrimination de type raciste ..... 49
3. Des lieux et des personnes ..... 50
4. Des perceptions des mères migrantes: ..... 51

II. RESEAU DE VIE ET SOLIDARITE ..... 52

1. Vivre parmi les migrants ..... 52
2. De la sociabilité et solidarité locale ..... 53

III. LES STRATEGIES DE SURVIE ..... 55

1. Le travail comme moyen de survie et de reconstruction de soi ..... 55
2. Le ménage, un nouveau marché d'emploi destiné aux migrantes ..... 56
3. Vivre et travailler sans papiers : ..... 57
4. « le Salam » : Recours inéluctable pour survivre : ..... 59

PARTIE 6 : LE RECOURS ASSOCIATIF, UN NOUVEL HORIZON DE VIE ..... 60

I. RENCONTRE, ACCEUIL & PRISE EN CHARGE ..... 60

1. La rencontre avec l'association : ..... 60
2. Un accueil qui donne de l'espoir ..... 61
3. Une prise en charge d'urgence ..... 62

II. UN EMPOWERMENT POUR L'AUTONOMIE ..... 63

1. Accès à la formation : ..... 63
2. Une assistance administrative ..... 64
3. Le travail et l'enfantement, un soutien associatif qui amène de l'espoir ..... 64
4. Modèle de prise en charge de « 100% Mamans » : Succès d'une approche interculturelle ..... 66

SYNTHESE : ENTRAVES JURIDIQUES, ATTENTES & RECOMMANDATIONS ..... 67

I. UNE SITUATION JURIDIQUE QUI PERPETUE LA VULNERABILITE ..... 67

II. ATTENTES DES MERES CELIBATAIRES MIGRANTES ..... 70

« Protection des droits des femmes en situation de vulnérabilité et de leurs enfants durant la crise du COVID19 à Tanger » (2020/PRYC/0951)

## INTRODUCTION : CONTEXTE ET METHODE DE L'ETUDE

### I. CONTEXTE DE L'ETUDE

#### 1. Cadrage de l'étude

A l'instar de la plupart des espèces vivantes, l'être humain est un genre nomade. Se déplacer pour mieux vivre, ou seulement pour ne plus mal vivre, est un besoin vital et fondamental pour l'humain. Sans cette possibilité et cette capacité, ni société, ni civilisation n'aurait pu voir le jour. L'existence même de notre espèce aurait pu être mise à l'épreuve. Les migrations internationales sont le reflet du monde, écrit Aristide Zolberg[1] : elles résultent des dynamiques engendrées par les structures politiques, économiques et culturelles. Elles sont le reflet ainsi que le pouls et le moteur d'un monde interdépendant, impulsant de nouveaux échanges culturels et économiques, contribuant à la restructuration sociale des sociétés d'accueil et de départ, à la reconfiguration des appartenances nationales, sociales et familiales au sein et au-delà des États. La nouveauté se situe dans la nature des flux migratoires qui a changé aussi bien par son ampleur que par la diversité même des catégories de migrants (étudiants, expatriés, réfugiés, demandeurs d'asile, clandestins, travailleurs transfrontaliers, saisonniers, binationaux...). Cette dynamique s'est vu progressivement féminisée, rendant plus visibles les aspects liés à la dimension genre. Ainsi, Les femmes migrantes, au nombre de 135 millions, représentent un peu moins de la moitié, soit 48,1 %, de la population de migrants internationaux dans le monde en 2020[2].

En réaction à ces flux et en fonction des changements d'attitude des pays d'accueil au gré des fluctuations de l'économie, les notions de « seuil de tolérance » et de « risque migratoire » font alors leur apparition. Les spécialistes de la question migratoire s'accordent aujourd'hui sur le fait que les migrations internationales se sont socialement et géographiquement diversifiées. Le migrant est toujours à la recherche d'un monde meilleur et représente le plus souvent une des figures du dominé, mais plus qu'hier, pour échapper à son destin, il a à sa disposition un choix plus large de stratégies, de destinations possibles, de modes de relation au pays d'accueil comme au pays d'origine. Les trajectoires, les motifs et les effets de ces migrations sont complexes et multiples : elles sont d'ordre économique, politique, éducationnel, climatique, familial, ethnique, religieux, personnel. Ces flux sont constitués d'hommes, de femmes et d'enfants, seuls ou accompagnés, et touchent toutes les classes sociales et d'âge dans de nombreux pays.

L'arrivée des états nations contemporains avec leurs notions de frontières, de nationalités, et droits de passage et de résidence, a mis fin aux temps de la mobilité libre des groupes et des individus. Une nouvelle géographie politique qui tend à réguler et restreindre au maximum les déplacements des individus provenant d'un sud pauvre en opportunités d'ascension sociale et d'accès aux fruits de

---

[1] Zolberg, A. R. (1993). Un reflet du monde : les migrations internationales en perspective historique. Études internationales, 24(1), 17–29.

[2] https://www.migrationdataportal.org/fr/themes/sexospecificites-et- migration.

l'abondance économique et à destination d'un nord prospère, lieu d'accumulation et de concentration des richesses et droits. Ainsi, des lois, des accords et des frontières de types nouveaux sont fabriquées et ne cessent de se durcir pour satisfaire ce besoin d'éloignement des nations industrialisées par rapport aux « problématiques du sud ».

Dans ce contexte, la mobilité est devenue la problématique centrale des constructions de la vie politique interne et externe des pays. Les relations entre pays d'accueil, d'origine et de transit, sont en négociation permanente pour maîtriser et réguler cette mobilité, mais aussi pour profiter amplement des bénéfices et profits politiques et économiques qu'elles génèrent. On assiste à des processus d'externalisation du contrôle depuis les pays de départ, à une privatisation et technicisation de la surveillance des frontières et à la multiplication d'accords politico-juridiques binationaux et multilatéraux. Dans ce contexte, les flux migratoires du Sud vers le Nord constituent un enjeu sécuritaire autant que démographique et économique, ainsi des organisations intergouvernementales (OCDE, Unesco, Eurostat, OIM, OIT) réfléchissent à de nouveaux critères statistiques afin d'évaluer « le risque migratoire ». Politiques migratoires, politiques sécuritaires et politiques d'asile tendent à se confondre.

La migration devient alors un objet d'une production abondante de rapports, d'expertises et de travaux scientifiques de divers horizons disciplinaires. Aiguillonnée par cette volonté de contrôle, une bonne partie des savoirs produits autour des dynamiques migratoires semblent se focaliser sur les aspects statistiques et sécuritaires de ces dynamiques bien humaines. Ainsi, des concepts appartenant à des sphères scientifiques lointaines sont de plus en plus utilisés pour identifier, compter, calculer, et mesurer « flux ; stocks ; cartographie ; mouvements… » de ces femmes et hommes qui ne font que perpétuer une nature humaine, à savoir : se déplacer vers des lieux où la vie digne est possible.

A la suite de la sortie en 2013 du rapport du Conseil National des Droits de l'Homme[3], un grand chantier politique est déclenché sous l'appellation : « nouvelle politique migratoire », basé sur l'approche humanitaire et de droit, dans un contexte de coopération internationale rénovée, permettant le développement de la Stratégie nationale du Maroc en matière d'immigration et d'asile qui sera adoptée en décembre 2014. Parallèlement à ces avancées au niveau des politiques sociales envers les migrants, et des dynamiques d'ordre institutionnelle et juridique, un déploiement de campagnes de régularisation des personnes migrantes en situation irrégulière a été effectué (la première, mise en œuvre dès janvier 2014 et la seconde entre décembre 2016 et 2017), qui portent sur les conditions de vie des personnes migrantes au Maroc, et, par extension, sur leur accès aux services sociaux de base. Lors de la seconde campagne, la commission nationale chargée de piloter cette nouvelle politique migratoire, présidée par le CNDH, a émis une décision exceptionnelle offrant le droit de régularisation à toutes les femmes migrantes sans conditions.

## 2. Quelques chiffres sur la migration au Maroc[4] :

[3] ETRANGERS ET DROITS DE L'HOMME AU MAROC : pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle, CNDH, 2013

[4] LA MIGRATION FORCEE AU MAROC : Résultats de l'Enquête Nationale de 2021. www.hcp.ma

*Le taux de féminisation* des migrants au Maroc est de 40,7%. Ce taux atteint son niveau le plus élevé parmi les migrants originaires de la République Démocratique du Congo (RDC) avec 53,8%, de la Côte d'Ivoire (53,6%), et le plus faible parmi ceux de la Guinée (27,6%), du Mali (29,9%) et de la Centrafrique (32,8%). Les autres pays sont dans une situation intermédiaire.

Un peu plus de deux migrants sur cinq sont des *jeunes âgés de 15 à 29 ans (42,5%),* les femmes sont relativement moins nombreuses que les hommes dans cette tranche d'âge, avec respectivement 39,4% et 44,7%. Une proportion presque équivalente des migrants est âgée de 30 à 44 ans (43,7%), avec une part relativement plus élevée parmi les femmes que parmi les hommes, respectivement 48,2% et 40,7%. La part des personnes âgées de 45-59 ans est de 12%, 12,8% parmi les hommes et 10,8% parmi les femmes. Enfin, une infime minorité est âgée de 60 ans et plus (1,7%) avec une proportion presque équivalente entre les hommes et les femmes.

*Un peu plus de la moitié des migrants (54,1%)* sont célibataires et 36,2% mariés. Ces proportions sont respectivement de 55,7% et 38,2% parmi les hommes et de 51,7% et 33,2% parmi les femmes. Les divorcés représentent 3,7%, relativement plus parmi les femmes (5,6%) que parmi les hommes (2,4%). Enfin, ceux vivant en concubinage sont de l'ordre de 2,6%, 2,5% parmi les hommes et 2,7% parmi les femmes.

*La taille moyenne des ménages des migrants est de 4 personnes*. Elle est plus élevée parmi les ménages sénégalais (6 personnes), syriens (5), et plus réduite parmi ceux d'origine centrafricaine (3), camerounaise (3) et ivoirienne (3).

*La migration au Maroc est fortement marquée par l'instruction*. Un peu plus d'un quart des migrants (27,3%) ont atteint le niveau d'enseignement supérieur, relativement plus parmi les hommes (30,6%) que parmi les femmes (22,5%). La part de ceux ayant le niveau secondaire qualifiant est de 23,5%, le niveau collégial 19% et le niveau primaire 17,2%, sans différence significative entre les hommes et les femmes.

Enfin, la proportion des migrants sans instruction est de l'ordre de 12,8%, relativement plus parmi les femmes (16,4%) que parmi les hommes (10,3%).

*Le français apparaît comme la première langue parlée par 52,4% des migrants*, loin devant la langue arabe (22,8%) et l'anglais (19,3%). Seuls 1,5% des migrants parlent l'espagnol et 4% parlent une autre langue.

Pour communiquer avec les marocains dans leur vie quotidienne, le français demeure la principale langue utilisée par les migrants, à raison de 62,3%, les femmes relativement plus (65,2%) que les hommes (60,2%). La darija marocaine est utilisée par 20,6% d'entre eux (22,7% parmi les hommes et 17,6% parmi les femmes). En troisième lieu, on retrouve le dialecte local arabe avec 13,7% sans différence significative entre les hommes et les femmes.

La majorité des migrants régularisés ou en situation irrégulière sont originaires de l'Afrique de l'Ouest. Parmi l'ensemble des migrants régularisés ou en situation irrégulière, 16,7% sont originaires de la Côte

d'Ivoire, 15,9% du Sénégal, 13,2% de la Guinée, 10,1% de la République Démocratique du Congo, 8,7% du Cameroun, 4,9% du Mali, 2,3% de la République de Centrafrique et 15,1% d'autres pays africains.

## II. OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

En dépit du déterminisme véhiculé par le discours ambiant sur l'immigration persistant à construire des images figées et statiques sur les expériences du voyage et de la mobilité vécues par les migrants, approcher la migration en la confinant dans ses aspects économiques et sécuritaires, ne peut que voiler ses réalités comme fait social humain. La question migratoire est évidemment commune à toutes les sciences sociales, mais l'approche sociologique s'avère primordiale pour comprendre son fonctionnement, ses transformations comme ses mécanismes. Le regard sociologique, porté au-delà des logiques régulatrices, est particulièrement utile à la compréhension des stratégies individuelles ou collectives, des liens d'appartenance et du poids social et normatif des mobilités migratoires dans la structuration des rapports sociaux de classes, de sexe, de générations. Il permet de révéler les situations de domination sociale, de violences physiques ou symboliques, auxquelles les migrants doivent faire face dans leur parcours en développant des stratégies de contournement et de résistance.

### 1. Objectifs de l'Etude :

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Une meilleure connaissance scientifique des réalités des femmes migrantes vivant au Maroc et spécifiquement celles en situation de maternité hors mariage. A partir des récits des mamans migrantes, l'étude aspire à retracer le parcours de mobilité de ces femmes, leur vécu dans la société marocaine et dans les contextes de départ.

- Une compréhension de la diversité des contextes de départ et leurs influences sur la décision migratoire des femmes, sur les stratégies et les interactions sociales vécues par les mères migrantes tout le long de leur parcours, dans les pays de transits, et au cours de leur séjour au Maroc.

- Une identification des formes de violences, de stigmates et de discriminations subies par les mères migrantes et célibataires.

- Une analyse de l'impact des différentes formes de prise en charge développées par la société civile envers cette population et précisément le modèle de prise en charge adopté par 100% Mamans avec les mères migrantes et les mères célibataires marocaines.

- Une identification des pistes d'action de plaidoyer afin d'assurer un accès des femmes migrantes à leurs droits et à une vie digne, suggérer des améliorations des modèles de prises en charge associatives afin de mieux soutenir et accompagner les mamans migrantes dans leurs efforts de réappropriation de leur projet de vie et celle de leur famille.

**2. Démarche méthodologique :**

Notre compréhension du contexte de l'étude et des objectifs assignés à l'étude, nous projette vers la recherche de construction d'une (ou plusieurs) nouvelle-s narrations autour des mères célibataires migrantes en donnant la parole principalement aux femmes migrantes en situation d'enfantement hors mariage et aux intervenantes et acteurs impliqués dans la prise en charge associative de manière complémentaire.

En dépit de la taille réduite de l'échantillon observé lors de cette étude, la collecte de données en matière de types de voyage et parcours de migration a été éminemment abondante et diversifiée, même si un certain déterminisme du discours ambiant sur l'immigration persiste à construire des images figées et statiques sur les expériences du voyage et de la mobilité vécues par les migrants. Approcher la migration en la confinant dans ses aspects économiques et sécuritaires, ne peut que voiler ses réalités comme fait social humain.

Des témoignages recueillis de cette enquête, il en sort un schéma narratif qui consacre le caractère singulier de chaque entreprise de mobilité, et de chaque voyage migratoire. Les chemins, les rencontres et le capital social des femmes migrantes sont autant de variables qui façonnent cette expérience. Cependant, la personnalité, les choix et les stratégies des migrantes font que ces expériences soient vécues et narrées comme des fractions de biographie truffées de sens subjectifs.

Dans notre présente étude, les données recueillies à partir des récits et les expériences sociales des mères migrantes participant à l'enquête de terrain, ne s'apprêtent à aucune forme de quantification. Pas seulement à cause de la taille réduite de l'échantillon, mais essentiellement à cause de la singularité de chacune des expériences migratoires vécues par ces femmes.

L'approche méthodologique a été déployée d'une manière participative. En effet, une interaction soutenue entre l'équipe de recherche et l'équipe de l'association a été sans aucun doute le facteur probant à la réussite de cette étude. Notamment la capitalisation de l'expérience de l'association et le rôle de facilitation de prise de contact auprès des principales bénéficiaires de l'association et les acteurs interagissant dans l'écosystème de l'association. Par ailleurs, le récit institutionnel de 100% Mamans et les biographies individuelles de ses acteurs et intervenantes sont en elles-mêmes une source de connaissances et d'informations précieuse sur les parcours et la réalité des mères célibataires migrantes.

La dimension de recherche de notre démarche s'est centrée sur l'ensemble des formes de discriminations, de violences sexistes et de stigmates de type raciste qui traversent les parcours de vie des mères célibataires migrantes et les stratégies de survie que développent celles-ci pour se reconstruire, se réapproprier leurs identité et liens sociaux. La même interrogation porte également sur les interactions et rencontres qui construisent l'identité virtuelle du stigmate et qui permettent aussi la survie et la reconstruction à travers les liens du rejet et de solidarité.

Dans les sciences sociales, une attention particulière est accordée, en matière de méthode de collecte de données, à des sujets de recherche dits sensibles tels que la sexualité, le genre, la migration clandestine, le domaine du VIH/ SIDA, le milieu carcéral… Dans ce sens la catégorie « mères célibataires en situation de migration irrégulière » peut être considérée comme un terrain sensible et impactera

de ce fait le choix d'outils de collecte de données, leur conduite auprès du groupe cible et même l'analyse des données recueillies.

Dans la présente étude, nous allons privilégier l'approche qualitative qui constitue, à notre avis, un outil efficace pour une meilleure mise en œuvre de la démarche compréhensive, une meilleure immersion dans le sujet et une valorisation des récits et parcours de vie des mères célibataires migrantes et de leurs enfants nés hors mariage.

Afin de concrétiser cette approche intensive des données et cette démarche compréhensive des expériences de vies des mamans migrantes, le recours à la description intensive des expériences et des perceptions étaient indispensables à notre aspiration de contribuer à l'émergence de nouvelles narrations autour de la migration féminine et l'enfantement hors mariage au Maroc.

Grace à ces outils de la description intensive des données, nous avons pu construire des typifications de parcours, de perceptions, de stratégies et des catégories de sens sur l'horizon émancipateur de la migration féminine, sur l'état de la culture du racisme et de l'empathie au Maroc, sur l'impact des enjeux géopolitiques autour de la migration sur le vécu quotidien des femmes migrantes et leurs enfants subissant des vulnérabilité chroniques et multiforme, conséquences d'une exclusion du zone du droit.

**3. Techniques de collecte de données :**

L'approche qualitative choisie a été investie par les outils suivants : l'entretien semi- directif et le focus groupe. L'entretien semi-directif a eu pour rôle d'identifier les parcours de vie, les formes de discriminations et stratégies de survie à partir des interactions et rencontres vécues par les mères célibataires migrantes. Le focus groupe a été conçu pour construire le récit institutionnel de 100% Mamans, dégager les perceptions, les expériences individuelles et collectives des intervenantes et dirigeantes de l'association vis-à-vis des divers aspects de la discrimination institutionnelle et sociale envers les mères migrantes célibataires et leurs enfants, ainsi que les diverses problématiques liées à la prise en charge et le plaidoyer.

Environ 15 entretiens semi directifs et 4 focus groupe ont été réalisés dans le cadre de cette enquête. Le respect de saturation des données en réponse aux questions de recherche a été largement atteint en dépit des difficultés de rencontrer les mères célibataires migrantes non hébergées par l'association.

Les conditions relatives à la pandémie ont, à leur tour, dressé quelques embuches au niveau des déplacements de l'équipe de recherche, décalé quelques rendez- vous avec des profils spécifiques, néanmoins l'efficacité du personnel de 100% Mamans et leurs engagements ont permis d'aplanir tous ces obstacles.

Les entretiens et les focus groupes ont été conduits en respect total des conditions éthiques de ***la*** recherche en sciences sociales, qui garantit l'anonymat des identités des enquêtées et vérifie l'accord formel et déclaré par rapport au déroulé de l'entretien et des questions posées.

<u>L'entretien semi directif</u>

Établi sur la base d'un guide d'entretien construit autour des questions et hypothèses de recherche, (15) entretiens semi- directifs à dimension biographique ont été menés. La durée des entretiens a varié de 45min à 1h30.

Le guide d'entretien, à travers ses axes, a été élaboré dans le but d'identifier les différentes facettes de l'expérience biographique des femmes migrantes en situation de maternité hors mariage : les contextes de vies, les liens sociaux et normes, le projet migratoire, l'itinéraire de voyage, ses interactions et ses rencontres, le vécu social, économique et culturel au Maroc, les discriminations et les formes de solidarités, l'accouchement, le travail, la survie et le recours associatif. (S'ajoutent) les perceptions et attentes des mères célibataires migrantes, de leurs conditions de vie, de leur compréhension des situations et acteurs producteurs de la discrimination et du stigmate ainsi que les projets de mobilité et les stratégies de survie et de reconstruction des liens sociaux des mères migrantes avec elles-mêmes, avec leur(s) enfant(s), leur parenté et leur milieu de vie.

Focus groupe : dirigés selon un guide ouvert, ils ont été en nombre de 4. Les focus groupes ont été organisés avec les mères célibataires intervenantes recrutées par l'association, les assistantes et intervenantes impliquées dans les divers services de l'association, les dirigeants salariés et bénévoles de 100% Mamans. Ils ont aidé à la collecte des données relative au parcours institutionnel, aux différentes formes de prise en charge des mères migrantes et leurs enfants. Ils ont, de même, rendu possible l'accès aux informations en lien avec les stratégies institutionnelles et interactionnelles vis-à-vis de la migration et la maternité hors mariage. Leurs récits ont enrichi l'enquête par une vision de longue durée sur la réalité des mères célibataires migrantes et Marocaines à Tanger, les modes de recours chez elles et l'évolution des réactions sociales et institutionnelles à l'encontre de cette population. Ces témoignages ont contribué à mieux comprendre les résistances face à la discrimination et aux stigmates qui structurent le vécu des mamans célibataires migrantes.

Les focus groupe ont duré en moyenne entre 1h30min à 2h et se sont focalisés sur la collecte des informations verbales et non verbales. Le nombre des participantes et participants par focus est de 8 à 12 personnes (mamans intervenantes, assistantes et dirigeantes et dirigeants de l'association). Un nombre total de 25 enquêtées a été interviewé.

Le contact avec la population des mères célibataires et acteurs s'est effectué à Tanger à partir du réseau direct et indirect de l'association 100% Mamans. Vu la forte mobilité et le mouvement qui distinguent les parcours de vie des mamans migrantes, le groupe de l'enquête a incontestablement touché une population qui a vécu dans diverses régions du Maroc, qui provient de divers pays d'origine et présente une multitude de profils et de parcours.

A la fin de ce cadrage méthodologique, nous aimerions mentionner que le choix de présenter les témoignages précédés des identifiants et profils des participantes, émane de notre stratégie déjà annoncée qui consiste à donner vie aux témoignages et à valoriser ces narrations comme étant une partie des expériences de vie réelles de ces femmes. Les prénoms utilisés sont des prénoms de substitution qui garantissent l'anonymat. Les indicateurs mentionnés sont : l'âge, nombre d'enfant, niveau scolaire, métier, pays d'origine, date d'entrée au Maroc et appartenance cultuelle.

« Protection des droits des femmes en situation de vulnérabilité et de leurs enfants durant la crise du COVID19 à Tanger » (2020/PRYC/0951)

## PARTIE 1 : SITUATION AVANT MIGRATION - POURQUOI MIGRER

### I. SOCIOGRAPHIE DE L'ECHANTILLON :

1. **Age** :

L'âge des mères migrantes ayant pris part à la présente étude varie 15 et 46 ans avec une forte représentation des mères âgées entre 29 et 35 ans (10 sur 14 mères interviewées). Le fait migratoire chez les femmes touche essentiellement les jeunes ayant la vingtaine, en prenant ici en considération l'âge.

2. **Niveau de scolarité :**

Le niveau scolaire des mères migrantes se répartit ainsi : 2 non scolarisées, 3 mères migrantes ayant quitté l'école après le primaire, tandis que 5 mères migrantes ont un niveau secondaire. L'échantillon comporte aussi 2 participantes ayant achevé leur lycée, et 2 participantes ayant bien entamé leurs études universitaires. Le projet migratoire parait être adopté par des jeunes femmes ressortissantes de différents niveaux scolaires.

3. **Pays d'origine :**

Les mères migrantes ayant participé à la présente étude sont majoritairement originaires de l'Afrique de l'ouest francophone (1 Sénégalaises, 1 maroco-sénégalaise[5], 5 ivoiriennes, 3 Guinéennes – Conakry). L'Afrique centrale est représentée également par 2 camerounaises et 2 congolaises.

4. **Appartenances cultuelles :**

Les deux confessions religieuses représentées dans l'échantillon des mamans migrantes considéré sont l'Islam et le Christianisme. En effet, sur les 5 ivoiriennes interviewées, 3 sont de confession musulmane et deux sont chrétiennes. Les trois mamans guinéennes Conakry sont toutes musulmanes. Les deux mamans migrantes d'origine camerounaise, appartiennent à des confessions différentes : une musulmane et une chrétienne. Les deux mamans congolaises sont chrétiennes tandis que les deux participantes sénégalaises sont musulmanes, l'une d'elles est maroco sénégalaise.

5. **Rural- urbain :**

Les mamans migrantes sont issues de divers milieux ruraux et urbains : villages, petites villes et métropoles, avec une prédominance de l'origine urbaine.

6. **Moyen de mobilité :**

Les mamans migrantes rencontrées se sont déplacées de 2 manières : en avion pour les ressortissantes des pays dont l'accès au Maroc ne nécessite pas de visa (l'état Marocain n'exige pas de visa notamment pour les pays de l'Afrique de l'ouest comme le Sénégal, la Guinée et la Côte d'ivoire) ; à travers le désert, pour les ressortissantes des autres pays tels que le Cameroun et le RDC (Afrique Centrale).

---

[5] Le témoignage de la participante maroco-sénégalaise retrace un parcours migratoire atypique, et révèle qu'elle se considère comme migrante, et ayant plus d'affinité et appartenance à son identité sénégalaise (mère sénégalaise.

**7. Structures d'enfantement :**

Les mamans migrantes interviewées présentent une structure d'enfantement très différente de celle des mamans célibataires marocaines. La maternité multiple est prépondérante dans le groupe de mères célibataires considérées : elles ne sont que 6 parmi les 14 mères participantes à n'avoir qu'un seul enfant. Les 8 autres mamans ont entre 2 et 4 enfants. Ces enfants ont été conçus dans diverses situations relationnelles et matrimoniales allant de mariages légaux ou coutumiers, à des relations consentantes hors mariage. Chez certaines mères migrantes, les enfants sont issus de viols ou de forme de chantage sexuel lors du trajet migratoire.

**8. Occupations professionnelles :**

Les mères migrantes ayant pris part à cette étude ont des profils professionnels divergents :

- Profils sans métier défini et n'ayant exercé aucun travail dans leurs pays d'origine,
- Profils avec des métiers artisanaux appris et pratiqués souvent manuellement dans les pays d'origine et réinventés au Maroc ;
- Profils de commerçantes installées ou ambulantes,
- Profils administratifs.

A l'exception du profil administratif (peu représenté) qui va de pair avec un niveau de formation moyen à supérieur, les autres profils professionnels sont marqués par une grande instabilité due aux aléas sociétaux et économiques des pays d'origine des mères migrantes. Le projet migratoire s'initie dans un substrat de vulnérabilité économique et une aspiration d'amélioration du niveau de vie de la migrante (mère ou pas encore).

## II. SITUATION FAMILIALE AVANT MIGRATION :

**1. Structures - réseaux de parenté & prise en charge des enfants :**

Les récits des mères migrantes autour de leur vie avant la migration dressent une configuration multiple et complexe des liens sociaux et familiaux. Cette configuration comporte des structures polygamiques et nucléaires, ainsi que des pratiques matrimoniales endogamiques et exogamiques entre différentes ethnies et nationalités. Les cadres culturels et sociaux régulant ces liens familiaux se distinguent par une forte diversité des légitimités juridiques et coutumières mais aussi par un enfantement hors mariage fréquent. Les modes de vie familiaux décrits par les enquêtées se caractérisent par la prédominance des comportements procréatifs intenses et la prédominance des familles nombreuses.

Ce schéma multiple des structures de parenté constitue un lieu d'adoption et de prise en charge des enfants. Ainsi les enfants vivent un déplacement fréquent entre les unités des réseaux de parenté dans la situation de décès des parents, ou pour des besoins liés à la scolarité ou au travail.

**2. Polygamie dominante :**

Quoique seules cinq (5) mères migrantes de l'échantillon présentent des récits de vie familiale au sein d'unités polygamiques, la grande majorité des témoignages décrivent la scène matrimoniale des différentes sociétés africaines comme étant dominée par une forte présence des liens conjugaux et familiaux de type polygame et de structure étendue à forte fécondité. D'ailleurs, un nombre élevé des mères migrantes de l'échantillon ont vécu des situations polygamiques. Les témoignages nous permettent de constater que dans les cinq pays d'origines touchés par l'enquête, la polygamie est le résultat d'une grande flexibilité juridique due à la coexistence des codes normatifs laïcs et coutumiers et à une importante fécondité hors mariage qui se régularise à travers ces dispositifs polygamiques légaux et coutumiers. Néanmoins, ce modèle semble plus répandu dans les milieux ruraux, même s'il parait bien présent chez les classes moyennes et supérieures urbaines.

*Aminata*

*« Chez nous la majorité des hommes sont polygames, souvent l'homme a entre 3 et 4 femmes, rarement où je vois un homme épouse deux femmes uniquement, sinon un homme avec une seule femme c'est du jamais vu. »*

**3. Abandon de scolarité & travail précoce :**

Les mères migrantes s'accordent sur l'éducation reçue au sein de leur famille qui préparent les jeunes filles au mariage sans trop s'appesantir sur l'importance de la scolarité et à surtout se préparer au mariage. Aussi, elles affirment à l'unanimité avoir été contraintes/ incitées précocement à travailler dans les champs, au sein des entreprises paternelles ou dans des activités commerciales. En effet, les jeunes filles- futures candidates à la migration- appartenant aux groupements familiaux de type polygamique ont été incitées- selon des logiques d'apprentissage ou d'exploitation - à contribuer à l'économie familiale.

*Aminata :*

*« …Alors il n'y avait pas de moyens, aussi chez nous les parents apprennent à leurs filles de ne pas beaucoup fréquenter les écoles, mais plutôt de se marier. Par contre nos frères s'ils partent tous à l'école et régulièrement.*

*C'est comme ça chez nous, on a grandi comme ça, on mangeait tous au sol. On met nos repas dans les plateaux, les garçons mangent avec le papa, les filles avec leurs mamans, dans un grand salon on s'installe. Pour les 4 femmes de mon père y compris ma mère, ils n'ont jamais disputé jamais… »*

*Hasna, 31 ans, niveau baccalauréat, employée d'entreprise au pays, mère de 4 enfants 1 seul hors mariage, Côte d'ivoire, Abidjan, rural, musulmane, 2020*

*« Mon papa avait 4 femmes, j'ai beaucoup de frères et de sœurs, nous étions une famille heureuse… j'ai quitté l'école à l'âge de 16 ans, mon papa m'a obligé le mariage, parce que dans notre village lorsque le père demande quelque chose il ne faut jamais dire non, il faut l'écouter. Mon papa était un homme qui aimait beaucoup ses enfants, il était tout pour moi mon père, moi je l'aimais beaucoup et surtout et j'étais très chère pour lui, c'est pour cela je n'ai pas pu dire non. Moi je voulais terminer mes études, je voulais travailler aussi. Il sait me protéger et donc j'ai fait confiance en lui et j'ai accepté. C'était à l'âge de 16 ans, je me suis mariée à cet âge, je ne le connaissais pas mon mari, je ne l'ai même jamais vu, lui il était dans les trentaines. C'était un mariage traditionnel. »*

*Aicha, 15 ans, primaire, commerçante ambulante au pays, mère d'un enfant de 8 mois, Guinée Conakry ville Borke, rurale, musulmane, 2019*

*« Avant l'arrivée au Maroc j'ai quitté l'école j'ai quitté là-bas à cause d'une proposition de mariage, mon papa m'a obligée de me marier, et je ne voulais pas, j'ai refusé. Pour s'éloigner de cette situation j'ai quitté mon pays, quelqu'un m'a dit je vais t'aider pour quitter le pays, j'ai dit ok pas de problème. A l'âge de 13 ans, ils ont voulu me marier mais j'ai refusé, je ne voulais pas me marier à cette âge, j'ai préféré partir. »*

**4. Sécurité et vie sociale :**

La totalité des récits des mères migrantes s'inscrit dans une temporalité qui lie, d'une manière permanente, le parcours personnel à la vie sociale de la communauté et société d'origine. Nombreuses sont les mères migrantes qui ont émis un jugement négatif sur les changements sociaux des conditions de vie et des conjonctures sécuritaires, et spécialement des femmes. Le terme « insécurité » revient fréquemment dans les témoignages pour raconter les évènements vécus par les mères migrantes ou par leurs proches.

*Kamara, 27 ans, licence en marketing commerce, mère de 2 filles 9 ans et 3 ans, Cameroun, chrétienne, 2017*

*« Au sein de la maison il n'y avait pas de violence. La relation avec la fratrie et mes cousines était bien. Mais aujourd'hui à cause de la crise économique tout le monde cherche à être riche et à sacrifier plusieurs choses à cet effet, des histoires d'enfants qui sont kidnappés pour les sacrifier lors de rituel, ou les vendre dans un autre pays, Guinée Equatoriale, Centre Afrique, Gabon, pour 1 million ou 2 millions… Ou même violer des enfants de 2 ans ou faire ceci et cela… Tu as peur de confier ton enfant à quelqu'un. Les rues ne sont plus sécurisées comme avant. Maintenant t'es tout le temps en train de surveiller tes arrières. »*

**5. Familles nucléaires et précarité :**

Dans les villes, le modèle de la famille restreinte est sans surprise le modèle dominant chez la majorité des participantes. Quelques témoignages expliquent ce modèle par l'accès des parents à l'éducation et au salariat, tandis que d'autres le lient aux conditions d'habitat et la cherté de la vie qui freinent les choix polygamiques chez les hommes. Elles ajoutent que le phénomène de polygamie non co-habitante est bien présent dans les villes, ainsi que les relations hors mariage et les unions coutumières.

La famille nucléarisée et nombreuse peut aussi être synonyme de précarité et d'instabilité sociale. Le chômage des parents, la pauvreté et la carence en matière de protection sociale menacent en permanence l'existence de ces unités familiales et les exposent aux divers aléas économiques, sociales et parfois sécuritaires.

*Elia 19 ans, secondaire, un enfant, née à mali, guinée Conakry musulmane, 2019*

*« En Guinée quand tu n'as pas de moyens tu ne peux plus vivre, pour cette raison ma mère voyageait beaucoup et nous laissait avec notre père, il arrivait des moments où on avait pas la nourriture à la maison, on avait faim, ma mère non plus n'était pas à côté de nous, c'était difficile, des fois on avait pas l'argent pour payer le loyer ; et nous les enfants parfois nous travaillions, nous vendions de l'eau, c'était pour les européens, alors on sortait avec des bidons remplis de l'eau, ça nous rapportait un peu d'argent pour acheter des vêtements, d'ailleurs c'est d'où la raison pour laquelle j'ai arrêté les études ; je suis restée comme ça pour beaucoup d'années, la même situation. Ma sœur et moi essayions de se débrouiller, on sortait dans la route pour vendre de l'eau et des bonbons et on partageait l'argent avec notre père parfois.*

*Il faut aussi savoir que dans notre pays il n'y a pas la sécurité, il est arrivé que ma mère était agressée quand elle traversait les frontières pour son commerce, il y a aussi des agresseurs qui sont armés... »*

*Aminata 30 ans, primaire, esthéticienne, mère de 2 filles une au pays et une au Maroc, musulmane, Cameroun, 2018*

*« Mon père a eu un accident et est décédé. Non ce n'est pas un accident de route, c'est un bombardement dans un marché où mon père était parti pour vendre le coton en gros, il avait ses amis là-bas qui faisaient la même activité. Donc il était là pour faire une livraison à des personnes qui ont commandé et c'est arrivé l'attentat. Heureusement, Dieu merci qu'on a retrouvé son corps, il y a des gens dont on n'a pas pu trouver leur corps. Non pas dans notre ville qu'il y avait beaucoup d'attentats, c'est dans la ville où père allait travailler, c'est là où le commerce se passe*

*beaucoup, la retraite nous a été donnée par le gouvernement, c'était les mamans qui partageaient cette retraite, sinon si nous les enfants avions demandé cette retraite il devait y avoir des problèmes »*

**6. Appartenances ethniques & Relations entre les différentes ethnies :**

Plusieurs mères migrantes ayant participé à l'étude décrivent leur société comme un paysage ethnique diversifié où les relations entre citoyens du même pays sont codifiées selon des appartenance ethniques, avec ses probables conséquences sur la religion pratiquée et la langue- dialecte parlé. En effet, en dépit du caractère laïque de la majorité des pays africains notamment les cinq pays dont les mères migrantes sont originaires, le poids de la coutume incarnée essentiellement par l'appartenance ethnique, reste présent et affecte les choix et parcours de vie des individus.

*Meriam, 23 ans, niveau université, serveuse dans un restaurant au pays, mère d'une fille 2 mois, musulmane, Guinée Conakry, 2019*

*« Dans notre ethnie et qui est une ethnie musulmane, Ce n'est pas obligatoire pour les filles de se marier tôt, elle se marie quand elle veut. Il y a des différences entre les ethnies musulmanes et chrétiennes par exemple, chez les ethnies musulmanes, la fille doit obligatoirement être vierge et c'est toujours respecté alors que pour les ethnies chrétiennes ce n'est pas le cas, moi par contre je n'ai pas respecté cette tradition, car je ne suis pas mariée. »*

## III. NAISSANCE D'UN PROJET MIGRATOIRE : POURQUOI MIGRER

Dans la présente partie, nous allons décrire et tenter de typifier les différentes phases de ces expériences, en adoptant une approche spatiotemporelle qui scinde cette expérience migratoire en trois moments spéciaux pour ces femmes : un premier lié à la naissance du projet migratoire, un deuxième décrivant le voyage et ses péripéties et un troisième qui retrace la rencontre et les interactions lors de l'arrivé à destination.

**1. Naissance d'un projet migratoire : quelles conditions sociales ?**

Si le fait d'interroger les mobiles qui incitent les individus à s'engager dans un projet de migration, semble à première vue dans le contexte actuel, dissonant et sans grande utilité, les récits des participantes se sont avérés indéniablement révélateurs et diversifiés. Certes, réfléchir et préparer un projet migratoire ne peut en tout cas que traduire un désir et une volonté d'améliorer sa condition sociale. Quoique, la réalité actuelle des politiques d'enfermement et les restrictions de plus en plus drastique de la mobilité des personnes, restreignent grandement les possibilités d'explication de la décision de migrer en se référant uniquement aux raisons d'ordre socioéconomique, spécialement quand il s'agit de migration féminine, chez qui les risques de la mobilité irrégulière sont manifestement

plus périlleux. Qui sont-elles donc ? Et pour quelles raisons ont-elles choisi de se lancer dans l'aventure migratoire ?

Elles sont des travailleuses domestiques qui cherchent des conditions sociales meilleures et du travail mieux rétribué. Elles sont aussi des jeunes filles qui désirent jouir des droits dont bénéficient les femmes en Europe, poursuivre leurs études et soutenir leur famille. Elles sont des femmes mariées et divorcées qui veulent fuir loin de leur mari (ou ex mari) violent et persécuteur. Elles sont aussi des mineures qui quittent le pays pour éviter un mariage forcé imposé par leurs parents ou leur famille. Elles sont des orphelines de guerre qui ont été contraintes de devenir des travailleuses de sexe qui cherchent à immigrer pour fuir la guerre, le viol répétitif et la traite, dans le but de se réapproprier leur vie et leur corps. Elles sont aussi des mères qui veulent travailler ailleurs pour garantir un avenir meilleur pour leurs enfants restés au pays, mais aussi pour des raisons de maladie d'un de leurs enfants non soignable au pays. Elles sont en grande partie des femmes mariées, divorcées, ou célibataires, qui ont eu des grossesses hors mariage et qui ne veulent pas affronter leurs parents ; famille, communauté et parfois même leur partenaire.

Quoiqu'une bonne partie des participantes tend à corroborer l'aspect personnel et individuel de la décision migratoire, la naissance du projet migratoire ne peut être que le résultat d'une culture et d'un entendement collectif qui perçoit le départ comme l'ultime remède au processus chronique de dégradation des conditions de vie au pays d'origine. Les récits des amis et proches qui sont parvenus à traverser les frontières et qui ont réussi ou semblent l'être, alimentent le rêve et légitiment l'aventure. Il est plus que tout, la conséquence d'un éventuel réflexe anthropologique enraciné dans la nature humaine, qui consiste à braver toutes formes d'enfermement et à ouvrir des chemins de passage chaque fois que d'autres se ferment.

## 2. Pourquoi migrer : Quelques témoignages

### 1. *Migrer en famille, pour la famille, ou loin de la famille :*

Comme toute société, la famille a toujours été l'espace des socialisations sécurisées, le lieu des collaborations les plus intenses et d'initiatives communes visant l'amélioration des conditions de vie de ses membres. Pourtant, l'espace familial peut, de même, cultiver les violences et les maltraitances qui peuvent s'avérer les plus destructrices des vies de ses membres les plus vulnérables, notamment pour les femmes et les enfants.

Elia, 19 ans, de Guinée Conakry, et son papa, est un exemple de ce projet familial commun qui porte le rêve d'une famille qui après avoir essayé la migration intercontinentale sans succès, tente sa chance dans l'autre direction dans le but de libérer les siens d'une misère structurelle et chronique.

*« Mon père avait acheté un billet d'avion et on est venu au Maroc. Il n'y a pas de visa entre les deux pays, Guinée et Maroc, on a fait le passeport ça n'était pas trop cher je pense, je ne sais pas les coûts . Nous avons laissé ma mère avec mes frères*

*là-bas ; c'est un grand frère à mon père qui nous a donné l'argent de ce voyage. Notre projet était d'aller en Espagne »*

Aminata 30 ans, du Cameroun, fait partie des femmes migrantes qui entament le projet d'immigration poussées par leurs ambitions personnelles, mais aussi pour faire vivre leur famille et sauver leurs proches de la précarité et des misères.

*« J'ai fait trois ans pour décider d'immigrer. Mes revenus de mon travail comme coiffeuse n'étaient pas suffisants. Même si je gagnais de l'argent, j'ai pensé à l'immigration, parce que j'ai une famille. J'ai des grandes sœurs, et une de mes sœurs avait perdu son mari au Gabon, et avait 8 enfants. Elle était partie chez ma maman, et donc elle avait besoin d'argent pour manger et pour vivre. Il faut aider la famille, surtout que nous n'avons personne ».*

Cependant, nombreuses sont les femmes qui ont été contraintes de migrer par la violence d'un ou de plusieurs des membres de leur famille. Hasna 31 ans, de Côte d'Ivoire, est une maman divorcée avec 4 enfants, dont un enfant né hors mariage qu'elle a choisi de garder à l'insu de sa famille. L'enfantement hors mariage constitue dans ce cas précis le motif principal de migration.

*« Il n'y avait que mon frère et ma sœur qui connaissaient. Ils se sont battus d'ailleurs pour récolter de l'argent pour moi. Et bien sûr le père biologique se retirait toujours. C'est de ce fait que l'idée d'immigration est venue. D'ailleurs cette idée je l'avais depuis que j'étais enceinte de cinq mois, et j'avais directement l'idée de venir au Maroc. Je suis venue par avion, pas de visa, j'avais en tête l'idée d'accoucher au Maroc et puis rechercher un travail pour devenir une femme indépendante, parce que si tu travailles on te respecte. Je voulais oublier mon passé, fuir mon ex et me libérer ».*

Une dernière expérience de maman qui se lance dans l'aventure migratoire pour une raison autre que sa propre personne. Sara, 46 ans, de RDC a commencé son périple migratoire en 2015 afin de soigner son enfant malade.

*« J'ai pensé à ça parce que mon fils a grandi avec sa maladie de la peau. Il était mal à l'aise même à l'école avec la famille, au quartier, il n'était pas à l'aise. Les gens traitent mon fils d'une manière malheureuse. C'est pour ça que j'ai décidé de partir avec mon fils. J'ai laissé mon mari et mes 3 enfants. Mon mari savait que je voudrais partir, il était d'accord. Tout ça pour sauver la vie des enfants. J'ai décidé de voyager pour trouver une solution à mon enfant, j'ai quitté mon pays en 2015, et en 2018 je suis entrée au Maroc. »*

2. *Migrer pour fuir la guerre et le travail de sexe :*

Cristelle, 35 ans, de RDC, nous présente une autre facette de cette mobilité de survivance, ou seul le départ du pays semble fournir de l'espérance à une vie digne et sans violence.

*« On n'avait pas le contrôle sur nos corps. C'est elle qui gère tout. Elle gère même l'argent pour nous faire sortir du pays. C'est un réseau organisé, il y a la prostitution pour ramasser de l'argent et payer pour sortir du pays. Pour moi, ce n'est pas elle qui m'a aidé à venir au Maroc. Elle n'a pas tenu sa promesse. C'est pour ça, on est relevé contre cette femme. On était quatre filles, on est venue d'abord au centre d'Afrique. C'est là où on a commencé…….*

3. *Pays de destination : Maroc ou Europe*

Si la majorité des femmes migrantes interviewées déclarent cibler l'Europe comme destination, nombreuses sont celles qui déclarent avoir choisi le Maroc comme point d'arrivée dès la naissance de leurs idées de migration. Il semble que la première destination se manifeste essentiellement chez les mieux scolarisées et les plus jeunes. Tandis que la deuxième stratégie se révèle surtout chez les plus âgées et les moins scolarisées. Viser l'Europe comme destination n'est pas seulement une question de volonté ou de désir, mais surtout une histoire de capacités et de compétences. Les ambitions individuelles ne sont pas exclusivement le fruit des fantasmes personnels, mais aussi la conséquence de nos aptitudes et notre capital culturel et matériel.

Au Maroc, même avant l'avènement de la nouvelle politique migratoire, quelques pistes d'accès à l'emploi se sont de plus en plus ouvertes vers les migrants. Le marché du travail domestique est une des principales activités économiques qui attire de plus en plus de femmes migrantes. Nous aurons l'occasion d'en discuter les conditions à partir des expériences recueillies auprès des participantes à cette étude.

En somme, nous sommes devant des femmes migrantes qui ont opté pour l'Europe comme destination, qui persistent dans leur choix et accumulent les tentatives de traversée. Un deuxième groupe finit par rectifier son projet pour décider de s'installer au Maroc et essayer d'améliorer sa condition. Un troisième groupe de mères migrantes qui depuis la naissance de leur projet migratoires n'avait pas de plan de traverser vers l'Europe. Fatoumata, 35 ans, Sénégal fait partie de ce dernier groupe.

*« Ma tante m'a donné l'argent pour venir au Maroc pour l'immigration. C'est l'idée de ma tante et moi aussi j'avais cette idée. Alors je suis venue au Maroc, je n'ai pas eu l'idée d'immigrer, je n'ai pas de projet, je n'ai pas de contact, et je ne trouve personne pour m'expliquer. Je ne veux pas quitter le Maroc. L'Europe demande un voyage qui n'est pas facile. »*

## PARTIE 2 : LE VOYAGE MIGRATOIRE : LIEUX ET RENCONTRES

Pour des raisons de généralisation et de typification des résultats de l'enquête, nous procèderons dans ce paragraphe par une construction approximative des modèles de voyage migratoire, en nous appuyant sur des catégories comme : les lieux, les rencontres, et les interactions.

Etant défini par le type d'accords reliant les pays d'origines des migrants et le/les pays de destinations ou de transit, ainsi que par la nature des frontières et le niveau de tolérance des Etats avec l'immigration irrégulière, le choix des stratégies de voyage reste déterminé par les modalités d'accès et le contexte des routes migratoires qui sont en perpétuelle reconfiguration.

En effet, trois parmi les cinq pays d'origine touchés par l'étude ont des accords de libre circulation des personnes avec le Maroc. A savoir, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Guinée Conakry. Tandis que les pays comme le Cameroun et le RDC ne sont liés par aucun accord de ce genre avec le Maroc. A cet effet, nous avons relevé des entrées légales au Maroc de la part des femmes migrantes venant du premier groupe de pays et des rentrées irrégulières venant des migrantes du deuxième groupe. Les migrantes originaires de la Guinée sont réparties entre les deux groupes. Nous allons donc analyser l'expérience de voyage et le contexte des arrivées, à partir des deux chemins, terrestre et aérien.

## I. LA TRAVERSEE TERRESTRE VIA LE DESERT :

### 1. Des chemins et des frontières : la traversée par la route :

Le tracé du chemin reste approximativement identique chez toutes les femmes migrantes qui se sont retrouvées en route pour concrétiser leur projet de migration. La différence réside dans le pays de départ qui rallonge ou réduit le nombre des frontières traversées. Les accords de libre circulation entre les états de la CEDAO facilitent amplement cette première étape de la traversée migratoire.

Kamara 27 ans, Cameroun, décrit le trajet en précisant qu'après le départ du Cameroun, le groupe s'arrête au Nigeria, puis au Niger, puis dans le désert du Sahara, à savoir le Mali et le Niger, les migrants se retrouvent en Algérie. D'après le même témoignage :

*« Il n'existe aucune contrainte avant l'étape du désert, en dépit de la présence des policiers. A un certain moment, on trouve Boko Haram, puis avec la police frontalière on vous fouille... jusqu'au Niger c'est là où ça commence, il y a plusieurs transports, du Cameroun au Niger 2 transports, Nigeria au Niger 2 ou 3 transports. Avec le passeur on prend un transporteur jusqu'aux frontières, puis on marche en évitant les barrages. »*

À partir du Niger, le voyage devient une réelle aventure où la survie et le mot péril prennent tout leur sens. « Zinaya » et « Tamenrasset » constituent deux étapes cruciales dans cette traversée. Ce sont des lieux de ralliement et les carrefours du trafic. Parmi les enquêtées, certaines migrantes ont fait à pied toute la partie « désert ». Tandis que les autres se rappellent avoir pu alterner les longues marches avec des trajets en voiture. Aminata 30 ans, Cameroun, nous confie une réalité semblable :

*« J'ai eu beaucoup de chocs en route, j'ai traversé en marche, avec le passeur, on lui a donné 500 euros. Il y a toujours des soucis dans tous les pays, surtout en rentrant au Niger. Pas de bus, toujours la marche, au bus on va t'arrêter directement. » Elle ajoute en se remémorant les traumatismes vécus sur la route : « Bien sûr, on te tape, on t'agresse, on appelle ta famille pour envoyer de l'argent sinon on te tue. »*

**2. Les acteurs de la traversée : un trafic bien rodé :**

Afin d'effectuer le voyage migratoire terrestre, Kamara a donné l'équivalent de 500 euros à la dame, une passeuse- intermédiaire, avec qui elle a voyagé jusqu'à l'Algérie. Cet acteur du voyage négocie et paye les transporteurs, les frais de l'alimentation. A l'arrivée à Zinaya, les passeurs conduisent les migrants vers des maisons pour se reposer, et surtout, pour s'assurer s'ils vont pouvoir continuer ou quitter.

*« C'est tout un réseau. Ce sont des touareg qui font ça, le seul africain c'est celui qui vous prend la main et montre la route... »* témoigne Kamara.

D'autres migrantes décrivent cette traversée en évoquant des expériences légèrement différentes, tout en confirmant son déroulé général. Les groupes formés par les passeurs peuvent dépasser le nombre de 50 candidats à l'immigration. Ce sont des groupes qui n'ont pas de recours aux moyens de transport et traversent tout le désert en marchant, avec des risques de décès en raison de la soif ou autres.

Chez d'autres femmes migrantes les choses peuvent se passer différemment. Cristelle, 35 ans, de RDC, qui était travailleuse de sexe pour pouvoir traverser avait la promesse de la dame qui s'occupait du réseau de prostitution de les aider elle et ses copines à réaliser leur projet de migration.

*« Le projet de migration était préparé dès le départ avec la femme, elle nous a promis les passeports, mais elle n'a rien fait pour nous. Donc on a quitté le pays juste avec la carte nationale, mais cette carte permet la circulation juste à l'intérieur du pays, on n'avait ni passeport, ni argent. On a fait le déplacement au centre d'Afrique pour se prostituer, encore pour survivre et pour franchir les frontières, on n'avait pas le choix, on paye tout à travers nos corps/prostitution (vivre, avoir les papiers, voyager). Nous étions quatre filles, mais il y avait beaucoup d'autres, on a constitué, je dirai des "chaînes mamans", à l'époque, elles faisaient le même travail. »*

Le corps remplace les papiers et les passeurs. C'est loin d'être uniquement un commerce de la mobilité, c'est un commerce qui grave son empreinte sur le corps, la mémoire et le rêve des femmes et hommes qui n'ont que ce corps comme monnaie à échanger contre un avenir incertain.

**3. Voyage migratoire : Violences et Chaos**

A partir du Niger, l'enfer commence pour les migrantes, où toutes les formes de risques deviennent envisageables. Franchir des zones de non droit, où la migration irrégulière, les trafics en tout genre et les conflits armés, constituent les principales activités économiques de ces régions, expose les migrantes et les migrants à toute forme d'abus et d'agressions.

En effet, à chaque carrefour, des nouvelles demandes de paiement jaillissent de la part des passeurs ainsi que des requêtes de rapports sexuels. Les moins âgées sont en bonne partie les plus convoitées.

*« Le viol est toujours là !!. En fait, les violeurs sont les passeurs eux-mêmes. On viole même les hommes. »*

Le danger survint aussi quand des groupes armés se déploient dans la région. Ils font subir aux femmes les mêmes calvaires et violences. Aminata a vécu cette expérience et nous rapporte que *« les terroristes se trouvent dans la route, on vous fait descendre si vous êtes en voiture, si vous êtes à pieds, ils vous font assoir. Ils font un cercle autour de vous, et prennent tout l'argent... C'est entre le Niger et l'Algérie. »*

La rançon :

L'arrivée à Tamanrasset ne sous-entend nullement la fin des difficultés pour les femmes migrantes. Elles peuvent être victime d'actes d'escroquerie, sous forme de rapt et de chantage à destination des familles du pays d'origine. En effet, les réseaux de passeurs et de trafics des êtres humains qui se sont engagés initialement avec les migrantes pour les conduire à la destination promise, se rétractent et demandent d'avantage d'argent et les obligent à appeler leur famille pour leur envoyer de nouvelles sommes.

Kamara nous raconte son expérience de rançon avec les passeurs et leur réseau à leur entrée en Algérie : « A Tamrasat on vous emmène dans une maison, on ne vous laisse pas sortir, on vous apporte du lait, du jus tout. Une seule personne fait les achats. On dit par exemple : tu as une tête de 300 euros, si tu n'as pas de l'argent et si ta famille ne paie pas, tu vas rester chez une famille pour 6 mois, puisque tu ne peux pas rester avec eux, ils vous vendent. Pour les filles, ils les vendent pour la prostitution ou comme femme de ménage. Les hommes sont vendus aussi à des femmes. »

## II. VOYAGE AERIEN & REALITE MIGRATOIRE AU MAROC :

### 1. Voyage migratoire par voie aérienne :

Pour les migrantes originaires du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et une partie des migrantes guinéennes, le voyage s'effectue en avion et l'entrée au Maroc par l'aéroport de Casablanca, tandis que les autres migrantes provenant des autres pays ont besoin de visa pour accéder au Maroc. De plus, les candidates à la migration doivent couvrir les frais de transfert aérien et réserver dans certains cas des budgets supplémentaires pour des passeurs et des trafiquants qui leur promettent de faciliter la rentrée et l'installation à Casablanca.

Si l'entrée légale semble moins dangereuse, elle n'en est pas moins onéreuse et entourée de risques de vol et d'agression. D'après les témoignages des femmes migrantes qui sont entrées par l'aéroport de Casablanca, elles ont été en majorité victimes d'escroqueries de la part de passeurs ou d'autres migrants. Elles sont nombreuses à avoir payé pour être hébergées dans des maisons remplies par un grand nombre de nouveaux migrants et se rendent compte après que l'organisateur de cet accueil disparait avec l'argent, parfois en confisquant des téléphones et des objets de valeur.

La vulnérabilité généralisée de la situation migratoire irrégulière génère un climat de non confiance, ou les nouvelles migrantes sont en permanence exposées aux divers actes de prédation. Les potentialités scolaires et professionnelles mais également le capital social des migrantes semblent

faire la différence. Ainsi, on peut facilement déduire que les migrantes les plus vulnérables dans leurs pays d'origines sont aussi les plus vulnérables dans les pays d'accueil et de transit. Elles sont les plus susceptibles de se retrouver entre les mains de trafiquants en tout genre. Tandis que les migrantes les mieux outillées semblent plus efficaces dans la planification et la préparation des différentes étapes du parcours migratoire. Néanmoins, la réalité migratoire est toujours porteuse d'imprévus et de contraintes nouvelles.

## 2. Mobilité intra- Maroc : Des lieux et des destins

Pour un-e migrant-e, l'arrivée au Maroc ne constitue pas une fin du parcours, mais le début d'une mobilité continuelle. Entre celles qui s'attachent à leur projet de traverser la Méditerranée vers l'Europe et celles qui se contentent de chercher un avenir au Maroc, des mobilités et des formes d'errances choisies ou imposées s'observent. Toutes les mères migrantes interrogées ont vécu des déplacements entre les villes et les zones frontalières suivant leurs aléas et leurs stratégies.

### 2-1- Des lieux et des villes :

Quoique l'enquête effectuée dans le cadre de cette étude soit essentiellement focalisée sur Tanger comme terrain d'observation de la réalité des mères célibataires migrantes, toutes les participantes ont eu des expériences de vie dans d'autres villes. Cependant, Tanger demeure une destination et un espace de vie préférentiel chez la plupart d'entre elles. Sa proximité avec l'Europe et les couloirs de migration irrégulière, ainsi que son dynamisme économique et les opportunités d'emploi qu'elle offre, en plus de la présence d'un réseau associatif qui propose diverses formes de services et soutiens aux migrant-e-s, sont autant des facteurs qui ont faits de Tanger une ville extrêmement attrayante pour tous types de profils migrants. Les conditions difficiles de survie et l'errance perpétuelle entre les appartements, le séjour en forêt et dans la rue, à cause des rafles et des campagnes de déportation vers d'autres villes, n'empêchent pas les migrant-e-s de faire des allers retours vers Tanger.

Christiane 32 ans, Côte d'Ivoire, est une des mamans qui se sont retrouvées attachées à la ville de Tanger : *« Alors j'ai laissé ma famille et tout le monde, et je suis venue. J'ai été accueillie par ma sœur et je suis restée avec elle pour pas longtemps, trois mois uniquement. C'est comme ça que ça a marché, déjà elle était partie à Agadir, et moi je suis restée ici à Tanger., elle m'a déjà demandé de partir avec elle, mais j'ai refusé. Je ne voulais pas quitter Tanger, je me sentais bien ici. C'est la première ville où je suis venue, donc je n'ai pas voulu. »*

Fatoumata 35 ans, Sénégal, témoigne : *« après mon Arrivée au Maroc, j'ai vécu entre Casablanca, Rabat et Tanger. Je n'avais pas de problèmes avec les marocains, mais la police si. Une fois ils m'ont emmené au commissariat. Ils ne voulaient pas que je fasse le Salam, on m'a dit de quitter le Maroc mais je n'ai pas quitté. A Tanger je gagnais mieux l'argent qu'à Rabat. Maintenant ça fait 8 mois que je suis à Tanger, je n'ai jamais travaillé, je ne fais que le Salam (mendicité) dans la rue. »*

D'autres femmes migrantes interviewées ont vécu un moment de leur parcours à Rabat et Salé pour les mêmes raisons et surtout pour se reposer et prendre des forces après des tentatives de traversées

échouées. Rabat est aussi une ville qui procure un peu de stabilité et d'assistance sociale et juridique assurée par les diverses ONG et les associations qui opèrent dans la capitale.

Les villes du sud du Maroc comme Dakhla et Agadir sont des destinations ou plusieurs mères migrantes ont vécu une période de leur séjour au Maroc. Les témoignages des migrantes confirment qu'une grande tolérance envers les migrant-e-s y règne et un accès à l'emploi dans les usines de poissons est moyennement disponible.

2-2- La forêt :

Comme dans tous les pays de destination et de transit migratoire, face aux frontières clôturées et emmurées, des camps de survie voient le jour. Les migrant-e-s et les réfugiés occupent et aménagent des lieux dans et au bord des grandes villes et dans les forêts qui sont en proximité avec les routes migratoires. Ces camps de fortune finissent par être démantelés par les autorités, mais quelques-uns bénéficient d'une certaine tolérance, qui s'inscrit dans la logique de la gestion sécuritaire et politique des dynamiques migratoires irrégulières. Au Maroc, seuls les camps de migrants occupant les forêts du nord ont pu résister aux actes de démantèlements successifs. L'existence de ces camps est le résultat de cette caractéristique anthropologique des humains à collaborer pour survivre. En s'auto organisant suivant les affinités et les intérêts, les candidats à l'immigration construisent des lieux d'hébergement moins onéreux que vivre dans les villes, plus au moins protégés des intempéries et un espace de circulation d'information et préparation de projets migratoires collectifs ou individuels. D'après les témoignages des mamans migrantes consultées et ceux d'acteurs associatifs travaillants auprès des populations migrantes qui occupent ces forêts, cette population ne se compose pas uniquement de candidats à la traversée par la mer, mais aussi des migrants individus, familles ou groupes communautaires et réseaux d'amis de la route, qui n'ont pas accès à des moyens pouvant permettre de supporter la cherté de la vie en ville. C'est aussi un lieu de résidence temporaire pour les nouveaux venus, les victimes de déportation et celles et ceux qui ont perdu leur emploi ou leurs économies. Ces mêmes lieux sont les terrains de manœuvres privilégiés de tous types de trafiquants, passeurs ; trafiquants de migrants ; et mêmes des réseaux de traite des êtres humains. Ce sont des lieux de haut niveau de risque pour les femmes et mineurs non accompagnés.

Il s'avère que le nombre des participantes qui ont vécu ou fréquenté la forêt, est loin d'être important. Plusieurs d'entre elles ne se sentent pas concernées par l'aventure en forêt, à l'exception des migrantes arrivées au Maroc par la frontière algérienne, qui déclarent que le point de chute était Nador :

*« Quand nous sommes arrivées à la forêt Gourougou, c'est déjà le Maroc pour nous. »,* nous annonce Cristelle.

**3. Le projet migratoire, et La traversée vers l'Europe :**

Paradoxalement, uniquement trois mères migrantes ont déclaré avoir tenté de traverser la Méditerranée, ou s'être engagées dans la préparation du voyage. Les autres se rangent dans la catégorie des porteuses de projets de traversée en Europe, mais ne se sentent pas prêtes à se lancer dans l'aventure. Le manque de moyens suite à la perte des économies à cause des arnaques des passeurs et des soi-disant hébergeurs, mais surtout à cause de la grossesse et l'arrivée du bébé qui

métamorphosent l'ensemble du projet migratoire de ces femmes. Toutefois, il semble bien que se sont spécialement les femmes migrantes les plus scolarisées qui s'attachent le plus au rêve de traverser. Elles peuvent le reporter à cause de l'enfantement, ou l'absence de ressources financières pour payer cette traversée.

Meriem 23 ans, Guinée Conakry, témoigne qu'elle n'avait fait qu'une seule tentative d'immigration et ça n'a pas marché. Ils étaient du nombre de 53 candidats dans l'embarquement. La mer était calme, mais une fois montés, les brigades marocaines sont arrivées. Meriem s'interroge s'ils n'étaient pas alertés. Ils les ont emmenés au commissariat puis ils les ont libérés dans le sud du Maroc. Meriem nous confie qu'elle et les migrants qui étaient avec elle dans le bus, sont tous retournés chez le même passeur qui devait les faire voyager. Ils ont continué à habiter dans la forêt, vivant du salam près des mosquées comme avant.

Meriem s'en est sortie transformée de cette expérience, malgré sa courte durée. Après cette tentative, elle a décidé de ne plus refaire la même aventure. *« Concernant mon projet migratoire, je ne veux plus passer par la mer, parce que maintenant j'ai un bébé. Je ne veux plus prendre ce risque. Je sais comment la mer est très dangereuse. J'avais tenté la première fois toute seule même si on n'est pas allé trop loin, mais je sais que la mer est très dangereuse pour un bébé. Moi je ne compte plus le faire. Je compte travailler ici ramasser de l'argent et retourner chez moi ».* L'enfantement et l'embarquement raté ont poussé Meriem à revoir son projet migratoire. Dans cette nouvelle configuration le Maroc devient le lieu de sa quête d'intégration, avec un nouvel horizon du retour au pays qui se dessine.

Par ailleurs, pour une partie des mères migrantes, nous retrouvons une logique et des stratégies migratoires non rectilignes, selon les opportunités qui se présentent. Aminata 30 ans, Cameroun, fait partie de ces migrantes qui misaient sur une chance d'intégration socio-économique au Maroc :

*« pour mon projet de migration, c'était d'abord venir au Maroc, et chercher des opportunités. Mais si ça ne marche pas, je continuerai. Non, l'Europe n'était pas ma priorité, parce que déjà pour venir au Maroc c'était difficile, très difficile. »*

L'enquête révèle aussi la présence de projets migratoires qui ciblaient le Maroc comme destination finale. Ce sont des choix qui apparaissent surtout chez les mamans originaires des pays exemptés du visa avec le Maroc, qui ont de la famille et des enfants au pays et celles le moins scolarisées. La nouvelle politique migratoire annoncée par le Maroc a, elle aussi, contribué à l'existence de ce mouvement. Néanmoins, ces mêmes porteuses de projets migratoires visant le Maroc sont potentiellement susceptibles de subir des transformations de stratégie. Des participantes ont affirmé qu'elles ne pensaient guerre à la migration vers l'Europe et qu'elles voulaient travailler et vivre dignement au Maroc, mais les expériences de discrimination et de mépris qu'elles ont vécues, les ont transformées et poussées à réfléchir sérieusement à la migration vers l'Europe.

## III. RENCONTRE AVEC LE PARTENAIRE DANS LE CONTEXTE MIGRATOIRE

### 1. Types des rencontres avec les partenaires :

Les conséquences du croisement de l'extrême vulnérabilité et de la mobilité migratoire sans ressource se font rapidement observer chez les femmes migrantes. Des rencontres et des cohabitations de survie avec des partenaires vivants les mêmes conditions d'instabilité, amenant à une sexualité non protégée, ne peut qu'enfoncer les femmes dans une multitude de grossesses non désirées. Ces grossesses transforment le vécu et le projet de ces migrantes et limitent leur possibilité d'agir et de se prendre en charge.

Fatoumata, 35 ans, mère célibataire de 3 enfants, non scolarisée, sans métier, Sénégal, rural, musulmane, 2016.

*" Pendant ces huit mois, j'ai rencontré un Sénégalais avec qui je suis restée six mois, on a eu 1 enfant. [A] la troisième fille, il ne m'a pas demandé le mariage. Je ne voulais pas avoir des enfants, mais je ne savais pas quoi faire. Je ne savais pas qu'il faut prendre des pilules, je ne sais rien. [Elle rit, elle se sent intimidée.] Mon copain m'a quitté maintenant je ne sais pas où il est, il est parti Je ne sais pas où. Mon premier enfant je l'ai eu au Sénégal, la deuxième fille en Guinée, et la troisième à Tanger"*

Comme toute société, les activités parallèles à la vie scolaire constituent un espace de rencontres privilégiées des jeunes. Ces rencontres sont régulées par l'appartenance de ces jeunes aux divers ethnies et confessions.

Kamara 27 ans, mère de 2 filles (9 ans et 3 ans, Licence en marketing commerce Cameroun, chrétienne 2017.

*"En ce temps-là, j'habitais toujours avec mes parents. On se voyait moi et mon copain de temps en temps, on s'appelait. Lui il habitait tout seul, et travaillait dans le domaine privé en tant qu'employé. On s'est rencontré lors d'une piscine party avec des camarades pour célébrer l'obtention de mon brevet. Les couples sont vus comme quelque chose de normal, on peut louer sans problèmes le même espace. Chez les musulmans du Cameroun, c'est un peu plus compliqué, elle doit être mariée. "*

Les rencontres amoureuses en situation de migration sont en grande partie affectées par la réalité migratoire. Ce sont des rencontres qui permettent un semblant de vie normale aux jeunes migrants qui ont vitalement besoin de liens sociaux affectifs pour pouvoir affronter les aléas et les formes de vulnérabilité multiples qui ne cessent de compliquer le quotidien des migrants sans papier. Seulement, la réalité affecte profondément ces relations, déjà marquées par l'instabilité sociale et la perturbation des repères spatiaux et par l'incertitude chronique qui habite toute mobilité migratoire irrégulière. La femme migrante se trouve plus touchée par cette incertitude, puisqu'elle assume la grande part de la responsabilité de l'enfantement résultant de ces rencontres et de ces relations. Les rafles policières, les changements fréquents de domicile et les déplacements entre les villes et la forêt privent ces relations d'ancrage territorial favorable à des liens affectifs durables.

« Protection des droits des femmes en situation de vulnérabilité et de leurs enfants durant la crise du COVID19 à Tanger » (2020/PRYC/0951)

Christiane 32 ans, secondaire, commerçante, mère d'un enfant 1 an 6 mois née hors mariage, Côte d'Ivoire, Abidjan, victime de violence, chrétienne, 2015

*" Quand je suis venue au Maroc, j'ai eu deux relations avec deux hommes. Un Camerounais et un Togolais, c'est avec le Togolais que j'ai eu cet enfant. Avec le Togolais, on a passé 4 ans. Au début, nous n'étions pas ensemble. Lui vivait chez lui et moi, je vivais chez moi. On est devenu ensemble en 2018, mais ça n'a pas duré, à cause de la police. Quand on a déménagé ensemble, la police nous a refoulé, et sommes partis à Casa, et c'est là où j'ai appris ma grossesse. J'ai laissé tomber tout à Tanger, mais j'y suis revenue au mois de Janvier de l'année passée. Il a fallu que je revienne. C'est en 2020 que j'ai connu la grossesse. Le papa était d'accord pour cela, il est à présent d'accord, il appelle au téléphone, non, il n'est pas avec moi. Donc ça va, on se voit mais on ne vit pas ensemble. Lui aussi il a une situation financière difficile, il fait de la cordonnerie, il a le même âge que moi. Et il n'a pas de papier. Moi aussi je n'ai que mon passeport. J'avais fait la demande de carte de séjour en 2016, j'ai reçu l'avis favorable mais après je l'ai perdue quand la police était venue. Je n'ai pas pu la retrouver. Je n'ai pas pu la refaire car j'avais perdu mon passeport aussi. Maintenant je n'ai qu'une copie de mon passeport."*

Le voyage migratoire est en lui-même le lieu de ces rencontres et relations de survie. Les femmes migrantes se trouvent, dans certaines situations, contraintes d'accepter des relations non consenties en contrepartie de la traversée, ou juste pour sécuriser le voyage et arriver à bord. En plus de leurs séquelles psychologiques et physiques, ces relations imposées finissent, dans la plupart des cas, vues les conditions de migration clandestine, par engendrer des grossesses non désirées qui décuplent la vulnérabilité des femmes migrantes et les exposent à d'avantage d'abus.

Cristelle 35 ans, niveau baccalauréat, mère de 3 enfants né au Maroc, chrétienne, Congo Kinshasa, 2012

*" On est resté à Nador ils ont dit qu'il faut avoir un passeur qui connait le chemin pour traverser la forêt et que le passeur me prend pour sa femme durant ce chemin. C'est ce que j'ai fait avec un passeur et c'est là où je suis tombée enceinte de ma première fille "*

D'autres rencontres peuvent se présenter comme un salut temporaire accordant un moment de répit à la maman migrante et lui permettent de reconquérir un peu d'énergie et de stabilité afin de réajuster son projet social de migration.

Cristelle : *" Après j'ai eu une autre relation avec quelqu'un de bien, un monsieur qui m'a rassuré et réconforté. J'étais traumatisée du contact avec les hommes mais avec lui je me sentais rassurée. Il savait comment rassurer et il m'a aidée et du coup j'ai accepté, j'avais besoin de lui. J'ai cru en lui il est honnête. Un an après qu'on est ensemble à la forêt je suis tombée enceinte de ma deuxième fille et c'est là où il m'a ramenée à Rabat nous avons loué une chambre au quartier Lakwass et il a assuré une prise en charge totale. Je n'ai plus besoin de l'aide de l'association, lui il est*

*commerçant, il vendait de la marchandise entre le Maroc et la Mauritanie, il avait des moyens de quoi nous faire vivre. Il me donnait de l'argent aussi je ne travaillais pas j'avais un bébé et j'étais enceinte je ne pouvais pas. Dieu merci ".*

Les rencontres et les relations intimes dans le contexte migratoire sont dans une certaine mesure comparables aux rencontres vécues dans les contextes de guerre. La nature éphémère de ces rencontres ne provient pas seulement des conditions humaines des partenaires, ils sont aussi fruits de cet avenir incertain où tout peut arriver. Ainsi, la mort, le retour forcé, les éloignements, les agressions, les viols et la perte subite des ressources ne constituent qu'une partie des aléas divers qu'une femme migrante peut affronter dans son parcours et ses traversées.

*" j'ai eu une aventure avec un monsieur, c'était en 2018 c'est avec qui j'ai eu mon troisième enfant, le père de mon fils. La relation a duré jusqu'avant l'accouchement de mon fils, on cherchait ensemble à traverser de l'autre côté, on a loué une chambre à Tanger moi, lui et mes deux filles On avait une relation non protégée. En décembre 2017 ou en janvier 2018, on est allé à un voyage clandestinement, on s'est déplacé à Assila en plein hiver et c'est là où on a eu un accident, on est tombé dans l'eau. Dieu merci moi avec la grossesse et les filles on a pu survivre mais le monsieur est décédé. Quelle tragédie, quelle malchance, Mais moi j'ai de la force mentale de survivre, maintenant j'y pense comme une histoire"*

Un dernier groupe de mères migrantes a opté pour la migration essentiellement à cause d'une rencontre qui s'est soldée par une grossesse hors mariage. Il s'agit de femmes qui ont choisi la mobilité pour fuir la violence et l'abandon du partenaire et qui ont adopté le voyage pour reconquérir leur vie et mériter une seconde chance pour elles-mêmes et leurs enfants.

"Après j'ai trouvé une personne qui m'a beaucoup aidée et m'a donnée du travail, c'est un Ivoirien, il faisait partie d'une coopération avec des libanais. Je travaillais dans un supermarché, on recevait les clients et on plaçait les produits.... Cet homme m'a beaucoup aidée, m'achetait à manger il m'aidait avec mes enfants et lorsqu'il voulait me marier, sa famille lui a dit non, il ne faut pas que tu te mettes dans une nouvelle relation aussi tôt, il faut que tu prennes du temps à te souffler à respirer et à réfléchir. En ce moment c'était mon partenaire et j'étais tombée enceinte avec lui, quelques semaines avant mon voyage vers le Maroc. "

Dans les zones où les migrants sans papier trouvent une forme de stabilité, du travail, des amis et une vie sociale normale, des relations et des rencontres peuvent être synonyme de stabilité sociale et psychologique. Cependant, ni la vulnérabilité inhérente au statut de sans papier, ni l'incertitude face à une grossesse non planifiée et non désirée, ne peuvent disparaître suite à une stabilité économique et une vie sociale relativement normale.

## 2. Les profils sociaux des partenaires

Les profils sociaux des partenaires rencontrés aux pays se distinguent de ceux croisés lors du voyage ou dans le pays de destination. Ils sont conformes aux logiques homogamiques dans les pays d'origine. Ce qui indique des profils sociaux, qui partagent plus au moins les mêmes appartenances sociales, culturelles et religieuses que les mères migrantes. Quoi qu'ils soient dans certaines cas porteurs de

singularités ethniques ou linguistiques, qui correspondent moins aux exigences de l'androgamie ethniques, religieuses et dialectales qui dominent chez certaines communautés. Si ces exigences empêchent ou compliquent les aboutissements matrimoniaux, ils sont de moins en moins en mesure de prohiber les relations amoureuses et les enfantements qui en découlent.

Les relations nouées pendant le voyage ou la traversée du désert, dans les pays de transit et au Maroc, sont d'une autre nature, quoi qu'ils demeurent sensiblement conditionnés par les logiques de mobilité et de cohabitation communautaire. S'ils sont dans les pays d'origine des ouvriers, artisans, fonctionnaires, employés du privé et commerçants, ils sont surtout pendant le parcours migratoire, des ouvriers occasionnels, des jeunes footballeurs en quête de contrats avec des équipes, des commerçants ambulants, des ouvriers dans les usines de poissons au sud du Maroc, des passeurs, des intervenants associatifs et des bricoleurs en tout genre… Les partenaires exercent dans la plupart des cas, des activités qui correspondent moins à leurs diplômes et leurs compétences.

## PARTIE 3 : SEXUALITE, ET PROCREATION CHEZ LES MERES MIGRANTES

### I. SEXUALITE : PERCEPTIONS & REALITES :

#### 1. Le rapport à la sexualité :

La plupart des mères migrantes interviewées ont vécu précocement leurs premières expériences sexuelles, dans le cadre de mariages (de mineures) ; de relations libres hors mariage ; ou suite à des actes de viols. La sexualité infantile et précoce se présente au niveau des sociétés d'origine, ainsi que lors du cycle et parcours migratoires des jeunes femmes adultes et filles mineures, comme un fait ordinaire sinon banalisé. Certes la taille de notre échantillon, la multitude des pays d'origine et des communautés, ne permettent pas de valider ce genre de postulat. Cependant, la prédominance des cultures et pratiques qui encouragent ou imposent même les mariages des mineurs, rend ce postulat plausible, et mérite d'être investi comme hypothèse de départ dans des études plus approfondies sur le genre et la migration.

Nombreuses sont les participantes qui déclarent avoir connu des hommes et vécu leurs premières expériences sexuelles à l'âge de 15 ans. Dans ce sens, Khadija 29 ans, Abidjan, musulmane nous informe que chez les membres de sa communauté ethnique, la question de virginité est liée à l'âge :

*« si tu es mariée avant l'âge de 20 ans c'est bon. Si ce n'est pas le cas, ce n'est pas un problème si tu perds ta virginité après l'âge de 20 ans. Parce que chacun sa tradition, chez nous c'est comme ça. Car à l'âge de 20 ans tu n'es plus un enfant ».*

Nous comprenons que l'âge du premier rapport sexuel et de perte de virginité de la jeune fille est une affaire de famille et de la communauté, différent de l'âge où la femme devient responsable de sa sexualité et de ses choix d'union et d'enfantement. D'autres communautés sont plus intransigeantes, ou moins regardantes sur cette sexualité et cette fécondité hors mariage. Il en ressort l'existence de plusieurs rationalités normatives régulant la vie intime des individus dans les sociétés africaines de

provenance des mères migrantes ; qui coexistent pour construire une spécificité culturelle complexe des interactions liées à la corporalité, à la relation amoureuse et à l'enfantement.

**2. Vulnérabilité & travail du sexe :**

Dans les situations d'extrême vulnérabilité, le travail du sexe semble devenir l'ultime recours des femmes acculées. Les conditions de guerre, les diverses formes de pauvreté et d'exclusion, la perte des liens communautaires et familiaux et les violences de tous types, obligent les femmes à user de leurs corps pour survivre et même pour construire des projets de vie, à l'instar du projet migratoire. La prolifération des réseaux de prostitution et des économies du sexe dans les moments de guerre et d'instabilité politique, exposent les femmes aux discriminations et violences les plus accrues qui marquent à jamais leur mémoire corporelle et leur esprit. Les capacités de maîtrise de leur procréation et leur sexualité s'en trouvent fortement affaiblies.

Etant l'objet d'un commerce commandé par des hommes et femmes proxénètes pour des hommes clients, le corps de la femme travailleuse de sexe ne semble plus lui appartenir en entier et devient l'outil de sa survie, l'objet de sa servitude, mais aussi le support de sa résilience. La quête de mobilité migratoire et le mouvement de ces femmes vers des nouveaux lieux est un signe de résistance et refus de soumission aux liens de servitudes et sorts de précarités. La migration chez ces femmes est un mouvement entouré de risques et de promesses d'émancipation.

Les récits de Sara (46 ans), et Cristelle (35 ans), toutes les deux de la RDC, résument ce lien entre la grossesse non désirée et le travail du sexe comme lieux de la perte de maîtrise de son propre corps.

*Cristelle, 35 ans RDC :*

*« 3 ans après ma pratique de prostitution, nous étions aidées par une femme qui encadre les jeunes filles, elle nous a aidées parce qu'elle connaît des hommes politiques qui venaient chercher des petites filles, la dame donc, est professionnelle de sexe, c'est un réseau encadré par cette dame. Durant cette période de 9 à 10 ans…c'était difficile, oui des violences, parfois je ne suis pas disponible, peut-être que ça fait mal, parfois c'est imposé, donc tu ne peux pas dire non, on n'avait pas le contrôle sur nos corps, c'est elle qui gère tout, elle gère même l'argent pour nous faire sortir du pays, c'est un réseau organisé, il y a la prostitution pour ramasser de l'argent et payer pour sortir du pays. »*

*Sara, 46 ans, RDC*

*« à partir de l'âge de 20 ans, j'ai pratiqué le travail de sexe. C'est un travail de sexe pour pouvoir manger et vivre. Je ne prenais pas les pilules de contraception. Je ne savais pas ça. Je n'étais pas informée de la contraception et des maladies sexuelles transmissibles. J'ai couché avec des hommes, je ne pouvais pas leur imposer d'utiliser le préservatif. Ce sont des relations non protégées. Je suis tombée enceinte à travers une relation intime, pas dans le travail de sexe. C'était une relation personnelle. À l'âge de 25 ans je suis tombée enceinte. ».*

Dire que la grossesse n'était pas liée au travail du sexe et que l'enfantement s'est réalisé dans une relation personnelle, c'est dire que même quand on perd la maîtrise du corps qui devient objet de transaction, nous ne cessons de chercher des relations intimes qui nous permettent de nous réinscrire dans la normalité des liens affectifs basés sur de l'amour et du libre choix. Le récit sur l'enfantement engendré au sein d'une relation personnelle et non dans l'anonymat des rencontres dans le cadre du travail du sexe, est un récit de réappropriation du corps enfantant et du lien avec l'enfant, comme étant un lien social et affectif non contaminé par les interactions marchandes propre à la prostitution.

*Cristelle : « après avoir eu 17 ans, j'ai quitté la maison, j'ai enfuie la maison, et je suis restée chez une dame qui me prenait en charge… J'avais besoin de l'argent pour mes études, c'était comme ça. Après 19 ans, quand j'ai eu mon bac, je suis devenue une femme de la rue, je me prostitue. J'habitais avec des amies. On sortait la nuit pour chercher des clients, car on devait payer le loyer, et le manger… C'est comme ça…*

L'expression « c'est comme ça », revient fréquemment Dans les récits des mères migrantes, elles raisonnent comme une affirmation de ce qui existe indépendamment de la volonté individuelle. Cette affirmation semble signaler un certain fatalisme que nous pouvons observer dans les expériences de vie marquées par des épisodes répétitifs de violence, de stigmates et de vulnérabilité extrême. Ce fatalisme peut également être saisi comme une mise à distance de ces expériences de violence et de stigmatisation, afin de préserver intacte une partie de l'individualité et du libre choix chez ces femmes.

## II. CONTRACEPTION, CONCEPTION & AVORTEMENT : PERCEPTIONS ET USAGE

### 1. Contraception : Modes d'emploi

Le tableau dépeint par les récits des mères migrantes à travers leurs perceptions et usages de la contraception, comporte relativement les mêmes catégories d'usage des moyens de contrôle de la fécondité que nous avons pu observer chez les mères célibataires marocaines. Des femmes qui ne voulaient pas avoir d'enfant et qui ne savaient pas comment se protéger ; et d'autres qui ne voulaient pas tomber enceinte et savaient quoi faire, mais à qui des erreurs d'usage finissent par engendrer une grossesse non désirée. Toutefois, une troisième catégorie se distinguent chez les mères migrantes par le désir d'enfanter. La dernière catégorie n'a pas eu son mot à dire : il s'agit des femmes qui se sont retrouvées enceintes suite au viol ou sous contrainte de suspendre la prise du contraceptif par le partenaire.

Toutes ces perceptions et modes d'usage nous apprennent que l'acte de désirer ou de se protéger de la grossesse est loin d'être un acte personnel individué, mais plutôt un fait social ou les dimensions normatives et relationnelles se croisent. Ces dimensions multiples qui déterminent et conditionnent la grossesse et l'enfantement sont les mêmes facteurs qui font du corps de la femme en permanence un construit social et une surface sur laquelle la société écrit et sculpte sa culture, ses règles normatives, et ses rapports de pouvoir.

Fatoumata, 35 ans, mère célibataire de 3 enfants, non scolarisée, sans métier, Sénégal, rural, musulmane 2016, résume son désarroi face à la grossesse non désirée simplement :

« Protection des droits des femmes en situation de vulnérabilité et de leurs enfants durant la crise du COVID19 à Tanger » (2020/PRYC/0951)

*« Je ne voulais pas avoir des enfants, mais je ne savais pas quoi faire. Je ne savais pas qu'il faut prendre des pilules. »*

Tandis que Kamara 27 ans, Cameroun, nous renvoie aux difficultés réelles d'accès et d'usage des moyens contraceptifs chez les personnes non mariées. *« C'est la deuxième grossesse qui m'a poussé à quitter le pays, on s'est protégé mais il y avait des vas et viens, faire ceci et cela j'étais un peu mélangée, je n'ai pas pris mes précautions, concernant les pilules on ne pouvait vous les donner qu'après avoir eu un enfant, en plus ces pilules me faisaient grossir et donc j'utilisais les injections contraceptives de 3 mois. »*

Selon les témoignages des mères migrantes, la grossesse survient comme un événement inattendu. Quand les futures mamans apprennent qu'elles sont enceintes, elles vivent en majorité des moments de grand désarroi et de réflexion intense sur leur sort et leur avenir.

Christiane *: « je me demandais comment j'allais vivre, comment je vais faire. Ça m'a bouleversé, je n'ai pas vécu un seul moment heureuse. Je ne faisais pas de protection, seulement on utilisait la capote… Mais ça ne m'a pas protégé, ça s'est arrivé comme ça. J'ai vécu la grossesse toute seule, le papa était là à Tanger mais pas à côté de moi. »*

Dans les sociétés où prédomine un contrôle étatique ferme de l'accès aux produits contraceptifs, où une culture qui présente ces produits comme étant réservés aux femmes mariées, ou aux femmes qui ont déjà eu des enfants ; les jeunes femmes se contentent des préservatifs pour se protéger des grossesses non désirées. Ce comportement est observé notamment chez les mères célibataires marocaines ainsi que chez les mères migrantes. La baisse de vigilance et le relâchement chez les femmes et les couples non mariés semblent se baser sur ce genre de perceptions.

Par ailleurs, l'instabilité de la vie de couple constituée pendant le parcours migratoire, les fréquences irrégulières des relations sexuelles, les difficultés de cohabitation dans le contexte de migration clandestine, sont toutes des circonstances qui compliquent l'usage rationnel des techniques de contraception et favorisent les grossesses non désirées.

*Khadija 29 ans Abidjan :*

*« Tout le temps je faisais de la contraception. Je prenais des pilules. Je ne voulais pas avoir des enfants. C'est arrivé comme ça. Un jour j'étais fatiguée des pilules. Ca me fatiguait, et j'ai arrêté, car ça ne me convenait pas. C'est là où je suis tombé enceinte. Je ne le voulais pas, c'est venu par accident ».*

Le travail de sexe comme activité à haut risque d'infections et de grossesses non désirées, peut être un espace de grande circulation des connaissances relatives aux techniques contraceptives. Dans les milieux de la prostitution organisée, la vigilance semble de mise : protéger les clients de haut rang des risques inhérents à une sexualité non protégée, contribue à véhiculer une culture médicale et des normes de protection chez les femmes travailleuses de sexe.

L'expérience de Cristelle met nettement en lumière cette dépendance corrélative entre le contexte de vie des individus et leurs capacités à se soumettre aux exigences rationnelles des techniques contraceptives. D'une part, cette vigilance se déploie à son maximum, tant que la sexualité est vécue comme une expérience professionnelle au sein des réseaux de prostitution. Et d'autre part, ces actes de protection s'estompent totalement ou partiellement en passant au contexte migratoire et en accédant à une sexualité ordinaire au sein de relations ordinaires. Cristelle a donc pu éviter les grossesses non désirées pendant 10 ans de travail de sexe, mais elle a eu trois enfants durant 6 ans de résidence au Maroc comme migrante irrégulière. Elle nous informe que :

*« Durant ce parcours de prostitution, je me protégeais toujours, les préservatifs ne me manquent jamais, je tiens à me protéger, même si quelqu'un me donne de l'argent, et qui n'a pas de préservatif, je ne cède pas (je n'accepte pas), c'était ma seule condition, sans préservatif, je ne bouge pas. »*

Sa relation avec la contraception change totalement à son arrivée au Maroc, pays de transit où elle résidera 10 ans ponctuées de tentatives de passage en Europe.

*« …Quand je me suis mise en relation avec ce monsieur je ne prenais pas de pilule, lui ne fait pas de préservatifs, je ne savais pas comment les procurer. »*

Cristelle nous révèle une nouvelle dimension dans son témoignage sur sa relation avec la contraception. Il s'agit des aspects culturels de la résistance des femmes aux aspects contraignants relatifs à l'usage de la contraception : une ponctualité lors des prises de la pilule contraceptive, des éventuels impacts sur la santé, un discours suspicieux autour de son efficacité et des potions et remèdes alternatifs qui circulent chez les femmes promettant le contrôle de la fécondité sans utiliser la contraception chimique.

De ce qui précède, il semble que le contexte migratoire irrégulier est un contexte producteur de grossesses non désirées qui approfondissent la détresse des femmes migrantes, de par sa teneur en vulnérabilités structurelles, la mobilité et l'errance que ce contexte impose aux migrantes, l'instabilité sociale et psychologique qu'il génère, ainsi que les rencontres et relations fragiles qu'il favorise et le manque d'accès aux services de base qui le caractérise.

## 2. La non contraception : Conception volontaire de grossesses désirées

L'échantillon des mères migrantes considéré dans la présente étude révèle une catégorie de mères migrantes qui sont en rupture totale avec la problématique « femmes célibataires et grossesses non désirées ». Elles nous rappellent la diversité normative des sociétés et cultures africaines propose vis-à-vis de l'enfantement. Il s'agit de femmes qui ont œuvré pour concevoir des enfants sans se préoccuper des cadres normatifs de leurs unions et parfois sans même trop se préoccuper de la relation avec le partenaire géniteur. Que ça soit dans le pays, ou lors du parcours migratoire, ces femmes ont choisi d'enfanter. Elles n'ont aucun usage contraceptif. Tout au contraire, elles ont concocté et consommé des potions et des remèdes pour tomber enceinte. Cette envie de faire un enfant peut aussi s'inscrire dans une dimension relationnelle : une marque d'amour d'un partenaire, ou une offrande à un parent qu'on chérit. Aminata identifie son enfantement comme étant un choix personnel, tandis que Julie l'a conçue pour sa mère âgée.

*Aminata 30 ans, primaire, mère de 2 filles une au pays et une au Maroc, musulmane, Cameroun, 2018*

*« En Algérie avec mon copain malien je suis tombé enceinte. Non je n'ai pas fait de contraception, et d'ailleurs moi je voulais tomber enceinte. C'est en prenant la route que j'ai compris que je suis enceinte. D'ailleurs je voulais vraiment avoir d'autres enfants en plus de ma fille, et j'ai essayé pas mal de fois des remèdes traditionnels, quand j'étais au pays, quand j'étais avec le Marocain mais ça n'a pas marché. »*

*Julie :*

*« La grossesse, alors c'était maman qui a voulu ça, comme je suis la dernière de mes parents, elle m'a dit que je dois faire un enfant, elle était beaucoup âgée et je ne pouvais pas rester avec elle. Et donc j'ai fait un enfant, je ne me suis pas mariée, j'ai juste rencontré quelqu'un et je suis restée avec lui. Ce n'était pas un problème pour ma famille le fait de rester avec un homme sans mariage, j'ai vécu avec lui pendant un an, (elle soupire) oui j'étais contente d'avoir un enfant, non j'en faisais ni pilule ni contraception, si le préservatif, lui il le faisait, car il avait déjà deux enfants. »*

### 3. Pratiques & perceptions autour de l'avortement :

Les mères migrantes participantes à l'étude expriment en grande partie des attitudes et des opinions clairement non favorables à l'égard de l'avortement. Ces attitudes négatives sont à notre avis extensibles aux perceptions spécifiques de l'enfantement et la maternité que nous avons pu observer précédemment. Quel que soit la réalité des sociétés d'origine des mamans : légalisant, tolérant, ou interdisant le recours à l'avortement médical, aucune des femmes migrantes interviewées n'a opté pour l'avortement pour interrompre la grossesse non désirée. Certes, les conditions du parcours et séjour migratoire, et la réalité des pays traversés et du Maroc comme société de transit et d'accueil, sont loin de permettre commodément ce genre d'accès.

Si les témoignages et les expériences vécus par les mamans migrantes dans leurs pays respectifs confirment l'omniprésence du recours à l'avortement, une attitude en grande partie négative envers ce recours se dégage des récits des mamans. Ces opinions sont le résultat des positions d'ordre religieux, ethniques, communautaires et morales. Cette attitude négative peut aussi émaner des interactions sociales avec d'autres migrantes, des craintes des effets secondaires de l'avortement sur leur santé et essentiellement sur leurs capacités à enfanter.

Quelques soient les appartenances et les profils des migrantes, en dépit de la multiplicité des manières d'exprimer leur attitude envers l'avortement, le refus généralisé envers tout moyen d'interrompre la grossesse indique un positionnement plus centré sur l'identité migrante, que sur les interprétations relatant leurs appartenances et leurs origines. La distance instaurée par la mobilité migratoire permet une forme d'autonomie vis-à-vis des contraintes et dépendances sociales, et permet aussi des résurgences identitaires et normatives qui favorisent la résistance aux moments d'extrême

désespérance et permet la reconstruction des liens avec les semblables. Loin de chez elles et des incidences sociales d'une grossesse hors mariage, dans les sociétés qui l'interdit, un enfant peut constituer un lien intime avec soi et un moyen de se donner des objectifs et de l'énergie pour poursuivre son parcours migratoire.

## PARTIE 4 : EMERGENCE D'UNE MAMAN : GROSSESSE, ACCOUCHEMENT & LIEN AVEC L'ENFANT

### I. GROSSESSE ET RELATIONS AVEC LA FAMILLE : PAYS D'ORIGINE VERSUS CONTEXTE MIGRATOIRE

#### 1. Vécu de la grossesse hors mariage dans les pays d'origine :

La structure et le type de liens avec la famille d'origine, l'appartenance de classe, l'appartenance au milieu urbain ou rural, l'âge et le niveau scolaire des mères migrantes ainsi que la diversité religieuse et ethnique de la société forment à notre avis les principales variables qui déterminent et expliquent la nature des interactions familiales avec la mère migrante lors d'une grossesse hors mariage. Sauf que la distance et l'indépendance acquise par les femmes suite à leurs mobilités migratoires, modifient amplement ce rapport femme / famille et procure aux mères migrantes plus de pouvoir sur leur corps et leurs choix.

<u>Grossesse hors mariage et milieux familiaux non-tolérants :</u>

Quand la situation de grossesse hors mariage est révélée et connue par les parents et les membres de la famille, s'en suit une série de réactions plus au moins violentes exprimant la désapprobation et le mécontentement envers la femme enceinte : menaces et insultes ; privation d'argent et de sortie, parfois même de repas ; des ruptures momentanées de contacts et de communications ; des violences physiques… Ces actes, en un sens, expriment par leur intensité le taux de tolérance ou d'intolérance d'une culture donnée envers la procréation hors mariage. Ainsi, dans certains contextes sociaux, où les perceptions culturelles et les coutumes vis-à-vis de l'enfantement requièrent un traitement exclusif de la femme enceinte, nonobstant les conditions de cette grossesse, une suspension temporaire des hostilités et maltraitances hors mariage s'opère rapidement au sein du milieu familial.

Les mères migrantes ayant participé à l'étude évoquent la coutume de ne pas stresser la femme quand elle est enceinte, pour lui éviter tout risque de perdre le bébé.

*« on te laisse suivre la grossesse jusqu'à l'accouchement, pour refaire surgir les réactions de mécontentement ».*

En parallèle, pour éviter et amoindrir l'impact de cet évènement défiant les mœurs et les règles sociales, les familles emploient des stratégies de camouflage et de gestion des rumeurs envers le voisinage et la grande famille.

<u>Grossesse hors mariage et milieux familiaux tolérants :</u>

Les mêmes sphères sociales et culturelles peuvent porter des jugements et réactions différentes vis-à-vis de la maternité hors mariage et des questions liées aux problématiques de genre en général. De cette manière, on observe chez les mêmes communautés religieuses des structures familiales qui, tout en exprimant son désarroi et sa contrariété, se distancient des positions de rejet et de violence et adoptent des réactions de compassion et de parrainage. Les origines sociales des parents ; la circulation des biens entre la maman migrante et sa famille ; l'appartenance au milieu urbain qui permet plus de nucléarisation et d'inviduation ; des relations affectives entre les membres de famille ; en plus de la réalité des interactions intersubjectives, composent en gros les facteurs principaux qui peuvent induire une attitude positive protectrice envers la maman et son bébé.

Julie 29 ans, non scolarisée, coiffeuse, mère, enfant de 4 ans, victime de 4 viols, Chrétienne, Côte d'Ivoire 2020

*« … oui tout le monde acceptait le bébé, toute ma famille, »*

**2. Dans le contexte migratoire :**

- <u>Grossesses à l'épreuve du temps et de la distance</u>

Les attitudes familiales et les liens avec la femme enceinte hors mariage sont vécues autrement dans le contexte migratoire. La distance semble fournir aux femmes migrantes plus d'indépendance dans leurs choix et leurs capacités de résilience. Bien que, les normes et la culture préservent une bonne partie de leur influence sur les interactions sociales même quand elles sont déterritorialisées. Les outils de communication modernes et les réseaux sociaux favorisent amplement et accentuent le mouvement de ces échanges et ces liens.

Ainsi, les femmes migrantes en situation de grossesse hors mariage subissent et appréhendent les réactions de leur famille, en se basant sur les échanges à distance et en interprétant les attitudes et perceptions normatives de leurs communautés et groupes ethniques envers la grossesse hors mariage.

Ci-dessous, des témoignages qui relèvent quelques interprétations et anticipations par les participantes :

Elia, 19 ans, secondaire, un enfant, née à mali, Guinée Conakry musulmane, victime de viol à Nador, 2019

*« En Guinée, quand une femme accouche hors le mariage, elle va sortir de la maison, et quitter la famille. Tu dois faire ta vie ailleurs. Les musulmans n'ont pas cette habitude. Les chrétiens quand-même peuvent tolérer. Ma mère par exemple, même si je suis violée, elle ne va pas accepter mon bébé, ni m'accepter. Mes frères vont être fâchés mais ils peuvent tolérer à la fin. »*

Aminata, 30 ans, primaire, mère de 2 filles une au pays et une au Maroc, musulmane, Cameroun, 2018

« Protection des droits des femmes en situation de vulnérabilité et de leurs enfants durant la crise du COVID19 à Tanger » (2020/PRYC/0951)

*« Si cela m'est arrivé au village, je n'allais pas rester là-bas, j'allais changer d'adresse. Car on n'accepte pas ça chez nous. Oui, chez nous, les papas reconnaissent leurs enfants facilement. Le gouvernement chez nous protège les enfants. Oui, ma famille m'a grondé, heureusement je suis loin d'eux. »*

Fatoumata, 31 ans, secondaire, mère de 4 enfants 1 hors mariage, victime de violence conjugale, musulmane, Abidjan, 2020

*« Le problème, c'est que ma famille ne va pas accepter mon enfant, le dernier. C'est-à-dire l'enfant que j'ai eu hors mariage. Parce que ce n'est pas accepté dans notre famille. Jusqu'à présent, ils ne connaissent pas son existence sauf ma petite sœur. »*

Elles appartiennent à des communautés musulmanes, viennent en majorité d'un milieu rural modeste. Elles expliquent le rejet de leurs proches par la religion, la tradition ethnique et la norme familiale. Elles n'évoquent à aucun moment le pouvoir des pères ou des frères. Au contraire, ici c'est la mère qui représente la source de l'extrême mécontentement et du rejet. Les frères peuvent se fâcher, gronder et même insulter mais ils finiront par accepter l'enfant. Nous sommes face à la même structure normative hostile à l'enfantement hors mariage, mais vécue et exprimée différemment.

Elles informent leur famille et subissent leur mécontentement et espèrent que la situation pourra s'arranger avec le temps. A l'instar de ce que nous avons remarqué dans l'expérience des mères célibataires marocaines, où les attitudes et les réactions des familles connaissent un assouplissement dans le temps, puis développent des reconstructions et reprises des liens avec la maman. Tandis que d'autres choisissent de ne pas informer la famille ou d'en informer celles et ceux avec qui elles ont plus de confiance et de complicité, en évitant les parents en général. Ce qui peut s'expliquer par le pouvoir d'autonomie que procure la distance migratoire mais aussi par une appréhension de rejet et de perte des liens.

<u>Des mères migrantes en rupture de liens familiaux :</u>

Un dernier groupe de mères célibataires migrantes survit à une situation de rupture et de perte de liens familiaux, suite à des traumatismes antérieurs au voyage migratoire.

Cette perte de liens se manifeste, d'après les témoignages, surtout chez des femmes qui ont été victimes de viol, d'inceste et de maltraitance, du fait, qu'elles sont, elles-mêmes, nées hors mariage ou sujettes à des pratiques de mariage forcé. La migration dans ce contexte devient un parcours de survie à ces violences, une opportunité de reconstruction de soi et une tentative de mise à distance d'une mémoire chargée d'éraflures liées à des rapports familiaux marqués par la violence et la maltraitance.

Aicha 15 ans, primaire, mère d'un enfant de 8 mois, Guinée Conakry, zone rurale, musulmane, victime de viol à Tanger, 2019

*« Maintenant je n'ai pas contacté ma famille et je ne les contacte pas, ils ne savent pas que j'ai un bébé. »*

Ainsi se complète à notre avis, le schéma des liens familiaux avec les mères célibataires, qui démontre que la famille n'est pas toujours le lieu des échanges affectifs et liens de protection mutuelle. Elle est aussi le lieu de violence et de traumatismes qui marquent la vie à jamais des femmes et les enfoncent dans une vulnérabilité chronique, conséquence d'une intense perte de repères, de liens sécurisants et de confiance dans l'interaction sociale et humaine.

Cristelle 35 ans, niveau baccalauréat, mère de 3 enfants nés au Maroc, victime de violences, de viol et d'inceste, chrétienne, Congo Kinshasa, 2012

*« Je n'ai aucun contact avec ma famille. Peut-être si j'avais une sœur ou un frère, je vais me soucier. Mais la seule chose qui me tienne à cœur, c'est se venger, même si mon oncle décède, je me vengerai de ses enfants !! Quand je pense à la famille pour moi c'est la vengeance, j'ai toujours la haine envers mon oncle, même s'il est mort, je veux que ses enfants payent pour ce qu'il m'avait fait. »*

## II. RECITS AUTOUR DE L'ACCOUCHEMENT ET DU SEJOUR A L'HOPITAL

Étant un moment de passage crucial dans la vie de toutes les femmes en situation de grossesse et en sa qualité de rituel ; où la dépendance corporelle, mentale et sociale aux autres est totale ; le moment de l'accouchement est sans doute l'acte fondateur d'un lien de vie, d'une perception de soi, de l'enfant et de la société. L'hôpital comme espace médical et social de l'accouchement, expose les femmes à des examens de mesure de la normalité et à des interactions sociales qui vacillent entre des attitudes empathiques, ou du moins professionnelles, et des attitudes et interactions porteuses de jugements et violences. Nous l'avons bien observé lors de l'étude du parcours de vie des mères célibataires marocaines, le passage par l'hôpital public pour l'accouchement se métamorphose en un temps d'étiquetage, de stigmates et de marquage identitaire. Qu'en est-il des femmes migrantes en situation de grossesse hors mariage ? Quelles expériences ont-elles vécues dans les hôpitaux publics marocains ?

En dépit de la taille réduite de l'échantillon consulté dans le cadre de cette étude, la mobilité spatiale et les formes d'errance qui singularisent la vie des migrantes, les témoignages recueillis ont permis d'accéder à des récits d'accouchements qui se sont passés au sein de diverses structures hospitalières, situées dans plusieurs villes du Maroc.

### 1. Perceptions du moment de l'accouchement par les mères migrantes :

Dans leur récit sur l'accouchement, l'expression « j'étais seule » revient fréquemment chez la plupart des mères migrantes. Cette expression est utilisée même dans les situations où la mère migrante est en réalité accompagnée par une copine, une voisine et parfois une employeuse… Cette expression est empruntée par les mères migrantes dans divers moments de leur narration du séjour d'accouchement. En décrivant leur entrée, l'admission dans l'espace hospitalier, leur sortie, les soins reçus par l'enfant pendant les premiers mois qui suivent l'arrivée du bébé… Les mères migrantes se remémorent cette période en ayant le sentiment de solitude malgré la présence d'amis, de copines ou autre personne présentant un appui. Pour les mères migrantes, il s'agit d'une manière pour verbaliser le manque affectif lié à l'absence du partenaire et des membres de la famille. En effet, l'accouchement est un

moment social fortement ritualisé, chargé de normes et de significations, à travers lequel la naissance et la maternité acquièrent leurs sens culturels ; leurs reconnaissances communautaires, ainsi que l'intériorisation individuelle de la relation maternelle.

Le récit d'Aicha, la jeune mineure de 15 ans, venant de Guinée Conakry, nous montre que le sentiment d'être mal perçue ne trouve pas sa source seulement des actions d'autrui mais aussi de l'intériorisation des situations et critères légitimant le stigmate. Ainsi, le fait d'appartenir à une communauté condamnant la maternité hors mariage, rend la mère migrante susceptible de sentir la distinction et le mépris dans les regards et les comportements des autres.

*« je suis parti à l'hôpital Mohamed 5, la dame avec qui j'étais m'a accompagnée, je n'étais pas seule. A l'hôpital Mohamed 5, ils m'ont bien accueillie, ils m'ont donnée des vêtements. L'accouchement était difficile, ce n'était pas facile, c'est le premier enfant, j'ai senti que j'étais différente des autres femmes qui ont accouché avec moi. Elles étaient bien, mieux que moi, parce qu'elles sont mariées. Elles étaient traitées mieux que moi, parce que je suis migrante ici. J'ai accouché d'un petit garçon, ils m'ont bien nettoyée, après je partais à la salle de repos. Je suis sortie de l'hôpital et je suis revenue chez la dame pour rester chez elle. »*

Ainsi, l'effectivité de l'action stigmatisant ne peut s'effectuer sans adhésion du sujet et sans que ce sujet ne soit lui-même source de validation de la différenciation sur laquelle le stigmate et l'ensemble des actes des discriminations se construisent. Les appréhensions d'Aicha sont le résultat de sa condition sociale comme migrante mineure qui a subi un viol et des agressions, de son appartenance socioculturelle à une communauté qui désavoue tout acte de grossesse hors mariage et qui font même de leurs filles mineures des objets d'alliances et de mariages forcées. Ces appréhensions peuvent aussi être induites par les expériences partagées au sein de la communauté migrante ainsi que par les mères célibataires marocaines, sur les conditions des accouchements dans les hôpitaux publics. A ce propos, Christiane 32 ans Côte d'Ivoire nous rapporte que :

*« J'avais des douleurs, j'étais toute seule à la maison, je souffrais toute seule, j'avais perdu du sang pendant 3 jours. J'avais peur, je me faisais des idées et des fois je ne voulais pas aller à l'hôpital, car d'après ce que me racontaient mes sœurs, sur ce qui se passait dans les accouchements à l'hôpital, j'avais peur. Et surtout parce que je n'avais personne à côté de moi. Quand l'accouchement est arrivé, j'étais à Casa, et quand je suis restée pendant les 3 jours à la maison, mon amie m'a dit : NON il faut que tu ailles à l'hôpital, tu ne peux pas rester comme ça, il faut aller à l'hôpital. À ma sortie, il a fallu que je paie. Je n'avais pas d'argent, j'ai accouché à l'hôpital (public), mais c'était payant. J'ai payé 2100 dhs mais moi je n'avais rien. On m'a alors demandé le passeport, et on a appelé mon ambassade, eux aussi m'ont dit non si je n'envoie pas mon passeport, alors ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont gardé le bébé en attendant que je dépanne un montant. Donc je suis allée demander de l'argent à un Ivoirien qui m'a prêté de l'argent, comme ça je pouvais sortir mon bébé de l'hôpital. Donc j'ai payé et on m'a remis mon enfant. Mais l'avis de naissance je ne l'ai*

*pas eu jusqu'à présent parce qu'on m'a demandé le passeport et moi je ne l'avais pas donc on ne m'a pas donné cet avis. »*

Le témoignage de Christine illustre tout de même les limites de la prise en charge au niveau des hôpitaux, malgré les divers programmes et initiatives visant l'intégration des migrants dans les systèmes d'assurances de santé existants au Maroc et la garantie de leurs accès aux services de santé de base, l'accès aux services des centres hospitaliers demeure toujours payant et onéreux pour les femmes migrantes en situation irrégulière et de grande vulnérabilité.

**2. Vécus des accouchements par les mères migrantes**

Accouchements dans des conditions « correctes » :

Plusieurs sont les participantes qui considèrent leurs expériences d'accouchement comme étant une expérience ordinaire. Elles expriment parfois même un certain étonnement en se remémorant la qualité de la prise en charge médicale et relationnelle, dont elles ont bénéficié dans les maternités publiques. L'étonnement de ces mamans migrantes vient de ce qu'elles ont pu entendre sur les expériences d'accouchement des autres mères célibataires marocaines ou migrantes.

Ce groupe de femmes évoquent dans leur récit d'accouchement différents gestes médicaux, les soins, les interactions verbales et corporelles pour décrire cette qualité de prise en charge. Pour les mères migrantes qui ont accouché à Tanger, elles ont accouché en majorité à l'hôpital Mohammed VI. La minorité des mères migrantes ayant été prises en charge à l'hôpital Mohammed V, ont témoigné avoir vécu une expériences d'accouchement sans difficultés notoires.

<u>Une bonne prise en charge médicale, une maltraitance sociale :</u>

Quelques mères migrantes ont vécu un double traitement : une prise en charge médicale convenable et même des actes d'empathie et de bienveillance de la part du personnel médical, associés à des actions discriminantes. Dans ce sens, Elia 19 ans, Guinée Conakry, témoigne qu'elle a accouché à l'hôpital Mohammed VI :

*« je suis restée là-bas de 14h jusqu'à 19h dans une salle dans un lit. J'ai eu mal depuis toutes ces heures, mais je n'ai pas accouché, on m'a prescrit un médicament. C'était un monsieur très gentil qui m'a exceptionnellement aidée. C'était un médecin que je ne vais pas oublier. Mon amie était partie acheter le médicament et de l'eau. Ensuite, j'ai accouché vers 19h. Je me suis endormie là-bas, et le lendemain matin j'ai quitté. Je garde un mauvais souvenir de mon accouchement, on m'a laissé toute seule entrain de souffrir, alors qu'on s'occupait des autres. Je me souviens qu'à un certain moment on m'a demandé de quitter mon lit pour le donner à une autre dame. Je lui ai dit que nous avons les mêmes douleurs et nous sommes toutes les deux des femmes, pourquoi dois-je descendre du lit ! En ce moment j'avais perdu beaucoup de sang. Je n'avais pas de force et personne ne m'a aidé ni à descendre du lit ni à m'installer dans une autre chaise. »*

Une scène semblable est vécue par Hasna 31 ans, de la Côte d'ivoire. Grâce à l'ONG Caritas, Hasna suivais sa grossesse avec un médecin. Elle a accouché à l'hôpital Mohammed V :

*« J'ai rencontré des stagiaires pas gentilles, elles parlaient arabe, je ne comprenais pas ce qu'elles disaient, mais je savais qu'elles parlaient mal de moi. Par contre, la sage-femme était gentille. Je ne sentais pas vraiment une différence entre les femmes arabes et moi. La sage-femme était vraiment gentille elle me disait pourquoi tu as peur, il faut que tu sois forte !! Ce n'est pas ton premier, et moi je disais avec cette douleur madame c'était comme le premier et la sage-femme commençait à rire ! (Elle rit) Très bonne expérience, quand je remerciais la sage-femme elle me disait noooon ne me remercie pas, il faut remercier Dieu (elle rit). Le bébé était un garçon. Alors au départ j'ai senti une différence quand j'étais à l'accueil car j'étais maman célibataire et pas parce que je suis une migrante. Je voyais les femmes mariées donnaient les papiers et ont été bien traitées par conséquent, mais après avec la sage-femme c'était très bien. Elle m'a aidée. J'avais de la chance. Je suis restée trois jours à l'hôpital, tout cela est passé en pleine période de Corona, j'ai accouché le 21 mars, c'était difficile. J'avais les habits du bébé, il y avait des marocains qui m'ont aidée et les maris des femmes avec qui j'étais à l'hôpital me ramenait la nourriture, ils m'ont aidée. Après il y'a eu une seule amie qui était venue pour me voir mais ce n'était pas l'heure de visite. »*

Elia et Hasna pensent qu'elles ont eu de la chance d'avoir été prises en charge par du personnel gentil et bienveillant. Elles déplorent en même temps des actes de maltraitances médicales ou sociales de la part des infirmières ou stagiaires. Une suppose qu'elle a été stigmatisée parce qu'elle est femme migrante, tandis que l'autre considère que c'est l'absence du père qui déclenche le stigmate. Nous ne sommes pas loin des scènes observées chez les mamans célibataires marocaines, sauf que les craintes d'être objets de mépris et de moqueries sont décuplées chez les mamans migrantes à cause de leurs non maîtrise du dialecte marocain utilisé par le personnel médical. Quoique les actes de mépris n'ont nullement besoin d'être verbalisés pour atteindre leurs cibles. Les mamans migrantes comme les mères célibataires marocaines, vivent leur moment d'accouchement dans un équilibre fragile et incertain. Elles sont l'objet d'interactions sociales, professionnelles et bienveillantes et peuvent jouir d'actes de solidarité au sein et en dehors des hôpitaux. Elles font aussi objet de comportements méprisants et discriminatoires. Néanmoins, la distance normative et culturelle que les migrantes ont avec la société d'accueil les rendent moins susceptibles de subir les violences et les actes de mépris relatifs à la défiance des règles sociétales de l'enfantement dans leur intensité complète.

- <u>Un accouchement accompagné par l'association :</u>

Pour un nombre important de mères migrantes en situation de grossesse, la rencontre avec l'acteur associatif est une rencontre salutaire. Le contact avec un militant ou une institution civile leur offre plus de chance d'accéder à des suivis médicaux plus au moins réguliers, à des services de transport médical et à une prise en charge lors de l'accouchement. L'observation des parcours des mères célibataires marocaines, nous a permis de constater les différences de traitement entre celles qui ont profité du soutien associatif lors de l'accouchement et celles qui se sont adressées seules aux services

des maternités publiques. Ces rencontres ne donnent pas uniquement un accès aux services fournis par la première association contactée, mais favorisent surtout l'insertion de ces femmes au sein de la chaine de solidarité associative qui fonctionne plus au moins efficacement suivant les villes et les régions. Par ailleurs, il semble d'après nos observations que les mamans migrantes ont plus d'opportunités d'être accompagnées par une ou plusieurs ONG/ associations que les mères célibataires marocaines, en raison de l'extrême vulnérabilité qui caractérise la vie des femmes migrantes en situation irrégulière, ainsi que les dynamiques d'assistance humanitaire conduites parallèlement aux politiques migratoires des Etats. Le réseau associatif œuvrant auprès de la population migrante est mieux installé et fournit plus de services aux mamans migrantes que celui dédié aux mères célibataires marocaines.

La position normative des phénomènes sociaux liés à l'enfantement hors mariage au Maroc marque par sa vulnérabilité structurelle le réseau civil préoccupé par la problématique des mères célibataires. Bien entendu, cette présence associative, bien qu'elle soit dynamique et active, est loin d'être en mesure de prémunir les migrantes -en situation de détresse- des multiples formes de violences, de stigmates et d'errance. Ces aléas et ces vulnérabilités encourus par ces femmes font qu'elles sont, la plupart du temps, épuisées et en mauvaise santé psychologique et physique quand elles arrivent au terme de leurs grossesses. Ainsi, le déroulement de l'accouchement dépend aussi de la qualité de cet accompagnement. Ce déroulement en lui-même détermine en quelques sorte les orientations que le projet migratoire prendra après la naissance du bébé. Une bonne partie du lien avec soi-même et avec l'enfant serait sans doute construite lors de l'expérience d'accouchement.

En cela, Aminata 30 ans, du Cameroun, décrit son expérience d'accouchement en insistant sur le fait qu'elle n'a pas eu de soucis à ce niveau. Elle est venue à Tanger juste après avoir vécu l'expérience de la forêt. C'est un acteur associatif, connu à Caritas, qui l'a aidé, et c'est lui-même qui l'a envoyé à 100% Mamans.

*« Quand j'étais en forêt, un jour j'étais tombée sur des cailloux, on m'a emmenée à l'hôpital où j'y suis restée pendant un mois. Je voyais que l'enfant allait mourir, c'était à la clinique des Italiens, ils n'étaient pas du tout racistes franchement. Je ne marchais plus à ce moment, j'étais très malade. Arrivé le moment où je devais accoucher, ça s'est passé à la même clinique, ça s'est bien passé. »*

Certes, l'accompagnement associatif déleste les femmes d'une grande partie de la charge financière et émotionnelle au moment de leur accouchement et atténue amplement l'exposition aux actes de discriminations et de stigmatisations. Toutefois, cette protection n'est pas toujours en mesure de prémunir les mamans migrantes de la maltraitance que nous avons déjà pu constater chez les mères célibataires Marocaines au sein de quelques hôpitaux publics.

<u>Synthèse :</u>

- La grande partie des mères migrantes semble avoir vécu des moments d'accouchement plutôt ordinaires spécialement celles qui ont été accompagnées par du personnel associatif, ou des membres de leur réseau d'amis ou des bienfaiteurs. Les souffrances ou complications

endurées sont en grande partie dues au manque de suivis médicaux antérieur à l'accouchement.

- L'hypothèse apparue lors de l'enquête auprès des mères célibataires qui révèle la présence des actes de stigmatisation, de mépris, et des comportements discriminatoires au sein des hôpitaux publics de grandes tailles semblent se confirmer et mérite d'être validée par une enquête plus représentative. Ainsi là où l'encombrement et la grande demande règnent, les actes de maltraitance et de discrimination sont susceptibles d'émerger.
- Les mères migrantes originaires de communautés hostiles à l'enfantement hors mariage sont les plus sensibles aux actes de mépris, et sont celles qui expliquent les maltraitances par l'absence du mari et leur situation comme mères célibataires.
- Les mères qui proviennent de cultures plus tolérantes avec l'enfantement hors mariage interprètent plutôt les réactions stigmatisantes par le fait qu'elles sont des femmes migrantes. Néanmoins, la majorité pensent que les mauvais traitements les visent à cause de leur couleur de peau, ainsi qu'à l'absence du partenaire.
- Les mères migrantes ayant subi des viols sont les plus sensibles aux actes de mépris, de négligence et de discriminations.
- Les mères migrantes les mieux scolarisées sont mieux outillées pour résister et riposter aux pratiques de maltraitance.

Même si les conditions d'accouchement se passent dans les mêmes lieux que les mères célibataires marocaines, les comportements de rejet et de mépris dont ont souffert quelques mères migrantes paraissent moins systématiques que celles endurées par les mamans célibataires marocaines. Ce constat est probablement lié au niveau d'accompagnement associatif plus présent chez les migrantes et éventuellement à cause de l'absence de liens d'appartenance communautaire entre les femmes migrantes et le personnel médical producteur probable de ces actes. Appartenir à la même sphère normative, c'est ce qui donne sens aux interactions stigmatisantes et discriminatoires. Cependant, les mamans migrantes peuvent vivre le rejet et l'invisibilisation, même des actes de racisme, à cause de leur distinction de couleur de peau et de leur situation en tant que femmes migrantes.

## III. EMERGENCE D'UNE MAMAN : LIEN AVEC L'ENFANT

### 1. Du lien social et émotionnel avec l'enfant :

L'avènement de l'enfant donne un nouveau sens à la vie des femmes migrantes, malgré les souffrances et les difficultés encourues tout le long de leur parcours migratoire et pendant leurs séjours irréguliers au Maroc. Certes cette situation est dans la majorité des cas synonyme davantage de vulnérabilités, mais elle est aussi source de transformation profonde de la relation de la femme migrante avec elle-même et avec le monde. La perte de repères affectifs et le sentiment d'isolement sont une des conséquences de cette expérience de vie. L'arrivée d'un enfant réclame de nouvelles responsabilités et une attention de tous les instants. Elle restreint grandement le mouvement et la stratégie de

mobilité des femmes migrantes, mais ramène aussi une intense interaction affective qui semble contribuer à la réduction des sentiments de solitude et d'isolement.

Presque toutes les participantes témoignent que l'arrivée du bébé était une source de forte transformation émotionnelle et sociale chez elles :

*« Le bébé m'a apporté la joie quand je regarde dans ses yeux je suis contente…Vivre toute seule avec l'enfant, ça donne quelque chose de nouveau à ma vie, ça me donne de l'amour ».*

*« L'enfant a changé ma vie, l'enfant m'a encore ramené le souffle de vivre. »*

Le lien émotionnel entre la femme migrante et son enfant est un lien spécifique, puisqu'il survient dans une situation sociale caractérisée par une anémie chronique au niveau des liens sociaux chez les mères migrantes, conséquence directe de la vulnérabilité multiforme qui structure leur vie de migrantes en situation irrégulières. L'enfantement constitue une nouvelle source d'énergie qui, à travers les interactions corporelles et émotionnelles que la maternité requière, engage la femme migrante dans une nouvelle perception identitaire. Désormais, elle n'est plus uniquement une femme migrante qui porte des rêves et des projets pour soi, elle est mère et femme migrante qui devrait dorénavant penser en premier à son bébé.

Le lien social qui se tisse entre la maman et son enfant est loin d'être un simple fait de la procréation biologique : il s'agit d'un construit social issu du contexte de cette interaction.

Kamara 27 ans, Cameroun, témoigne qu'elle a une meilleure relation avec sa deuxième fille née au Maroc, comparée à celle entretenue avec sa première fille née au pays. Elle explique cette différence par la proximité avec sa seconde fille, en permanence à ses côtés et le vécu migratoire partagé, alors que sa première fille vit avec sa grand-mère au pays.

*« C'est avec le deuxième que je me suis sentie maman. Je l'appelle petite maman, mon amour ».*

Le lien d'enfantement est donc une expérience sociale qui se construit au cours des échanges affectifs, corporels et sociaux entre la maman et son enfant. Ce lien affectif et social peut aussi être objet de perpétuation des sens liés à la mémoire émotionnelle des individus. Pour ces mamans, un bébé fruit d'un amour est lui-même objet d'amour et source de compensation d'un lien perdu et de préservation d'une mémoire affective contre l'oubli. Hasna 31 ans, Côte d'ivoire, est un bon exemple de cet amour en continu qui compense l'absence du partenaire par le lien d'enfantement :

*« Je n'ai jamais regretté mon bébé, quand je le regarde, je vois son papa à travers lui. Je l'aime et j'aime le chéris »*

Les expériences des mères célibataires marocaines nous ont appris que l'émergence du lien émotionnel et social avec l'enfant est marquée –à un certain moment- par les sentiments de honte et la culpabilité et par les sentiments d'effroi face à la violence sociale et normative de la société. Les

actes d'abandon des bébés et les dysfonctionnements de ce lien maman/ enfant sont les conséquences systématiques de cette réalité.

Chez les mamans migrantes, du fait de l'éloignement du pays et des contextes socioculturels relativement permissifs et moins violents avec la maternité hors mariage, les perceptions des femmes migrantes vis-à-vis de l'enfantement révèlent, en dépit de la diversité des cultures d'origine, l'absence de sentiment de culpabilité, ni de honte d'être maman hors mariage. Les témoignages des mamans dénotent aussi de l'absence de toute stratégie d'abandon, ou de mépris envers l'enfant. Néanmoins le facteur viol se présente comme le facteur unique qui semble perturber l'évolution normale du lien émotionnel et social qui relie la maman à son enfant. Chez les mamans victimes de viol, l'impact du traumatisme se prolonge vers l'enfant et rend difficile l'acceptation du bébé fruit du viol et de la douleur. Cette perturbation des liens émotionnels entre la maman victime de viol et son bébé varie en terme de temps d'une maman à une autre, mais finit par se dissoudre par la force des échanges affectifs et corporels entre la maman et son bébé.

Elia 19 ans, Guinée Conakry, nous rapporte son expérience cette perturbation de lien de l'enfantement fruit d'un viol :

*« Quand j'ai regardé mon bébé la première fois, je n'ai pas aimé car je me suis rappelée du viol, mais dès qu'il a fait un mois, j'ai beaucoup aimé et j'ai commencé à avoir des sentiments que je ne peux pas décrire, j'ai beaucoup d'amour envers lui, il est innocent, et c'est plus fort que lui de venir au monde, c'est la volonté de dieu, je ferai tout pour lui ».*

Toutefois, l'incorporation de ce lien émotionnel et social semble prendre plus de temps chez d'autres femmes migrantes qui ont été victimes d'actes de viols répétitifs. Cristelle 35 ans, niveau baccalauréat, mère de 3 enfants nés au Maroc, Congo Kinshasa, 2012, a été victime depuis son enfance et tout le long de son voyage migratoire, et même à son arrivée au Maroc, de traumatismes suite à des agressions sexuelles et des viols par les passeurs et membres de réseaux de trafic des êtres humains. Elle a eu besoin d'un long travail sur elle-même pour réussir à surpasser les sentiments de répulsion envers sa fille fruit du dernier épisode de viol.

*« Non je n'ai pas accepté cette fille, je ne l'ai pas allaitée, je n'avais pas envie de l'allaiter ; le contact avec elle était très difficile pour moi, oui je prends soin d'elle mais je ne lui ai pas donné le sein, que le biberon, le lait central. C'est l'association qui l'a pris en charge pour le lait et les couches. J'ai allaité cette deuxième fille. Je me suis préparée pour cela, je l'ai conçu avec amour si je peux dire ça !! Pour moi elle était précieuse, c'était ma première relation d'amour normale, durant toute ma vie ! J'aime vraiment mon deuxième enfant, et c'est grâce à elle que j'ai pu rétablir ma relation avec ma première fille, c'est une relation totalement différente par apport à la première qui était timide et soucieuse, quand je me comporte avec la deuxième fille je regarde la réaction de la première. Et j'essaie de m'approcher d'elle ! »*

Se servir de la charge affective et relationnelle avec l'enfant fruit de l'amour, pour reconstruire le lien affectif avec l'enfant fruit du viol, est une des stratégies compensatrices que toute victime de violences extrêmes peut adopter pour redonner sens à un lien social déstructuré par la mémoire du traumatisme. La prise en charge associative assurant une thérapie psychologique participe elle aussi à la régénération de ce lien.

**2. Une responsabilité nouvelle qui change l'ordre des priorités**

Se retrouver face à la responsabilité d'élever seule un enfant, est le premier défi auquel une maman célibataire doit faire face. Un tel défi devient plus prononcé quand la mère célibataire est de surcroit en situation de migration irrégulière, où toutes les stratégies de survie se heurtent aux obstacles administratifs, sécuritaires, sociaux et normatifs qui empêchent ces mères migrantes d'accéder à un emploi protégé et stable. En dépit de leur situation critique, les témoignages des mères migrantes traduisent un éveil et une volonté farouche de tout faire pour bien prendre soin de leurs enfants. Meriam, 23 ans, niveau université, mère d'une fille 2 mois, Guinée Conakry, 2019, exprime cette volonté en disant :

*« Quand j'ai eu mon enfant, quelque chose en moi a changé. Je me sens un peu plus responsable, mieux qu'avant. Avant j'avais ma mère à côté. Je ne veux pas que mon enfant soit comme moi. Je ne veux pas qu'elle souffre comme j'ai souffert. Je veux une meilleure vie pour elle. Pour arriver à ça, je vais travailler jusqu'au bout. »*

Un enfantement qui change les perspectives du projet migratoire et le rend plus centré sur l'intérêt de l'enfant. Désormais, les besoins de l'enfant priment dans tout projet de mobilité : ses papiers, sa scolarité et son épanouissement deviennent prioritaires. Elles sont plusieurs à avoir abandonné l'idée de migrer immédiatement. Une partie d'entre elles pense pouvoir faire une vie au Maroc avec leurs enfants. Une autre partie porte toujours le rêve de traverser la mer vers l'Europe, mais refuse d'exposer les enfants à des risques. Nous sommes donc face à une maternité qui réinvente le projet migratoire en l'expurgeant de son aspect offensif et aventureux. Dorénavant, il faudrait réfléchir et planifier afin d'assurer à l'enfant plus de chance de bien vivre. Kamara témoigne que toutes les révisions des décisions relatives à la traversée émanent du lien affectif et social qui s'est construit avec l'enfant.

*« C'est ce lien entre nous deux qui a influencé mes décisions, car quand j'étais enceinte je voulais tout à coup migrer mais maintenant je ne peux pas risquer, je vis ma vie et je lui donne tout ce dont elle a besoin aussi. Les conditions pour bien vivre peuvent être créés partout. Maintenant elle est la priorité ».*

Un dernier groupe de mamans, qui en plus de l'enfant né hors mariage en situation migratoire, ont d'autres enfants à charge restés au pays. Ces femmes divorcées, veuves ou en situation de séparation à cause de violences conjugales, sont en permanence hantées par les demandes incessantes de leurs enfants qui réclament des besoins et qui aspirent à une vie meilleure.

Fatoumata 31 ans, secondaire, mère de 4 enfants 1 hors mariage, musulmane, Côte d'Ivoire, Abidjan, 2020

*« J'ai besoin d'argent parce que je pense toujours à mes 3 enfants qui sont restés en Côte d'Ivoire. Mes enfants me demandent de l'argent afin qu'ils achètent ce dont ils ont besoin, à l'intérieur ça fait mal, c'est très difficile parce que je n'ai pas assez d'argent. La naissance de mon enfant a rendu les choses un peu plus difficiles, mais je me sens mieux avec que sans mon enfant. Et je souhaite qu'il reçoit une bonne éducation. En attendant je vais essayer de travailler. »*

Chez ce groupe de femmes, le sentiment de responsabilité n'est pas que le résultat de l'enfantement hors mariage. Il s'agit d'une responsabilité présente dès le début de leur parcours migratoire et peut même être la cause première du projet migratoire. Ce sont des mères qui ont opté pour l'aventure migratoire principalement pour assurer une vie digne à elles-mêmes et à leurs enfants.

### 3. Mères et enfants : des projets et des stratégies

De cette structure familiale précaire et incertaine, nait des rêves et projets d'avenir. Un enthousiasme et un optimisme se font nettement observer chez la plupart des mamans migrantes. Il nous semble que la prise en charge associative de 100% Mamans y contribue, mais nous relevons également un effet apparent du lien émotionnel et social avec l'enfant qui renforce la volonté des mamans d'œuvrer pour une meilleure condition sociale de leur petite famille.

Quelques-unes parmi les mamans migrantes prévoient le retour au pays pour présenter l'enfant à la famille. Mais avant cela, elles témoignent avoir besoin de stabiliser leur situation administrative et particulièrement celle de l'enfant, ainsi que travailler et construire un petit capital pour bien prendre soin de l'enfant.

D'autres ayants déjà un métier, ou un diplôme universitaire, désirent se lancer dans des petits projets de commerce ou de service : salon de coiffure, petit restaurant africain, ou juste avoir un petit capital pour ramener de la marchandise de Casablanca et la vendre à Tanger…

## PARTIE 5 : MILIEUX DE VIE, SOLIDARITE ET STIGMATE

### I. DISCRIMINATION ET STIGMATE

### 1. Cadrage :

Les sciences sociales modernes, nous ont longuement appris que le racisme est en particulier le résultat d'un processus socio-historique, où les individus socialisés dans un contexte structuré par la prédominance d'une ou plusieurs théories de rejet de l'autre, développent un habitus culturel qui continue à survivre même après l'avènement des évolutions historiques abolissant ces théories suprématistes. Les actes de racisme et rejet de l'autre exprimant des états d'angoisse face à la différence et l'étrangeté, peuvent s'alimenter de toutes formes de frustration et de vulnérabilité sociale et psychologique. Néanmoins, leur source de légitimation s'imprègne profondément de l'héritage historique de chaque société. Le stock langagier qui nourrit et compose l'argumentaire de ces stigmates est un construit historique des périodes de l'esclavage, de la colonisation et des mouvements de longue durée de la fabrication identitaire des groupes.

Au Maroc, l'avènement de la nouvelle politique migratoire a en grande partie contribué à rendre plus visibles les formes de discriminations et actes de rejets envers les étrangers et les nationaux de couleur noir. Les dynamiques d'anti-racisme initiées par le mouvement des droits des migrants ont donné lieu pour la première fois de toute l'histoire moderne du Maroc à un débat social et médiatique autour d'un éventuel racisme primaire chez les Marocains. Interroger les comportements de mépris et les actes de rejet qui exposent les migrants installés ou de passage par le Maroc aux diverses formes de discrimination a eu comme effet direct l'émergence d'un début de remise en question de la normalité et la légitimité de ces comportements et ces actes de racisme primaire. Désormais, le déni et les perceptions qui ne pouvaient penser l'existence du racisme qu'en tant que fait social circonstancié aux sociétés industrialisées à tradition migratoire, se retrouvent déconstruites et tendent à justifier les actes de discrimination par des préjugés sur les migrants eux-mêmes.

Les témoignages des migrantes consultées lors de cette étude offrent une bonne occasion pour questionner l'état de lieux des discriminations et actes de stigmates envers les migrants. Le vécu des migrantes et leurs expériences d'interactions sociales discriminantes de nature raciste, associées aux actes solidaires et empathiques pourraient favoriser l'identification des lieux et des conditions où ces actes se construisent et pourraient, de même, nous renseigner sur le rôle du facteur genre dans le vécu des discriminations basées sur la distinction raciste.

## 2. Espace public et discriminations de type raciste

Etant le lieu des distinctions et mises en scène sociales normées, l'espace public pour la femme migrante constitue le lieu des opportunités nécessaires à la survie et à l'intégration dans le milieu ordinaire de la vie sociale des sociétés d'accueil et de transit. Toutefois, cet espace public se présente aussi comme source de tensions psychologiques et sociales et des interactions identitaires ségrégationnistes. Sortir dans la rue pour travailler ou faire le Salam pour survivre, équivaut pour ces femmes, à un exercice quotidien d'exposition à des regards malveillants, des paroles et actes de pointage et d'étiquetage. Ces interactions renforcent l'invisibilité de ces migrantes quand elles sont passives et se transforment en attitudes de discriminations de nature raciste quand elles sont extériorisées et actives.

Il en sort des témoignages des participantes une réalité à double sens. D'une part, elles annoncent être constamment exposées à des actes de discrimination :

*« Le racisme, le racisme je dirais oui !! On le ressent partout où on va ».*

*« Au Maroc, il y a des racistes. Les racistes sont partout. »*

*« OUIII beaucoup à tout moment, vraiment, je ne sais pas comment dire mais bon, j'ai vécu les discriminations, souvent avec la police et avec la population. »*

D'autre part, des témoignages qui affirment la rareté des actes de discrimination de nature raciste :

*« Oui parfois, pas tout le temps »*

*« Personnellement on n'a jamais insulté mon fils ou bien moi »*

*« Non je n'ai jamais été maltraitée, non pas de racisme. ».*

### 3. Des lieux et des personnes

Au niveau des milieux de vie où les contacts de proximité devraient favoriser un meilleur vivre en commun, des mères migrantes se font discriminer, via des actes de rejet et de favoritisme.

Pour Cristelle 35 ans, RDC, le racisme se trouve partout au Maroc. Elle nous expose des situations où elle s'est sentie discriminée :

*« Chez l'épicier, pour acheter quelques choses, le monsieur sert les marocains d'abord, et moi comme si je n'existais pas ; parfois si je veux prendre un taxi, le chauffeur nous dépasse et il prend son frère marocain !! A l'hôpital, n'en parlant pas, le médecin m'examine oralement, il ne me touche même pas, et ça peut fausser le diagnostic, car même au niveau de la langue on se comprend pas bien !! Et c'est ce que m'est arrivé avec ma fille, le médecin lui a prescrit un médicament de l'estomac ! Dieu merci, avant de lui donner ce médicament, j'ai lu la notice pour voir quels sont les effets secondaires (je le fais d'habitude) ; et c'est là où j'ai compris que ce n'est pas bon pour les enfants !! »*

L'expérience de Meriam 23 ans, Guinée Conakry avec les actes de racisme permet de ressortir cette dimension individuelle de l'acte raciste, qui continue d'être qualifiée par un comportement arbitraire et non structuré et non partagé par la population.

*« J'ai senti de la discrimination ici au Maroc à cause de ma couleur ici même à Tanger, je suis rentrée dans une boutique pour acheter quelque chose, une fois rentrée dans le magasin, y'a un jeune qui m'a demandé de sortir, j'ai demandé pourquoi il m'a répondu que c'est parce que je suis noire et donc je dois sortir alors que le propriétaire qui était dans la caisse est venu et m'a demandé de faire ce que je veux, après il a fait sortir le jeune. C'était la première fois que j'ai vécu ça et la dernière, même dans la rue je ne me ressens pas ça, même de la part de la police je ne l'ai pas vécu. »*

Quoiqu'il ne peut être question dans le cadre de cette enquête de prévoir une appréciation précise des facteurs et milieux qui exposent les femmes migrantes et leurs enfants aux actes de discriminations de type raciste, les données récoltées lors de cette enquête fournissent néanmoins des indications sur une possible immunité face aux actes relevant de la « norme » raciste qui peut être acquise par un niveau scolaire élevé et une situation sociale et économique stable. Il semble bien que les femmes migrantes et leurs enfants vivant seuls et en situation d'extrême vulnérabilité sont les plus exposées aux agressions et actes de discrimination de nature raciste.

Aminata 30 ans, Cameroun, est une des mères migrantes qui s'est retrouvée contrainte de pratiquer la mendicité « le Salam » pour survivre, elle et sa fille. Elle nous confie qu'elle a été discriminée de nombreuses fois, lors de sa pratique du « Salam ».

*« Un jour j'étais devant la mosquée, en train de faire le Salam, un homme était sorti de la mosquée et voulait donner de l'argent, il a donc sauté mon amie*

*subsaharienne, la black, il m'a sauté moi aussi et quand il est arrivé à la marocaine il lui a donné l'argent. Depuis ce jour-là, je me suis dit Waouw... Un autre jour encore devant Marjane, j'étais en train de demander le Salam, j'étais parmi des femmes marocaines, un monsieur est sorti et a distribué des paniers à tout le monde et pas à moi. Quand j'ai demandé pourquoi ? il m'a dit : qu'est-ce que tu fais déjà ici ? Vas-y dans ton pays. Cela m'a fait beaucoup mal au cœur. »*

Ce témoignage révèle que même la morale religieuse et la culture de bienfaisance ne sont pas à l'abri des attitudes de discrimination et rejet de l'autre. Il en sort aussi que le fonctionnement des mécanismes régulant le champ de la solidarité sociale et le don restent conditionnés par le registre de chaque société en matière de reconnaissance et normalisation de sa diversité.

Ainsi, la rue, l'épicier, l'hôpital, les devants des mosquées et des centres commerciaux, le travail, sont tous des espaces qui risquent de se muer en lieux où les femmes migrantes peuvent subir des actes de violence d'origine raciste.

**4. Des perceptions des mères migrantes :**

En sollicitant les mères migrantes à réfléchir sur l'origine des actes de discrimination, nous voulions identifier si leur situation de mères célibataires pouvait à l'instar des mères célibataires marocaines être responsable de ces actes. Les réactions étaient en majorité catégoriques dans leurs perceptions et jugements : la discrimination et le racisme dont elles sont victimes est le résultat d'une culture raciste qui interprète les distinctions physiques des humains en valeur sociale.

En effet, la grande majorité des témoignages confirment que les discriminations qu'elles subissent sont liées uniquement à leur couleur et non à leur situation en tant que mères célibataires.

Meriam 23 ans, Guinée Conakry, explique cela : *« La mère célibataire ne peut pas être une source de maltraitance, parce qu'on ne peut pas savoir si on est une mère célibataire ou pas. Ce problème se pose essentiellement avec la famille ».*

Une perception différente surgie occasionnellement chez certaines mères migrantes qui déclarent ne pas avoir été victimes d'actes de discrimination et de maltraitance et insistent sur les critères individuels et non systématiques de ces actes. Chez les migrantes porteuses de cette perception, les malentendus et les incompréhensions liées à la langue et aux coutumes semblent favoriser le renfermement communautaire et les cultures ségrégationnistes. En ce sens, Khadija 29 ans, Abidjan, nous explique :

*« En Côte d'Ivoire ce n'est pas tout le monde qui est gentil, au Maroc aussi. »*

Pour Khadija, le fait de ne pas avoir d'amis marocains est la conséquence du manque de scolarité et de la non maîtrise d'une langue commune avec les marocains. Elle donne l'exemple des étudiants migrants qui, grâce à leur niveau d'éducation, arrivent à se faire des amis parmi les jeunes marocains.

## II. RESEAU DE VIE ET SOLIDARITE

### 1. Vivre parmi les migrants

Nous avons vu dans les chapitres précédents comment la qualité des liens sociaux que la migrante construit depuis le début de son aventure migratoire jusqu'à son installation provisoire ou permanente dans le pays d'accueil, en passant par le voyage et la traversée du désert, détermine dans une large mesure la qualité de son vécu et son expérience migratoire. Au fur et à mesure de l'évolution du projet migratoire, tout migrant ou migrante est, par nécessité, amené à s'intégrer dans des milieux sociaux et à développer des liens et relations sociales de proximité. Quoique le projet migratoire en tant que stratégie de mobilité sociale et spatiale peut sembler dans sa phase de départ un projet individuel ou familial, l'acte de migrer s'opère par la nature de ses contraintes à travers des interactions sociales et des réseaux de collaboration qui le rend réalisable. Ainsi, tout en restant attachée à son autonomie et son indépendance, la mère migrante ne cesse d'expérimenter des connexions et des liens sociaux afin d'assurer des conditions de vies meilleures pour elle et son enfant, et surtout afin de se protéger des insécurités et des diverses formes de vulnérabilité qui assiègent la vie d'une migrante et plus gravement quand elle se retrouve en situation irrégulière.

Des études et des enquêtes journalistiques ont déjà identifié et décrient la structure communautaire de l'organisation sociale des migrants dans les squats et les forêts. Se retrouver parmi les siens dans les contextes des forêts et des squats urbains répond en premier à un besoin de sécurité et de survie. Cette structure communautaire perd de son importance dans les villes, pour des réseaux intercommunautaires basée sur la langue commune et la proximité des pays d'origine. Cependant, la forme communautaire par pays demeure active en arrière-plan chez la majorité des migrantes.

Nombreuses sont les mères migrantes qui confirment qu'en contrepartie de leur vécu difficile dans l'espace public, leurs relations humaines normales se réalisent essentiellement avec les migrants et les membres des associations et organismes auprès desquelles elles se sentent en sécurité et protégées du rejet.

Kamara 27 ans, Cameroun nous explique que :

*« La vie ici est différente. Les coutumes ; le système ; les traditions et donc tu dois apprendre avec les Sénégalais, les Gabonais…. Je me suis vite adaptée et j'ai habité avec des Sénégalais pas de violence ni de dispute, on faisait les tresses pour gagner de l'argent même entre nous les subsahariens et quand j'ai accouché…ça été facile de trouver la maison parce que c'était un frère subsaharien avec qui nous résidions dans l'ancienne maison qui m'a aidée. L'appartement connait le même climat avec des sénégalais ; ivoiriens … que des subsahariens. Il n'y avait pas de disputes. »*

Fatoumata, 35 ans, Sénégal, rural, nous informe aussi que grâce à ses ami-e-s sénégalais-e-s, elle a pu se reposer après l'accouchement sans devoir travailler.

*« J'ai accouché à l'hôpital Med 5, je suis restée deux jours seulement à l'hôpital et je suis revenue chez moi. Il y avait des amis sénégalais qui m'ont aidée pendant un mois, et depuis tout ce mois je ne travaillais pas. Je reste à la maison et c'est tout ».*

Sauf qu'il y a un seuil où cette solidarité ne semble plus fonctionner, à l'instar de toute population vivant sous l'emprise des vulnérabilités structurelles et comme indiqué ci-dessous, la qualité des échanges et des solidarités au sein de ces réseaux, dépend en grande partie des capacités de la personne migrante à construire des liens de collaboration actifs avec ses semblables. En cela, le niveau scolaire, les appartenances de classes et le capital social et culturel, contribuent largement à l'enrichissement ou l'appauvrissement des liens de coopération de la mère migrante avec son milieu et ses réseaux, de sorte qu'une mère migrante mieux scolarisée, ou porteuse de métier, semble avantagée au sein de cette dynamique d'échange et de solidarité. Les migrantes isolées qui manquent de moyens et de capacités de contribution dans cette économie sont celles qui en bénéficient moins. Elles sont aussi celles qui cultivent des perceptions négatives envers la dynamique de solidarité sociale entre les migrants.

La jeune Elia 19 ans, Guinée Conakry fait partie du groupe de mères migrantes qui estiment que les migrants sont avant tout des porteurs individuels de projets et de rêves de traversée, et qu'ils n'ont ni les moyens ni la volonté d'être solidaires entre eux.

*« Entre les migrants, il n'y a pas vraiment de solidarité. Chacun pour soi »*

Hasna, 31 ans, Côte d'ivoire, cite son expérience pour attester des escroqueries et manques d'empathie qui sévissent au niveau des membres des communautés migrantes.

*« Le monsieur à qui j'avais donné mon argent est venu me chercher à l'hôpital avec mon enfant, on est revenu à la maison mais il m'a chassé juste après, il me disait vite vite vite il faut ramasser des affaires, moi j'avais des douleurs, ça faisait à peine 3 jours que j'avais accouché. Je suis alors partie à une chambre que j'ai louée, il m'a déposé et m'a pas donné de l'argent, il m'a dit que c'est à moi de payer ; j'ai alors appelé mon ex fiancé le papa du bébé, il m'a dit que ce n'est pas son problème. J'étais dans une situation très difficile. Mon petit frère finalement envoyé de l'argent mais quand c'est arrivé au Maroc c'est un peu insuffisant, notre argent est un peu faible »*

En effet, la vie des mamans migrantes au sein des réseaux sociaux des migrants répond principalement à un besoin d'appartenance et de sécurité. Ces réseaux constituent pour elles un réel tissu de collaboration et d'entraide en matière de colocation, de mobilité et d'échange d'informations, sauf que les potentiels de solidarité que ces réseaux semblent contenir, demeurent limités et requièrent un investissement individuel de la part des femmes migrantes pour en bénéficier. Un déficit de besoins de survie à combler, exige le recours à d'autres milieux et autres ressources pour survivre et assurer les nécessités de base pour elles et pour leurs bébés.

## 2. De la sociabilité et solidarité locale

Nous avons pu, à partir des récits, identifier l'espace public comme étant le lieu où des mères migrantes sont plus exposées à des interactions sociales stigmatisantes et de nature raciste. En dépit de l'intensité et la fréquence de ces actes de discriminations dont les mères migrantes peuvent être victimes dans les lieux publics, dans une perspective de genre, ce constat semble sans grande surprise, dans la mesure où ce même espace est déjà défini dans divers études et rapports comme étant un lieu de violence et d'harcèlement envers les femmes. En contrepartie, les participantes définissent l'espace

de proximité comme lieu d'échange et de relations humaines normales. Pour ces femmes, ces lieux de proximité ne sont pas seulement des lieux où se cultivent les amitiés et les relations d'échange avec les autres migrants, mais ils sont aussi des lieux de rapprochement et de relations amicales avec la population locale, en l'occurrence, les marocain-e-s.

Julie, 29 ans, Côte d'Ivoire, confirme que le quartier est pour elle un lieu où elle développe aussi des relations normales avec des marocain-e-s. Pour elle, les voisins, l'épicier... et d'autres marocains font partie de son milieu social.

Khadija, 29 ans, Abidjan, dresse un constat plus vaste sur son vécu dans la ville de Dakhla.

*« À Dakhla, nous travaillons dans les usines de poissons. On louait des appartements, on habitait 3 personnes par chambre dans les environs de 800 dh, oui on restait trois dans la même chambre pour épargner de l'argent. Non on n'avait pas de problème pour trouver du loyer, ce n'est pas comme à Casablanca. Oui on sortait, on regardait la ville, les Sahraouis sont gentils, trop gentils. A Dakhla je n'ai jamais été maltraitée, pas de racisme. »*

Quoique vivre en situation de migration dans les villes de la partie nord du Maroc semble présenter un parcours marqué par des rencontres et des interactions sociales violentes et invisibilisantes, le fait que des dizaines de milliers d'hommes et de femmes arrivent à survivre en dépit de la précarité de leur situation de migrants irréguliers et des difficultés d'accès à l'emploi, ne peut s'expliquer que par la présence d'une dynamique de solidarité de diverses formes qui permettent à ces femmes d'acquérir un minimum de ressources pour subvenir aux besoins de leurs bébés et enfants. Les expériences des mères migrantes nous révèlent que la grande partie de ces actes solidaires s'effectuent essentiellement au sein des milieux sociaux de proximité : le quartier, l'immeuble, les environs des mosquées et même les rues et les espaces publics. Hasna 31 ans, Côte d'ivoire, dresse un tableau positif sur cette dynamique de solidarité locale.

*« Enfin, ce n'est pas facile d'être maman célibataire et migrante aussi. Par contre je ne nie pas le fait que les marocaines m'ont aidée plus que mes frères, excusez-moi de le dire. Non j'ai été bien traité, au contraire, dans la majorité de temps, les marocains m'ont beaucoup soutenue, m'ont écoutée. Les subsahariens sont gentils et tout et m'apportent de l'aide mais pas trop, avec des limites. Des fois ils s'en foutent. Les ivoiriens aussi ne m'ont pas beaucoup aidé ».*

Cette comparaison exprimée par la participante, confirme le constat présenté avant sur le seuil et les limites d'échange et de solidarité au sein des milieux migrants, vu les conditions de précarité généralisée et l'incertitude permanente qui entoure la condition migrante et le déficit du potentiel même des réseaux migratoires en matière de stock social de solidarité.

La présence des enfants avec les mères migrantes semble favoriser ces actes solidaires, d'où la multitude des actes de prises en charge, par des marocains, des besoins de ces enfants en matière de lait, de vêtements et de mise en relation avec des individus et des associations.

Les actes de solidarités prennent la forme d'initiatives individuelles et parfois familiales. Ils sont ponctuels et peuvent parfois durer dans le temps, spécialement dans les quartiers populaires où la présence des migrants engendre de plus en plus des formes de rapprochements et d'interactions sociales bienveillantes et empathiques. Cristelle 35 ans, RDC, nous décrit comment ces interactions de proximité lui permettent de survivre elle et ces trois enfants.

*« Il y a aussi des familles Marocaines qui nous aident, soit par des vêtements aux enfants, soit par un couscous le vendredi. C'est comme ça qu'on survie. Moi je dirai que j'ai de la chance, car j'ai deux familles marocaines qui me soutiennent vraiment !!! »*

Le moment pandémique était spécifiquement difficile pour toutes les classes populaires qui se sont retrouvées sans travail et sans ressource pour une longue durée. Nous ne pouvons à ce niveau absolument pas imaginer comment les femmes migrantes vivant seules avec leurs bébés et enfants ont pu survivre à cette situation sans entraide locale.

Fatoumata, 31 ans, Côte d'Ivoire nous confie une partie de la condition des mères célibataires pendant le confinement qui ne requière aucun commentaire.

*« Après l'accouchement, j'étais obligée de rester à la maison à cause du corona et du confinement. Je ne n'avais même pas de quoi manger en ce moment. C'est la propriétaire de la chambre dans laquelle j'habite qui me donnait à manger. Pendant cette crise, l'association Caritas est venue une fois me donner un panier alimentaire et c'est tout. Il y avait un peu d'entraide entre les migrants, j'avais à peine à manger pour mon enfant, mais je n'avais même pas de moyens pour acheter les couches. C'est très difficile de vivre en tant que chômeur, souvent je porte des vêtements déchirés parce que je n'ai pas d'argent pour acheter de nouveaux habits. Parfois je n'ai même pas d'argent pour acheter des produits tels que le savon... ».*

## III. LES STRATEGIES DE SURVIE

### 1. Le travail comme moyen de survie et de reconstruction de soi

Quelques soient les raisons qui poussent un être humain à s'engager dans un projet de migration, avoir accès à un travail et des ressources de vie deviennent rapidement le souci majeur de la personne en situation de migration. Seule face aux divers aléas de la mobilité, privée de ses ancrages territoriaux, des attaches et liens sociaux assurant l'accès aux ressources minimum de survie, la personne migrante ne peut compter que sur soi-même pour survivre et réaliser son projet. Sauf que les dispositifs juridiques et institutionnels en vigueur dans les pays de transit et d'accueil, qui sont conçus généralement sur la base du principe de préférence nationale, ont pour conséquence directe l'exclusion des migrants en situation irrégulière de toute opportunité d'emploi formel. Pour celles et ceux qui ont la chance de régulariser leur situation, ils- elles se retrouvent disqualifiés en terme de

diplômes et de compétences et acculés aux travaux mal rétribués et moins protégés. Le travail des migrants au Maroc n'échappe guère à cette réalité universelle. A cause de cette situation, les migrants femmes et hommes de toute nationalité, mis à part ceux d'origine européenne, se voient contraint-e-s d'intégrer l'économie informelle avec ses lots de vulnérabilités et d'instabilité.

Les femmes migrantes, et spécialement celles en situation irrégulière, sont les plus touchées par ces difficultés d'accès au marché d'emploi. Plusieurs d'entre elles se retrouvent contraintes ou choisissent dès le départ le travail domestique comme activité principale. La majorité d'entre elles peinent à assurer les tâches relatives au travail domestique et ne leur restent que la mendicité comme sources de revenus.

La grossesse et l'arrivée d'un ou de plusieurs enfants compliquent d'avantage l'accès et la durabilité de ces emplois précaires et poussent les mamans à adopter des stratégies diverses pour subvenir aux besoins de leur petite famille, et parfois même de subvenir aux besoins des membres de la famille restant au pays d'origine.

## 2. Le ménage, un nouveau marché d'emploi destiné aux femmes migrantes

Recruter des femmes migrantes originaires de pays de l'Afrique subsaharienne est une pratique assez nouvelle chez une partie des familles marocaines des classes riches et des couches supérieures de la classe moyenne. Cette pratique semble être un prolongement du phénomène de recrutement des femmes d'origine asiatique comme travailleuses domestiques. Les sources statistiques officielles ne renseignent nullement sur l'effectif réel de ces travailleuses domestiques. Elles sont en grande majorité non déclarées à cause des procédures compliquées et du statut irrégulier de plusieurs d'entre elles. Le sens de cette préférence des travailleuses domestiques originaires de pays africains peut être partiellement compris comme une des manifestations des profonds changements sociaux et normatifs de ce marché. Toutefois, cette préférence peut tout de même receler des significations et des stratégies de nature moins économiques, qui méritent une observation socio-anthropologique plus spécifique.

Il en sort des témoignages que toutes les mères migrantes interviewées ont, à un moment de leur parcours migratoire, été recrutées comme travailleuses domestiques, quoiqu'un nombre restreint d'entre-elles exerçait ce métier dans leurs pays d'origine ou dans d'autres pays, avant d'arriver au Maroc. Elles sont en majorité des étudiantes, des commerçantes, des employées, des porteuses de métiers artistiques ou artisanaux et sont en partie des femmes et des jeunes filles au foyer sans aucun métier. Leurs expériences de vie ne les ont pas préparées aux travaux pénibles, à l'instar du travail domestique dans les familles marocaines.

Fatoumata, 31 ans, Côte d'Ivoire, raconte qu'elle a commencé à travailler comme femme de ménage, dès son arrivée à Casablanca, vu qu'elle était enceinte et avait besoin d'argent :

*« Je suis une femme battante, j'aime travailler, je travaillais chez une famille très riche chez une femme vieille. Elle voulait que je fasse le ménage avec la main et non avec le balai. Je devais aussi cacher ma grossesse avec des robes. Elle habite avec sa fille dans un quartier très chic, elle me payait 2300 dirhams par mois. Je les ai connus à travers un intermédiaire, c'est un africain ».*

Fatoumata et d'autres mamans confirment que ce type de recrutement s'effectue la plupart du temps à travers des intermédiaires, qui sont principalement des hommes -anciens migrants- et font de cette activité un métier à plein temps. Ils peuvent travailler individuellement ou sous couverture d'agences informelles. Ils fonctionnent en réseau et font même des annonces sur les réseaux sociaux. Ces intermédiaires se font payer pour leurs services par les commanditaires et par les travailleuses migrantes. Une énorme vulnérabilité entoure cette activité, où la femme migrante fait objet de tractation informelle et non contractuelle qui peut masquer des abus et des trafics avec des risques de violence et de maltraitances.

Nombreuses étaient les mères migrantes qui ont protesté contre les conditions du travail ménager au Maroc : nombre interminable des tâches, niveau élevé de sollicitation physique et faible rémunération. Les mères migrantes qui sont journalières témoignent qu'elles sont payées 100 dh par jour.

**3. Vivre et travailler sans papiers :**

Se retrouver piégées face à des frontières de l'Europe entièrement barricadées, une résidence irrégulière tolérée et en même temps ponctuée de campagnes de refoulement vers les villes de l'intérieur et d'éloignement des zones frontalières, est une situation construite sur une vulnérabilité initiale et des sentiments de stress et d'insécurité permanents. En dépit de cette configuration, les mères migrantes doivent se mouvoir pour trouver des ressources de survie pour elles et pour leurs enfants. La quasi- totalité des mères migrantes de l'échantillon déclarent avoir toute l'énergie et la volonté pour bien gagner leur vie, elles affirment que leurs aventures migratoires prouvent cette volonté. Cependant leur situation de sans papier se dresse comme ultime obstacle devant leur volonté de s'intégrer socialement et économiquement dans la société.

Kamara, 27 ans, mère de 2 filles, licence en marketing, Cameroun, nous informe qu'elle n'était venue munie que de son passeport. Elle a, par précaution, scanné ses diplômes et déposé dans son compte Google. Elle pensait avoir les papiers au Maroc, mais on lui disait toujours que sous peu le Roi va lancer la régularisation...

*« Depuis que je suis au Maroc, ils n'ont pas encore donné les papiers aux femmes migrantes, pour ceux qui avait la carte de séjour, ils pouvaient renouveler leur carte, si j'avais la possibilité d'avoir cette carte je le ferais. Ensuite le problème du renouvellement de la carte de séjour était nécessaire pour faire le ménage, j'ai tenté une fois et ils m'ont envoyé à Beni Mellal, je suis revenue sur place le lendemain, j'ai passé une nuit en dehors c'était un peu compliqué et j'avais ma fille avec moi. »*

Une nouvelle stratégie s'installe chez les migrants qui se sont vues contraintes de geler leur projet de traversée à cause du manque de moyens, de l'endurcissement des contrôles aux frontières et surtout à cause de l'enfantement. La stratégie consiste à se contenter d'une installation au Maroc en attendant de pouvoir traverser vers l'Europe sans risque. Ce nouveau projet migratoire modifié se retrouve à son tour mis en doute en raison de cette situation d'irrégularité durable.

Elia 19 ans, secondaire, un enfant, Guinée Conakry, explique la difficulté de réaliser son projet migratoire à cause de l'enfant.

« Protection des droits des femmes en situation de vulnérabilité et de leurs enfants durant la crise du COVID19 à Tanger » (2020/PRYC/0951)

*« En plus, je ne veux pas revivre l'expérience de la forêt car j'ai beaucoup souffert, la forêt c'était une horreur, j'étais mineure aussi. Certes, je garde toujours le projet en tête mais il faut avoir les papiers du Maroc tout d'abord, pour pouvoir trouver un travail. Quand tu as les papiers du Maroc tu es bon ! Si tu es sans papier tu souffres uniquement, tu ne peux faire que le Salam. C'est pour cela que je pense à la traversée car là-bas on s'occupe beaucoup bien des enfants et on t'offre le foyer au moins. Moi j'aurais préféré le Maroc pour la vie mais les marocains n'accueillent pas bien les migrants, la police aussi nous chasse, il y a la peur, c'est dur ! Je pense c'est la même vie en Europe qu'au Maroc, mais ce n'est pas les mêmes droits.*

*Des fois je vais pour faire le ménage chez des gens arabes pour gagner l'argent, je vais me débrouiller pour faire l'impossible. »*

Le témoignage d'Elia effectue une comparaison entre la vie au Maroc et une autre vie souhaitée en Europe. Il en sort que le désir de vivre avec dignité et dans le respect de leurs droits et celles de leurs enfants semble prioritaire chez les femmes migrantes, plus que n'importe quelle ascension sociale.

Toutes les mères migrantes annoncent que leur grand souci est la régularisation de leur titre de séjour appelé couramment « papiers ». Elles sont nombreuses à confirmer qu'elles ont la force pour travailler, qu'elles ont aussi du potentiel et de la capacité de travailler ; mais sans papier, elles ne peuvent rien faire. Cristelle 35 ans, niveau baccalauréat, RDC, est une des mères migrantes qui défendent cette opinion :

*« Même si j'ai des enfants, je peux prendre le TGV et aller acheter de la marchandise et revenir la vendre, mais c'est pratiquement impossible sans papiers !! Avec le COVID la situation s'est compliquée, il faut des autorisations de déplacements et sans papiers c'est difficile de les avoir. »*

L'absence de papiers n'entrave pas uniquement la mobilité et la recherche de travail, elle expose aussi les femmes migrantes à des situations d'exploitation et de privation de salaire. Elle les expose même à des situations de travaux forcés et les rend vulnérables à différents types d'exploitation illicites. Même quand elles sont porteuses de métiers et d'un savoir-faire, elles demeurent exposées. Aminata, 30 ans, Cameroun, résume son expérience avec le travail informel en disant :

*« Moi je fais de l'esthétique, je connais déjà le métier, j'ai appris quand même des choses nouvelles, j'ai travaillé d'ailleurs dans deux salons. Mais, tu sais quand tu n'as pas de papiers, il y a certains salons qui essaient de t'exploiter, tu travailles tout le mois et sans paiement à la fin. Une fois une dame m'avait dit va au commissariat pour demander ton droit, car elle sait que je n'ai pas de papiers et donc je n'irais pas me plaindre évidemment. Et Pour faire un petit salon il te faut au moins 5000 dhs, il te faut du loyer, des petits trucs. Une fois j'avais reçu une opportunité de travail comme secrétaire mais comme je n'avais pas de papiers, on ne m'a pas accepté. Tout ce que je peux dire c'est les papiers. »*

Il existe néanmoins des zones où les mères migrantes ont accès à des emplois d'ouvrières non qualifiées sans trop d'obstacles. Il s'agit des provinces du sud où des usines de poissons recrutent les femmes migrantes avec des salaires plus au moins corrects et des journées de repos. Ces emplois sont de toute évidence non déclarés, mais constituent un gagne-pain respectable pour les femmes migrantes. Cependant, ces emplois restent temporaires et sans aucun horizon de régularisation. Les mères migrantes restent privées de tout accès au système de protection sociale.

Priver les femmes migrantes qui désirent s'installer et travailler au Maroc de leurs droits d'accès à une situation administrative légale ne semble avoir aucun sens et aucune utilité. Il n'en résulte de cette situation de clandestinité permanente que d'avantage de misère et de vulnérabilité chroniques. Interdire aux femmes migrantes et leurs enfants un accès protégé aux ressources de vie et à l'emploi ne fait que les contraindre à recourir à la mendicité avec son lot de paupérisme et de détresse.

**4. « Le Salam » : recours inéluctable pour survivre :**

Le « Salam », un mot inventé par les migrants pour décrire leur recours à la mendicité dans les rues, les façades des supermarchés et les devants des mosquées. De jeunes femmes et hommes moyennement scolarisés et appartenant en majorité à des groupes sociaux de la classe moyenne qui peuvent au moins financer le long voyage migratoire jusqu'au Maroc, qui n'ont jamais vécu l'expérience de la mendicité, se retrouvent obligé-e-s de tendre la main dans une société étrangère pour survivre. Fatoumata, Sénégal, nous apprend que c'est un homme migrant qu'elle a rencontré à Rabat qui lui a expliqué comment trouver le travail à Tanger. C'est lui-même qui lui a trouvé une chambre en colocation pour y habiter. Elle cohabitait avec une dame et chacune payait 300 Dh… C'est dans ce contexte que Fatoumata à commencer à faire le Salam pour payer son loyer et survivre. Fatoumata conclut :

*« Je gagnais environ 100 ou bien 110 dh le jour. Je pouvais payer mon loyer. Mais difficile de vivre. A Tanger je gagnais mieux l'argent qu'à Rabat. Maintenant ça fait 8 mois que je suis à Tanger, je n'ai jamais travaillé, je ne fais que le Salam (mendicité) dans la rue. Je n'ai pas beaucoup d'amis, je n'ai pas de problèmes ici. Quand je ne trouve rien à manger je fais le Salam. Je vis tranquillement. A part quand il y a le corona, c'était difficile. »*

Faire le Salam est donc la solution de survie plus au moins généralisée chez une partie importante des femmes migrantes. Quand elles ne travaillent pas et ne bénéficient d'aucune prise en charge associative, mendier devient impératif pour pouvoir payer leur part du loyer et subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. Elles sont conscientes que le recours au Salam ne peut se substituer au travail, seul moyen qui pourrait les faire mieux gagner leur vie avec respect et dignité. Nous avons bien vu ci-dessus que cette activité n'est elle-même pas épargnée par des actes de discrimination d'origine raciste.

Les femmes les moins scolarisées, qui n'ont pas de métier et de compétences, qui pourraient les aider à trouver des ressources et des moyens pour gagner leur vie, sont celles qui font du « Salam » une activité permanente. Elles sortent avec leurs enfants ou s'arrangent pour laisser le bébé chez des voisines le temps de leur tour dans la ville. Les mères ayant un capital culturel et social moyen à élevé recourent au « Salam » occasionnellement quand elles aboutissent elles et leurs bébés à des situations

de détresse comme le manque de nourriture, ou de vêtements pour leurs bébés et enfants, ou lors d'une incapacité à payer le loyer ou à emmener l'enfant chez le médecin. Il est pourtant important de préciser que ce recours à la mendicité « Salam » survient, dans la plupart des situations, après des tentatives de travail échouées, et spécialement après des licenciements ou des refus d'emploi suite à l'apparition des signes de grossesse, ou à des difficultés de trouver ou garder l'enfant pendant les heures de travail.

Le recours à cette pratique s'arrête, d'après les témoignages, dès le début de la prise en charge associative, ou le début d'une activité génératrice de revenus. Eloigner les femmes migrantes et les migrants en général de la mendicité ne peut se faire que par la reconnaissance de leurs droits à un travail protégé et une vie sociale mieux sécurisée.

## PARTIE 6 : LE RECOURS ASSOCIATIF, UN NOUVEL HORIZON DE VIE

### I. RENCONTRE, ACCEUIL & PRISE EN CHARGE

#### 1. La rencontre avec l'association :

Rencontrer l'association est un moment capital pour les mères migrantes. Il s'agit d'une rencontre qui ouvre des perspectives nouvelles et projette ces mères vers de nouvelles directions de vie. A travers les diverses formes de prise en charge, 100% Mamans s'érige en allié accompagnateur qui renforce progressivement la résilience de ces mamans face aux situations de détresse et de vulnérabilité liées à la migration irrégulière, à la maternité et à l'enfantement hors mariage. Avant de s'intéresser aux expériences vécues par les mères migrantes lors de leurs interactions avec l'association, nous essayerons de comprendre comment s'effectuent les prises de contacts des mamans migrantes avec 100% Mamans.

Il en ressort des récits des mamans migrantes, concernant les moyens et les acteurs qui leur ont facilité le contact avec l'association, que nous sommes face à des modes de contact bien différents de ceux identifiés chez les mères célibataires marocaines. Le recours des femmes migrantes à 100% Mamans est essentiellement le résultat d'une mise en réseau associative entre cette dernière et le tissu des ONG œuvrant auprès des migrants. Ainsi, les mères migrantes rapportent qu'elles ont été dirigées vers 100% Mamans par des organismes d'aide humanitaire et de soutien aux migrants qui interviennent dans le nord du Maroc, à savoir : Caritas, Fondation Orient Occident, Mains Blanches de Martil… Cette mise en contact ne semble pas toujours se réaliser à partir d'une coordination institutionnelle, mais surtout d'une mise en lien personnalisée par des amis, anciennes migrantes ou migrants à Tanger, des religieuses relevant des églises locales qui organisent des campagnes d'assistance aux migrantes, ainsi que des bénévoles et des militantes et militants associatifs actives et actifs dans les villes du nord du Maroc. Par ailleurs, quelques mères migrantes ont été orientées vers 100% Mamans par des amies et amis de l'association, voire par des passants qui partagent des informations et des cordonnées avec les mamans qui font le « Salam ». Un dernier petit groupe de mamans a découvert l'association tout seul en passant par la rue, en lisant la pancarte ou en interpellant des femmes subsahariennes qu'elles voyaient entrer et sortir des locaux de l'association.

Au-delà des services que 100% Mamans peut offrir aux mères migrantes, le sens de cette ouverture requière une importance stratégique. La prise en compte des associations marocaines des besoins et des droits d'une population demeurant pendant longtemps éloignée des structures de prises en charge gérées par les ONG civiles marocaines, a été depuis l'avènement de la nouvelle politique migratoire réclamée par plusieurs acteurs. En effet, les efforts quotidiens fournis par le mouvement des droits des migrants et les organismes humanitaires en matière des services et prise en charge des migrantes en situation de vulnérabilité, l'intégration de la composante genre et migration par les mouvements et organisations des droits humains des femmes, est, en quelque sorte, une condition impérieuse à une construction politique de la problématique femme migrante, sans laquelle une réelle reconnaissance de leurs droits et celles de leurs enfants ne pourraient être mise en avant des débats publics.

## 2. Un accueil qui donne de l'espoir

Au sein de toute structure sociale, le moment, le lieu et les modalités de réception des bénéficiaires sont les premiers signes qui indiquent et révèlent la réalité normative et le mode de fonctionnement de cette structure sociale. Le dispositif d'accueil est donc l'acte fondateur de toute interaction sociale, à partir duquel, des perceptions et identifications se construisent et peuvent déterminer la valeur et la qualité des relations et rapports qui s'ensuivent.

Certes, les femmes migrantes en situation de grande détresse, conséquences de l'irrégularité et la maternité non reconnue, sont avant tout en quête d'assistance d'urgence et d'aide matérielle, toutefois un accueil de qualité associant la bienveillance humaine au professionnalisme peut orienter la maman migrante vers une éventuelle reconstruction de son projet de vie au Maroc.

Toutes les participantes sans exception témoignent qu'elles ont bénéficié d'une bonne qualité d'accueil dès leurs premiers contacts avec les assistantes et animatrices de 100% Mamans. Des mères migrantes ont même exprimé un certain étonnement face au niveau de bienveillance qu'elles ont senti chez le personnel de l'association. Cet étonnement pourrait s'expliquer par le contraste qu'une femme migrante en situation de grande vulnérabilité peut ressentir entre les interactions sociales distantes ou même violentes qu'elles peuvent subir dans l'espace public et la prise en charge chaleureuse et immédiate qu'elles ont reçue lors de leur accueil dans les locaux de 100% Mamans. La qualité de l'accueil est due à la nature de l'intervention de 100% Mamans, dont le fonctionnement et la mission diffèrent largement des structures d'assistance humanitaire que les femmes migrantes ont l'habitude de fréquenter. L'approche transversale de 100% Mamans, qui consiste à intégrer les bénéficiaires aussitôt admises, dans un circuit de services très bien rodé, de la prise en charge d'urgence, à l'autonomisation en passant par la réhabilitation psychologique et l'empowerement social et professionnel, est perçu par les femmes migrantes comme une première reconnaissance de leur identité comme mère cheffe de famille. Cette identité qui est en permanence occultée par l'effet de l'essentialisation de ces femmes au sein de l'identité migrante, émerge au contact de 100% Mamans. Elle constituera désormais le socle de cette relation d'alliance et d'accompagnement vers l'autonomisation et une réappropriation des projets de vie des mères migrantes.

*« L'accueil chez 100% Mamans, c'était au top, je ne fais pas de compliments non du tout.... Oui j'ai reçu l'aide d'autres organismes, on m'a envoyé le panier mais quand*

*tu prends le panier tu le manges tout de suite et c'est fini. Ici, à 100% Mamans, tu n'es pas gênée, tu fais comme tu veux »*

*« J'ai reçu la solidarité une seule fois, c'est quand je suis arrivée à 100% Mamans. A chaque fois alors quand j'ai des problèmes je viens ici pour qu'on m'aide surtout pour affronter mes problèmes du passé »*

*« Ça fait maintenant 6 mois que je fréquente l'association mon enfant a un an et 2 mois et je trouve que l'association 100% Mamans est très accueillante »*

*« À cause de la grossesse j'étais fatiguée je ne pouvais pas travailler. Mes amis m'obligeaient le Salam, mais je ne l'ai pas fait. Ensuite rapidement je suis pris en charge par 100% Mamans. Ici c'est très gentil, pour le moment, je suis arrivée il y a une semaine et je remarque qu'ils sont très bien, ils traitent bien les mamans »*

Les témoignages des mamans insistent sur la qualité d'écoute et d'accueil, sur la permanence de la prise en charge, ainsi que sur la fluidité des contacts et la diversité des services reçus. L'accueil est le moment de démarrage d'une relation qui ne saurait tarder à s'ériger en liens d'appartenance qui enrichiraient l'expérience des mères migrantes et de 100% Mamans à l'instar des expériences mères célibataires marocaines.

### 3. Une prise en charge d'urgence

L'hypothèse anthropologique qui considère l'indispensable besoin chez les femmes enceintes d'être assistée au moment de l'accouchement, comme étant à l'origine de l'esprit collaboratif dans les sociétés humaines, semble se valider par l'intensité des productions normatives et organisationnelles qui entourent la maternité, la naissance et l'enfantement dans toutes les sociétés humaines. Se retrouver loin des liens sociaux assurant cette prise en charge et cette valorisation contribue à l'approfondissement de l'état de détresse des mères en situation de migration irrégulière.

Comme explicité ci-dessus, toutes les stratégies de survie adoptées par les femmes migrantes pour affronter les aléas de la situation d'irrégularité deviennent caduques lors de l'avènement de la grossesse et l'enfantement. L'incapacité des mères migrantes à subvenir à leurs besoins élémentaires et la vulnérabilité ambiante qui limite le potentiel de solidarité inter-migrants, projettent les mères migrantes dans une situation d'urgence que seules des interventions institutionnelles peuvent atténuer. La pandémie et les restrictions de mobilité qu'elle a engendrées ont intensifié cet état d'urgence chez les femmes migrantes en état de grossesse avancée ou accompagnées par un ou plusieurs bébés.

Kamara, 27 ans, Cameroun, nous a informé qu'elle a pu survivre grâce à des petites aides financières reçues de la part de CARITAS et surtout grâce à la prise en charge médicale complète de 100% Mamans, à savoir les visites, l'échographie, des petites paniers d'alimentation, le loyer.

Nous sommes donc face à des situations d'urgence selon l'état de grossesse, le nombre d'enfants, l'âge du nouveau-né, les ressources des mères migrantes ainsi que leur capacité à solliciter d'autres organismes d'assistance. Généralement, les besoins de ces mamans pendant les situations d'urgence

sont principalement l'hébergement, l'alimentation, les soins médicaux et les divers besoins des bébés et enfants.

## II. UN EMPOWERMENT POUR L'AUTONOMIE

Une prise en charge des mères migrantes axée uniquement sur l'assistance d'urgence, aurait toujours un impact limité sur le devenir de ces femmes et leurs enfants, quoique l'importance de ces modes de prise en charge ne peuvent en aucun cas être minimisée. Toutefois, l'approche intégrée de 100% Mamans qui est basée sur le principe du droit de ces femmes et leurs enfants à une vie digne et autonome se concrétise à partir d'un lien d'accompagnement permanent centré sur l'ensemble du projet de vie de la mère célibataire et son enfant. Ainsi, l'intégration des femmes dans les divers cycles de formation aux métiers, les cours d'apprentissage du dialecte marocain, les séances d'écoute, le service de crèche, l'inscription de l'enfant à l'état civil et l'aide à l'emploi, sont tous des programmes qui visent l'empowerement des mères migrantes afin qu'elles puissent réussir leur projet de vie dans la société marocaine.

### 1. Accès à la formation :

Toutes les femmes migrantes prises en charge par 100% Mamans qui participent aux différents cycles de formation expriment un certain enthousiasme et une grande fierté à pouvoir travailler dans l'avenir proche pour prendre soin de leurs enfants et pouvoir régulariser leurs situations administratives.

D'après les témoignages des mamans, les formations proposées comportent des cycles de formation à la couture, aux métiers de cuisine et de la pâtisserie en interne à l'association, et la coiffure en externe. La plupart espèrent trouver du travail après avoir obtenu leur certificat de formation. Celles avec des niveaux scolaires supérieurs pensent pouvoir gagner leur vie avec des formations professionnelles de ce genre, et n'hésitent guère à exprimer leur rêve de pouvoir se régulariser et poursuivre leurs études universitaires.

Les indemnités offertes lors de ces sessions de formation assurent l'assiduité des femmes migrantes qui sont contraintes de recourir au « Salam » quand elles n'ont pas de travail pour survivre et faire vivre leurs enfants. Parmi elles, quelques-unes se plaignent de l'insuffisance de ces rétributions qui ne couvrent pas les charges de déplacement, de nourriture à la maison et du loyer. Surtout que ces sessions de formation durent jusqu'à la fin de l'après-midi et sont chargées, d'après les migrantes bénéficières. Ces conditions ne laissent nullement le temps et l'énergie aux mamans pour faire autre chose.

Quelques-unes des mamans expriment le souhait que l'association leur procure des petits financements pour des activités génératrices de revenus où elles pourront gagner leur vie en appliquant ce qu'elles ont appris dans les formations, puisqu'elles ne sont pas très confiantes de réussir à surpasser les obstacles qui compliquent leur accès à des emplois.

Un constat se dégage nettement du discours des mères migrantes sur les formations acquises chez 100% Mamans : Il s'agit du lien continu qui semble relier la formation, le travail et l'avenir de l'enfant

dans une seule logique de sens. La formation dans ce contexte ne se limite pas uniquement à un apprentissage technique d'un métier, elle est l'ouverture vers une nouvelle réinvention du projet social. Certes teintée d'incertitude et de difficultés, mais surtout pleine d'espoir d'une vie meilleur et d'un avenir certain pour le ou les enfants à charge.

## 2. Une assistance administrative

Les femmes migrantes semblent très confiantes dans la manière dont elles sont prises en charge à 100% Mamans. D'après elles, c'est l'organisation qui les a sérieusement soutenues et accompagnées dans la gestion des soucis administratifs liés à l'inscription de leurs enfants dans les registres de l'état civil. Le fait qu'un grand nombre parmi elles ont tardé à entamer la procédure d'inscription de l'enfant à l'état civil, 100% Mamans avec son expérience en matière d'inscription des enfants nés au Maroc, semble être le meilleur soutien de ces femmes désespérées dans leur démarche d'inscription de leurs enfants dans les registres de l'état civil marocain. Surtout qu'une partie d'elles ont accouché dans d'autres villes et qu'elles ont peur de se présenter aux administrations de peur de se faire refouler.

Bien que les problèmes juridiques et procédurales et ceux liés aux pratiques de stigmatisation dépassent les capacités des associations et requièrent des réformes juridiques et procédurales, la dynamique entamée à ce niveau par 100% Mamans peut constituer une base d'un plaidoyer qui associe les organisations de droits des migrants et celles des droits des femmes dans une dynamique de revendication afin d'adapter les lois et procédures de l'état civil avec les principes et objectifs de la nouvelle politique migratoire initiée par le Maroc en 2013.

## 3. Le travail et l'enfantement, un soutien associatif qui amène de l'espoir

L'arrivée de la grossesse est un prélude pour une situation plus compliquée pour la femme migrante. Trouver du travail devient plus difficile et celles qui sont déjà employées sont renvoyées. Que ça soit par peur de se retrouver impliquées dans des accidents, ou parce qu'elles ne sont plus capables de remplir les lourdes tâches ménagères. Par ailleurs, les employeuses/ employeurs n'hésitent nullement à licencier les femmes migrantes en état de grossesse. Ces dernières ont recours à des stratégies de dissimulation des signes de grossesse afin de retarder au maximum le moment d'arrêt de travail.

Ces grossesses non désirées et non planifiées ont comme conséquences directes la perte d'emploi et du revenu et génèrent en plus des dépenses nouvelles. Meriam, 23 ans, niveau universitaire, mère d'une fille de 2 mois, Guinée Conakry, nous décrit son périple après avoir été renvoyée à cause de la grossesse.

*« A Casa je travaillais dans le ménage chez une femme qui m'a renvoyée à cause de la grossesse. Il faut savoir que j'envoyais 1000 dirhams à ma famille et je gardais 1500 pour moi de côté mais j'ai commencé à les dépenser lors de ma grossesse parce que je tombais malade, j'ai fait des suivis médicaux en dépensant 150 dirhams chaque fois, parce que j'allais de maison en maison chez mes amis. Je mendiais tous les jours mais ça ne rapporte pas beaucoup d'argent parfois je pouvais passer toute la journée sans manger, il n'y avait pas de solidarité entre nous. »*

Les projections d'avenir des mamans migrantes qui ont eu la chance d'intégrer les réseaux de prise en charge associatifs resurgirent pour dessiner un espoir en une vie meilleure, où l'accès au travail et la

protection de l'enfant semblent possibles. Les formations en métiers divers fournis par les différentes associations œuvrant auprès des migrants se présentent comme des supports de reconstruction des projets de vie de ces mamans. Munies de leur attestation de formation et soutenues par ces mêmes associations qui proposent des services de crèche pour garder les enfants, les mamans migrantes reprennent confiance en leur capacité à se prendre en main, en cherchant un travail afin de bien prendre soin de leurs enfants.

Cette prise en charge bien implantée dans les villes du nord du Maroc attire les femmes migrantes qui se sont retrouvées en situation de grossesse et dans l'impossibilité de travailler et préserver leur emploi.

Khadija, 29 ans, mère d'un enfant d'une semaine, Abidjan, témoigne autour de son expérience avec la perte d'emploi suite à la grossesse :

*« Après la grossesse mon copain ne prenait plus soin de moi. J'ai commencé à travailler un peu un peu un peu, avec la grossesse tu sais, et puis j'ai décidé de venir à Tanger, parce que ici, les gens peuvent m'aider, je veux dire les associations et l'hôpital, si je n'étais pas enceinte j'allais rester à Dakhla. Ici on m'a montré 100% Mamans, et avant j'habitais à Mesnana avec des amis. Je n'ai pas travaillé parce que le ventre était trop gros. J'étais fatiguée je ne pouvais pas travailler, mes amis m'obligeaient le Salam, mais je ne l'ai pas fait. Ensuite rapidement j'ai été prise en charge par 100% Mamans. »*

La présence associative, associée à une expérience de travail plus au moins correcte, permet d'immuniser les femmes migrantes au recours à la mendicité. Elle permet surtout aux mamans migrantes de se projeter vers une vie mieux maitrisée et mieux planifiée.

En effet, la grossesse en elle-même est majoritairement la cause directe de la rencontre des femmes migrantes avec le réseau associatif. Cette rencontre favorise une mise en réseau qui permet aux mamans d'être informées sur les opportunités de formation et d'emplois temporaires qui se présentent occasionnellement. En même temps, ces liens permettent de trouver des places pour inscrire les enfants à la crèche.

Ces formations terminées, les mamans arrivent à trouver des petits emplois comme femme de ménage, dans des cliniques dirigées par des ONG internationales, ou à être recrutées par des associations ou ONG internationales dans le cadre de programmes spécifiques élaborés pour assister les migrants. Les mères migrantes munies de diplômes universitaires peuvent même trouver des emplois dans leur domaine. Cependant, ces tentatives réussissent rarement à cause d'une ambiance dans les entreprises peu favorable aux migrants d'origine africaine subsaharienne, aussi à cause de la difficulté à gérer les horaires de travail avec les besoins des enfants de bas âge de ces mamans.

Le climat positif et le sentiment de ne plus être seules face aux aléas de la migration clandestine et l'enfantement non planifié, offrent un nouveau souffle de résistance aux mères migrantes. Elles sont nombreuses à entamer un nouvel élan de reconstruction du projet de vie. Même quand les formations reçues ne permettent pas une insertion systématique au sein de l'économie formelle ou informelle,

les mamans s'inventent des manières de gagner leur vie et de subvenir aux besoins de leurs enfants en investissant dans des petites activités de commerce ou des métiers qu'elles avaient appris aux pays d'origine. Parmi elles, quelques-unes continuent à faire des tresses pour les clients des milieux africains. D'autres font sécher du poulet et du poisson pour le revendre. Les activités de ce genre sont multiples et ne sont plus adressées aux migrants eux-mêmes, mais commencent aussi à conquérir des clients parmi les locaux.

Œuvrer pour la régularisation de la situation des femmes migrantes et leurs enfants pourrait constituer un grand pas vers la reconnaissance de leurs droits et leur intégration économique et sociale dans une société qui ne peut que gagner en investissant dans les ressources infinies de cette population jeune, talentueuse et pleine de ressources de survie.

Il faudrait également œuvrer pour combler les carences de présence associative et structures de prise en charge des migrants dans les villes non frontalières, car la mobilité migrante s'étend tout le long des grandes villes marocaines et ne se concentrent nullement dans les villes du nord.

## 4. Modèle de prise en charge de « 100% Mamans » : succès d'une approche interculturelle

Il s'avère, d'après notre analyse, que la grande valeur ajoutée de ce modèle de prise en charge adopté pour les femmes migrantes vivant une maternité hors mariage, se situe au niveau de cette expérience de mixité spatiale et sociale dans le foyer d'hébergement des mamans migrantes et Marocaines.

Comme déjà constaté lors de de l'étude sur le parcours de vie des mères célibataires marocaines, le foyer d'hébergement est le lieu par excellence de l'objectivation identitaire et de la réappropriation de soi, chez des femmes dissemblables par leur origine sociale et appartenance, mais unies dans leurs expériences de souffrance et de bannissement suite à leur grossesse hors mariage. Partager la même épreuve avec des femmes migrantes ouvre cette expérience de vivre en commun vers des dimensions interculturelles inédites pour toutes ces femmes.

Les témoignages des mamans migrantes à ce niveau traduisent une satisfaction sans réserve de la qualité des interactions sociales et des compréhensions mutuelles.

Ci-dessous quelques exemples de ces témoignages des femmes migrantes sur leur vécu quotidien auprès des mamans marocaines :

*« Avec les autres mamans marocaines je me sens bien. »*

*« Toutes les mamans sont pareilles, on se traite bien, on est bien toutes ici pas de différences. Ensuite quand j'ai rencontré les mamans subsahariennes et marocaines, j'ai senti que je ne suis pas seule. »*

*« J'étais un peu plus rassurée, il n'y avait pas de conflit c'est juste que les femmes parlaient arabe il n'y avait qu'une seule femme qui parlait en français en plus des assistantes je me sentais très bien... »*

*« Les intervenants de l'association ne discriminent pas entre les mamans célibataires migrantes ou marocains il n'y a pas de difficulté même au niveau de la langue puisqu'il y a un bon nombre de personne qui comprennent le français ou qui traduisent le français, on avait aussi des formations au niveau du dialecte marocain, c'est à dire que maintenant je comprends un peu mieux le dialecte marocain la prononciation toutefois reste difficile »*

*« Cette formation au sein de 100% Maman se passe très bien, je n'ai senti aucune différence entre le traitement de maman migrante et de maman célibataire, pour le moment tout va bien »*

Quoique cette expérience demeure nouvelle et mérite d'avantage d'observations, les impressions recueillies démontrent en quelque sorte que le vivre ensemble est une qualité intrinsèque chez tous les humains. Notamment quand ce vivre ensemble s'effectue dans un cadre qui assure le respect la dignité et la non-discrimination pour tous.

Certes l'appartenance à des langues, des religions et des coutumes différentes peuvent générer des incompréhensions, des malentendus et peuvent également limiter la communication entre les mères et ainsi priver les usagères du foyer du potentiel relationnel que la mixité spatiale occasionne. Cependant, grâce aux cours d'apprentissage du dialecte et la présence de la langue française comme deuxième langue chez une bonne partie des mamans et du personnel, en plus de l'encadrement des intervenantes, les chances de réussite de cette expérience se retrouvent accentuées.

## SYNTHESE : ENTRAVES JURIDIQUES, ATTENTES & RECOMMANDATIONS

### I. UNE SITUATION JURIDIQUE QUI PERPETUE LA VULNERABILITE

En dépit des avancées réalisées par le Maroc en matière de respect des droits civils et sociaux des migrants et en dépit du dynamisme des organisations internationales et la prolifération d'une société civile engagée dans la défense des droits des migrants, il faut bien noter que certaines limites s'observent toujours en matière d'accès des migrants et migrantes à leurs droits primordiaux. Ces limites incombent, d'une part, à une mauvaise ? interprétation par les professionnels, des textes en vigueur. Et d'autre part, à la méconnaissance, parfois l'insouciance, des étrangers eux-mêmes de leurs droits.

En relation avec l'objet de notre étude, ces phénomènes relatifs aux difficultés d'accès aux droits primordiaux se manifestent essentiellement au niveau de l'inscription dans les registres d'état civil des enfants migrants né au Maroc et de la régularisation de la situation administrative des mamans migrantes. A partir des études réalisées récemment en la matière et des témoignages des mères migrantes, qui n'ont cessé de citer cet obstacle comme étant l'entrave majeur à une intégration réelle des migrantes et leurs enfants, nous dressons les constats suivants :

- <u>En ce qui concerne l'accès à l'état civil</u>

La situation administrative des parents ne limite pas le droit des nouveau-nés à être inscrits aux registres de l'état civil. Les nouveau-nés dont les parents sont en situation administrative irrégulière, peuvent être inscrits à l'état civil, cela confirme les engagements du Maroc en matière de promotion

de l'intérêt supérieur de l'enfant conformément à la convention internationale des droits de l'enfant et appuyé par le verdict du tribunal de première instance de Nador en 2018.

Ni prénom, ni attestation d'union ne sont imposés. Les étrangers ont le libre choix des prénoms pour leurs nouveaux nés, aucun prénom à connotation nationaliste ou religieuse n'est imposé. Bien que les femmes célibataires ou en union non formalisée par un acte de mariage peuvent inscrire leurs enfants sans aucune restriction, la pratique courante montre que dans certains arrondissements, un acte de mariage est demandé.

La langue n'est pas l'obstacle majeur pour l'accès à l'état civil. Malgré le fait que la langue joue un rôle de premier plan dans l'intégration économique et sociale des étrangers au Maroc, il paraît que les fonctionnaires dans les arrondissements à forte attractivité des migrants et les migrants eux-mêmes ont développé des compétences linguistiques leur permettant de mieux communiquer sur les démarches à suivre. Également, le problème de langue est rarement soulevé dans le cadre de la relation entre les étrangers et les services du Ministère de la santé.

L'avis de naissance est le principal obstacle à l'accès des étrangers à l'état civil. Malgré le fait que les suivis de grossesse et les accouchements rentrent parmi les prestations assurées, à titre gracieux pour les étrangers, conformément aux différentes circulaires des Ministres de la santé, les femmes ayant accouché dans les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) font face à l'exigence de s'acquitter des coûts engendrés. La recherche des ressources financières, auprès des associations, famille, amis, poussent l'enregistrement à l'état civil au-delà des délais prévus par la loi. Par conséquent, recourir à la procédure judiciaire qui nécessite une démarche plus compliquée que la démarche administrative simple.

La procédure administrative est une démarche d'exception pour les étrangers. Par méconnaissance de la loi, par absence des documents d'identité, par retard de délivrance de l'avis de naissance ou autre, rares sont les étrangers qui arrivent à enregistrer leurs nouveau-nés dans les 30 jours qui suivent l'accouchement et recourent généralement à la procédure judiciaire. Si l'accouchement se passe à domicile, chose qui est fréquente chez cette population, la procédure est plus compliquée nécessitant la mobilisation des témoins, la réalisation d'une expertise médicale et d'une enquête administrative par l'agent d'autorité.

Le dossier administratif est le plus grand défi. Malgré le fait que la loi sur l'état civil et ses décrets d'application fixent la liste exhaustive des documents pour compléter le dossier de l'enregistrement à l'état civil, certains arrondissements demandent d'autres documents, tels que l'attestation de résidence, la carte de séjour valide et l'acte de mariage pour des non musulmans. L'impossibilité de produire ces documents pousse, parfois, les étrangers à abandonner toute la démarche.

La déclaration d'identité fallacieuse complique l'achèvement de la procédure. Devant la méfiance affichée face aux coûts d'accouchement et la confiscation des documents d'identité, certains étrangers recourent aux déclarations mensongères. Au-delà des poursuites pénales pour usurpation d'identité, la longue et difficile étape pour rectifier la déclaration initiale peut dissuader les étrangers à compléter la procédure d'enregistrement.

Les études et rapports réalisées à ce niveau signalent que plusieurs disparités ont été observées entre les régions. Ces travaux révèlent que dans certaines régions et arrondissements, les étrangers sont mieux servis qu'ailleurs, en dépit du caractère national de la loi qui régit l'enregistrement à l'état civil.

Également, des disparités ont été observées entre les préfectures de la même région ainsi qu'entre les arrondissements de la même préfecture. Plusieurs arguments ont été avancés, l'histoire de l'accueil des étrangers sur ce territoire, la situation administrative prépondérant chez les étrangers, la proximité des zones frontalières chaudes (Ceuta, Melilla, Algérie, etc.). Quoique, à travers le contact mutuel entre les étrangers et les services publics, des liens humains se tissent et des procédures administratives se rodent. Ce qui explique, en partie, l'identification de bonnes pratiques en la matière dans les zones à forte concentration d'étrangers.

- <u>En ce qui concerne la situation administrative des mamans :</u>

A ce propos, le souhait d'être régularisée prédomine chez toutes les mamans interviewées. Quelques-unes ont tenté des démarches auprès des préfectures, sans succès bien sûr. La décision spéciale de la commission nationale suite à la recommandation du CNDH qui a ouvert la régularisation des femmes sans condition, suscite toujours des attentes chez les migrantes de pouvoir un jour bénéficier d'une décision pareille.

En effet, nous pouvons répartir les mamans migrantes en deux groupes. Celles qui sont arrivées avant la clôture de la deuxième campagne de régularisation en 2017 et celles qui sont arrivées après cette date.

Les mamans arrivées après la deuxième campagne ont tout le long des entretiens exprimé des attentes de se voir régulariser. Elles sont plusieurs à espérer une nouvelle campagne exceptionnelle.

Les migrantes qui étaient au Maroc lors de ces campagnes ont vécu diverses expériences en relation avec la régularisation : celles qui ne faisaient pas confiance aux administrations et avaient peur de se faire refouler aux frontières si elles se présentent pour régulariser leur situation ; d'autres ne pouvaient pas le faire à cause de leur perte de papiers d'identité ; celles qui ne pouvaient pas payer les frais de renouvellement de leur passeport auprès des consulats de leur pays à cause du nombre d'enfants à charge ; un dernier groupe a entamé la démarche mais n'a pas pu, pour diverses raisons, récupérer sa carte de séjour.

Malgré l'intense dynamique des organismes et associations travaillant auprès des femmes migrantes et leurs enfants, la vulnérabilité structurelle de leur situation ne peut se voir atténuer que lorsqu'elles auront accès, avec leurs enfants, à une situation administrative régulière. Cet accès est leur unique garantie contre les transferts et les refoulements qui les guettent à tout moment et aussi leur unique moyen d'autonomisation à travers les opportunités d'emploi qui pourraient s'ouvrir en cas de régularisation.

Un nouveau mouvement de plaidoyer pour une régularisation de la situation administrative des femmes migrantes et spécialement de celles qui ont des enfants devrait être prioritaire. Nous clôturons ce paragraphe par une question posée innocemment par une migrante :

*« Ma question, est pourquoi on ne peut pas faire des papiers ? Comment faire pour avoir les papiers ? »*

## II. ATTENTES DES MERES CELIBATAIRES MIGRANTES

Les attentes des mères célibataires migrantes ne sont pas distanciées par rapport à celles formulées par les mères marocaines et se concentrent autour de la prise en charge, le logement, l'accès à la santé, la formation et l'accès au travail. Cependant l'attente la plus pressante est liée à la régularisation de la situation juridique des mères migrantes qui leur permettrait une reconnaissance légale et sociale et un meilleur accès à leurs droits primordiaux. Cette revendication revient fréquemment, car les mères migrantes sont conscientes que tant qu'elles sont dépourvues de titre de séjour, leurs conditions sociales continueront à être vulnérables et truffées d'insécurité et d'incertitude. Pour les plus scolarisées d'entre elles, leur intégration dans la société marocaine ne peut être effective qu'à travers l'accès aux papiers.

La dimension « sécurité de l'enfant » est très récurrente au niveau des témoignages des mères migrantes. En effet, la priorité est l'inscription de l'enfant dans les registres de l'état civil et la régularisation de sa situation afin d'avoir la possibilité d'accéder à l'école. Le fait qu'elles ont été en majorité obligées de recourir à la procédure judiciaire, malgré l'assistance de l'association, elles finissent par commencer à douter de réussir un jour à avoir l'acte de naissance de leurs enfants.

Le travail vient en troisième lieu en terme d'importance et constitue pour les mères migrantes, le moyen incontournable pour l'autonomie, l'intégration et l'accès à une source de revenus qui pourrait assurer une bonne éducation et une croissance saine pour l'enfant. Même si elles sont bien conscientes que les papiers ne garantissent nullement l'accès au travail, elles pensent qu'une situation régulière leur permettrait une mobilité sans appréhension, ce qui leur donnerait plus de chance de trouver des emplois protégés loin des risques de l'employabilité dans le secteur informel. Parmi ces femmes, certaines souhaitent pouvoir initier des petits projets de commerce, d'artisanat et de services…

Le logement relève aussi des attentes primordiales des mères migrantes, qui considèrent que vivre en colocation en grand nombre dans des chambres avec d'autres migrants est une réelle source de vulnérabilité.

Les participantes expriment des besoins spécifiques en matière de santé, de nutrition et d'aide financière, mais elles sont toutes conscientes que la régularisation de leur situation juridique, l'inscription de leurs enfants à l'état civil et l'accès au travail, demeurent leurs réels besoins. Sans cela, leur précarité ne pourra que s'approfondir.